

DE L'INFLUENCE
DES QUESTIONS DE RACES
SOUS LES DERNIERS KAROLINGIENS.





DE L'ÉTUDE
DES QUESTIONS DE LACIS
Sous les Dictionnaires NATIONAUX



Varin.

H. F. n. f. 84. (t. v. 2.)
DE L'INFLUENCE

DES

QUESTIONS DE RACES

SOUS

LES DERNIERS KAROLINGIENS.

« On a donné de la décadence de l'empire carlovingien
« une foule de solutions également insuffisantes.....
« Une seule a plus de valeur, et mérite un sérieux
« examen; c'est celle qu'a récemment développée
« M. Aug. Thierry. »

(M. Guizot, *Cours d'Hist. med.*, t. II, p. 440 et 441.)



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

1838.



H. F. MATH. (L. N. S.)

DE L'INFLUENCE

QUESTIONS DE RACES

LES DERNIERS KAROLIINGIENS.

LES DERNIERS KAROLIINGIENS.

LES DERNIERS KAROLIINGIENS.

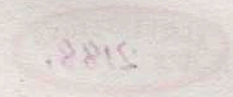


A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CHATELAIN.

RUE DE VAUGRAFF, 47.

1878



A la mémoire de ma Mère.

DE L'INFLUENCE DES QUESTIONS DE RACES

LES DEBATS PAROISSIAUX

Nous avons été averti par monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres, au moment où nous avons soumis cette thèse à son approbation, qu'un de ses collègues de l'Académie des Inscriptions, M. Guérard, avait communiqué à l'Institut un Mémoire sur l'influence des races. Nous sommes pardonnable de l'avoir ignoré, car ce Mémoire, lu à une époque où nous n'habitions point Paris, n'a pas encore été publié. Toutefois, si le temps qui nous a suffi à peine pour préparer nos thèses, ne nous eût pas manqué pour les refaire, nous demeurerions inexcusable à nos propres yeux de persister à traiter une question, après qu'elle l'a été par le savant Académicien dont les études se sont spécialement portées sur nos origines.

Il nous a été donné par Monsieur le Baron de la Roche de
la Roche, au moment où nous étions encore en route à son ap-
proche, qu'on de ses collègues de l'école des Inscriptions,
M. Giffart, avait communiqué à l'Institut un Mémoire sur l'in-
fluence des cartes. Nous sommes parvenus à l'avoir ignoré,
car en Mémoire, on a une époque où nous n'avions point fait,
il y a pas encore de public. Toutefois, si le temps qui nous a servi
pour nous préparer nos thèses, ne nous eût pas manqué pour les
réviser, nous aurions pu nous en servir à nos propres fins de
prouver à l'Institut une question, après laquelle l'Institut ne
s'occupait pas de ces choses se sont également portées sur une
autre.

DE L'INFLUENCE DES QUESTIONS DE RACES

sous

LES DERNIERS KAROLINGIENS.

De toutes les époques de notre histoire, la plus obscure, sans contredit, est celle durant laquelle s'accomplit la ruine de la dynastie karolingienne. Les faits qu'elle renferme n'ont été ni recueillis ni étudiés d'une manière complète. Les historiens contemporains lui ont souvent manqué; les historiens modernes l'ont toujours négligée, également rebutés par l'épouvantable confusion qui y règne et par l'opinion préconçue que tout effort serait superflu pour y jeter quelque lumière.

La philosophie de l'histoire a eu forcément moins de dédain ou plus de courage. Obligée de tout aborder, parce que pour elle l'histoire n'est qu'un vaste raisonnement dont aucune proposition ne peut être sous-entendue, elle a demandé à la seconde race les causes de sa chute, et a enregistré ses réponses dans les œuvres de Montesquieu, de Mably, de M. Guizot, de M. Aug. Thierry. De ces admirables réponses la plupart ont été acceptées comme révélations d'autant de vérités historiques. Passées désormais à l'état d'axiomes, ce serait folie de vouloir les ramener à la condition de problèmes. Mais par cela même que l'investigation érudite n'a jamais totalement accompli sa tâche, la philosophie de l'histoire a dû laisser quelques lacunes dans la sienne; avec une perception parfois incomplète des faits, elle n'a pu toujours les apprécier complètement. Des

systèmes se sont produits, qu'aurait fait modifier ou abandonner une connaissance plus entière des sources, bien que rares ou troublées.

Au nombre de ceux-ci, je crois devoir placer, quoique avec crainte et regret, l'une des hypothèses les plus ingénieuses, les plus séduisantes de l'école moderne, émise par l'un de ses novateurs les plus habiles, accueillie déjà par les esprits les plus élevés et les plus brillants. Je veux parler du système de M. Thierry sur la chute de la seconde race, de l'adhésion restrictive qu'a donnée M. Guizot à ce système, de son adoption absolue par M. Michelet ¹.

Préoccupé de la puissante idée dont il lui avait été donné d'être le Messie en histoire, M. Thierry voit, derrière toutes les autres causes qui préparent ou hâtent la chute de la deuxième dynastie, s'agiter incessamment la question des races. Il la suit à travers deux périodes principales. De Charlemagne à Charles-le-Gros, la décomposition de l'empire en royaumes n'est, à ses yeux, que la séparation instinctive des races; de Charles-le-Gros à Hugues-Capet, un travail s'opère qui a pour but l'expulsion des Karolingiens. Ce travail ne peut être qu'un divorce intelligent, prémédité, entre les races qui se sont mélangées et une famille qui veut conserver son individualité germanique.

De ces deux points de vue, je tiens le premier pour vrai, bien qu'incomplet ², et je n'aurai pas à m'en occuper. Je ne saurais admettre le second. Je vais laisser M. Thierry l'exposer

¹ Tom. II, leçon 24^e du *Cours d'Hist. moderne* de M. Guizot. — Tom. I^{er}, pag. 416 de l'*Hist. de France* de M. Michelet.

² Ainsi, après la décomposition de l'empire en royaumes, la décomposition des royaumes en fiefs, qui est évidemment la conséquence d'une même cause, ne peut plus s'expliquer par l'intervention des races; et M. Guizot, amené à chercher une solution plus générale de ce problème, l'a placée dans l'absence de toute idée étendue, de tout besoin général.

lui-même, car je ne veux rien ôter à ses opinions de leur force, aux miennes de leur témérité.

« A la révolution territoriale de 888, dit M. Thierry ¹, correspond de la manière la plus précise un mouvement d'un autre genre, qui élève sur le trône un homme entièrement étranger à la famille des Karolings..... Élu au détriment d'un héritier qui se qualifiait de légitime, celui-ci fut le candidat national de la population mixte qui avait combattu cinquante ans pour former un état par elle-même, et son règne marque l'ouverture d'une deuxième série de guerres civiles terminées après un siècle, par l'exclusion définitive de la race de Karl-le-Grand. En effet, cette race, toute germanique, se rattachant par le lien des souvenirs et les affections de parenté, aux pays de langue tudesque, ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur existence indépendante...

« La suprématie des Germains sur tout l'Occident n'existait plus, mais elle était remplacée par des prétentions politiques fondées sur le droit de conquête, qui pouvaient aisément servir de prétexte à de nouvelles invasions et menaçaient surtout la France, d'abord comme voisine, et ensuite comme seconde patrie des Franks. L'instinct de la conservation devait donc porter ce nouvel état à rompre entièrement avec les puissances teutoniques, et à leur ôter pour jamais tout moyen de s'immiscer dans les affaires. »

Dans ce fragment sont formulées ou indiquées les six assertions que voici :

- 1°. Une population mixte est née de la fusion des races ennemies;
- 2°. Cette population est hostile à la race germanique pure;
- 3°. Elle a pris en aversion la famille karolingienne;

¹ Lettres sur l'*Hist. de France*, 2^e édition, p. 219.

4°. La famille karolingienne réserve toutes ses sympathies pour la race germanique;

5°. La population mixte reporte toutes les siennes sur un candidat national;

6°. Sa grande préoccupation est une rupture définitive avec les puissances teutoniques.

De ces six assertions, la première me semble inattaquable, les quatre suivantes inadmissibles, et la dernière acceptable, seulement après modification. Mais, on le sent bien, ce n'est point par d'autres assertions que je les veux combattre. Il me faut des faits à opposer aux faits si curieusement rapprochés par M. Thierry; il me les faut nombreux, car je dois mettre l'évidence de mon côté, ne pouvant y mettre le talent; et parce qu'ils seront nombreux, j'aurai besoin de les aborder avec méthode, car la clarté est la première condition de l'évidence.

Donc, voici la marche que je me propose de suivre.

Et d'abord, je jetterai un coup d'œil général sur les destinées de la famille karolingienne dans les royaumes formés des débris de son empire.

Puis, je suivrai ces destinées en France, où persistent le plus long-temps les Karolingiens de la ligne mâle.

Enfin, je les indiquerai en Italie, où persistent le plus long-temps les Karolingiens des branches féminines.

Tout cela ne peut être abordé que sommairement, et cependant il faut que chaque fait important donne une réponse à l'une de ces questions:

1°. La population mixte est-elle hostile à la race germanique?

2°. A-t-elle pris en aversion la famille karolingienne?

3°. La famille karolingienne a-t-elle réservé toutes ses sympathies pour la race germanique?

4°. La population mixte a-t-elle reporté les siennes sur un candidat national?

Toutes les réponses seront négatives.

Ce résultat obtenu, j'aborderai la théorie des questions de races; j'essaierai de déterminer quelle est la valeur de ces questions dans l'histoire. Je m'arrêterai à cette opinion, que les haines de races n'ont rien de fatal et ne peuvent être qu'accidentelles. Je ne trouverai de providentiel et de persistant que l'intérêt qui les soulève et les assoupit tour à tour.

Puis enfin, poursuivant l'application de ces théories sur le terrain où m'ont amené les savantes investigations de M. Thierry, je rechercherai en peu de mots, 1°. quels intérêts généraux s'agitent dans le monde occidental; 2°. quels intérêts spéciaux se débattaient dans la période karolingienne.

De ce double examen résultera une explication nouvelle des faits auxquels l'habile historien a cru devoir attribuer la chute des héritiers de Charlemagne.

§ I^{er}. — Coup d'œil général.

M. Thierry, après avoir embrassé d'un large point de vue toutes les régions dont se composait l'empire karolingien au moment de sa chute, pour constater au sein de chacune des antipathies de races, reporte ses études de l'empire à la famille impériale, et croit voir encore les antipathies de races ménager et presser la chute de celle-ci. Mais, au lieu de suivre les destinées de toutes les familles karolingiennes, comme naguères celle de toutes les provinces de l'empire, M. Thierry concentre ses observations sur une seule dynastie, sur la dynastie franco-romane. Qu'il me soit permis d'embrasser un instant la question d'une manière plus générale, et de m'occuper à la fois du sort de toutes les branches issues du tronc karolingien.

Et d'abord, je remarquerai que dans la première des deux périodes explorées par M. Thierry, dans celle où s'accomplit la division de l'empire selon les races, cette division ne s'opère

jamais qu'au nom et au profit d'un Karolingien ; que ces races si hâtées de briser tous les liens qui les unissent, en conservent un seul, le conservent toutes, sans qu'il reste trace dans l'histoire de la moindre tentative formée pour le rompre au milieu de ce déchaînement de toutes les haines, de toutes les passions antipathiques ; et ce lien, c'est celui qui leur donne pour chefs dans leurs efforts de séparation, les membres mêmes de cette famille qui les a forcément réunis.

Mais, je l'ai dit, mon intention est de laisser de côté les questions qui appartiennent à cette première période, et de me borner à celles qui s'agissent postérieurement à la division définitive de l'empire.

Voyons donc si cette seconde période, contrairement à la première, témoignera de la répugnance des races mixtes pour la famille karolingienne.

L'empire, après la crise de 888, demeure scindé en sept royaumes : 1°. Celui de Germanie, où restent concentrées diverses variétés de races purement germanes. 2°. Le royaume de Lorraine, où cette race domine presque exclusivement. 3°. Celui de France, où elle est fortement mêlée de Gallo-Romains. 4°. Celui de Navarre, où les Wisigoths et quelques débris de Vandales et de Suèves sont en minorité près des races basques et celtibériennes. 5°. et 6°. Les deux royaumes de Bourgogne, l'un plus germain dans ses Alpes inaccessibles, l'autre plus romain dans ses plaines ouvertes où tout passe. 7°. Enfin, le royaume d'Italie, où les descendants des Goths et des Lombards s'unissent aux héritiers des Romains, et forment une population qui devient mixte à peu près au même titre que celle des Gaules.

Ainsi il se trouve trois royaumes où domine l'élément germain : la Bourgogne transjurane, la Lorraine et la Germanie ; deux royaumes où les élémens sont répartis dans des proportions plus égales, ceux de France et d'Italie ; deux au-

très enfin, où prévaut l'élément antérieur à la conquête, les royaumes de Navarre et de Bourgogne cis-jurane. — Dans tous s'opère un travail identique qui tend à confondre ces variétés ou ces races, à les asseoir, à en faire un peuple.

Et maintenant, sous l'influence de cette crise, à quelles familles les races qui sont entrées en fusion avec des mélanges diversement proportionnés, iront-elles demander leurs souverains?

Des sept états nouveaux, deux seulement se constituent des rois qui sont étrangers à Charlemagne; encore de ceux-ci l'un est-il certainement et l'autre pourrait-il être d'origine germanique¹. Des trois nuances principales il n'en est pas une chez laquelle ne subsiste une dynastie karolingienne.

Ainsi, dans la nuance la moins germane, si les Navarrais, toujours rebelles, même sous Charlemagne, ont rejeté avant tout autre peuple un joug qui n'a jamais été qu'apparent, le royaume de Bourgogne cis-jurane s'est choisi successivement deux dynasties toutes glorieuses d'être issues des Karolingiens par les femmes.

Dans la nuance la plus mélangée, l'Italie adopte parmi les nombreux candidats qui briguent ses faveurs, ceux-là seulement à qui leur mère a transmis du sang karolingien; et si la France, un instant éblouie, selon sa coutume, par la gloire militaire, dépose son sceptre dans la main qui a sauvé Paris, elle le rend bientôt aux héritiers de Charlemagne.

Enfin, dans la nuance la plus germane comme dans celle

¹ Garcia Ximenes I^{er}, roi de Navarre, est, si l'on admet avec les Bénédictins la chartre d'Alaon, d'origine mérovingienne. Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne transjurane, appartient à la famille des premiers Welfs bavarois. Judith, sœur de son aïeul paternel, avait épousé Louis-le-Débonnaire, et il ne tiendrait qu'à nous de le rattacher ainsi à la famille karolingienne, qui avait établi et doté en France la branche dont il était issu.

qui l'est le moins, un royaume, celui de Bourgogne transjurane, échappe aux Karolingiens, à qui cette fois manquent les sympathies tudesques¹. Cependant celles-ci leur conservent fidèlement encore, pour deux générations, deux autres royaumes, la Lorraine et la Germanie; et, ces deux générations éteintes, elles transmettent, chose qui n'a pas été assez remarquée, à l'époux et au fils de deux Karolingiennes, à Conrad I^{er} et à Henri l'Oiseleur², la portion allemande de l'héritage de Charlemagne.

Or, je le demande, dans ce grand et suprême affranchissement des races conquérantes qui rompent entre elles pour mieux s'absorber dans le travail intérieur de leur fusion avec les races vaincues, les Karolingiens paraissent-ils donc antipathiques, soit à la séparation préalable, soit au mélange définitif? Loin de là certes. La haine de cohésion si vivace entre les peuples, ne demande à l'ancienne famille impériale que de se fractionner selon chacun des royaumes qu'elle crée; et dans les cinq septièmes des états nouveaux, c'est un Karolingien que s'agrègent les affinités qui se prononcent.

D'un point de vue qui n'est pas le mien, il y a cependant une manière d'expliquer l'adoption des cinq familles karolingiennes, où, si l'on veut, leur persistance au sein des populations plus ou moins mélangées qui paraissent les adopter, — et cette explication, la voici :

¹ Si l'on ne peut expliquer avec le système de M. Thierry la double défection qui soustrait aux Karolingiens deux peuples de races si différentes, ne pourrait-on l'expliquer avec le système de Montesquieu, en reconnaissant l'identité des conditions physiques dans lesquelles se trouvent les deux peuples émancipés? Leur rébellion précoce ne serait-elle pas simplement le résultat de cet instinct d'indépendance que favorise la nature chez tout montagnard, et qui s'agit sur les sommets des Pyrénées aussi bien que sur les pics des Alpes?

² Conrad avait épousé Glismonde, Henri était fils d'Hedwige, toutes deux filles de l'empereur Arnulle.

Avant tout, pourrait-on dire, laissez de côté la Germanie et la Lorraine son satellite, où se combinent les variétés d'une même race, mais non des races diverses, et où d'ailleurs les Karolingiens, malgré les sympathies d'origine, disparaissent à la deuxième génération.

Ne tenez compte que des cinq autres royaumes où les races mixtes se forment, et vous trouverez que sur cinq dynasties, quatre surgissent, dont deux absolument étrangères aux Karolingiens, deux ne leur appartenant que par les femmes, et qu'une seule subsiste continuant la véritable lignée de Charlemagne. Encore celle-ci se trouve-t-elle à chaque instant interrompue, et momentanément évincée par des essais de dynasties nationales sous lesquels elle succombe enfin.

Et si je ne me tiens pas pour convaincu de l'inefficacité du sang féminin de Charlemagne pour déterminer le choix des races mixtes; voyez, me dira-t-on, les élus ne sont-ils pas avant tout du sang désormais indigène, mélangé sans doute par accident au sang karolingien qui a bien pu leur donner un relief de plus, mais non leur imprimer un caractère, les faire resplendir, mais non les transformer? Ce sont toujours les hommes de leur nation, élevés dans son sein, ployés à ses propensions, partageant ses répugnances, embrassant tous ses intérêts; et certes ils ne sont pas devenus transfuges de la cause de leur père pour avoir séjourné quelques instans dans le sein de leur mère.

Eh bien! soit; j'admets momentanément toutes les données de l'objection, je tiens ses assertions comme axiomes, et au besoin, je les corrobore généreusement par ce passage des Annales de Metz¹, dont elle a négligé de s'étayer.

«Après la mort de Charles-le-Gros, dit l'annaliste, les «royaumes qui lui avaient obéi brisent le lien commun et se

¹ *Script. rer. gallic.*, tom. VIII, p. 68.

« divisent : ce n'est plus leur maître naturel qu'ils recherchent, « mais chacun s'efforce de se créer un roi tiré de ses entrailles. « (*Sed unumquodque de suis visceribus regem sibi creari dis-*
« *ponit.*) »

On le voit, je ne cherche à atténuer aucun des argumens dont peut s'armer l'objection. Mais dans l'hypothèse momentanément acceptée, je remarque d'abord, chose singulière, que la population franco-romaine, la seule où M. Thierry ait signalé la répugnance des races mixtes pour les Karolingiens, est précisément celle qui les tolère le plus long-temps. Bien plus, cette Germanie dont il ne faudrait pas tenir compte parce que les races toutes germanes y ont trop d'affinité avec les Karolingiens, oui, la Germanie, cette mère dont la tutelle est pour eux le principal titre de proscription aux yeux des races mixtes, eh bien ! la Germanie rejette ses pupilles de son sein quatre générations avant qu'ils ne soient mis au ban de la Gaule franco-romaine¹. Ce n'est pas tout, si les droits des femmes ne comptent pour rien, ce n'est plus seulement une exclusion hâtive qui témoigne du mauvais vouloir de la Germanie contre la race karolingienne, c'est encore, et bien plus, le choix de la race qu'elle lui substitue ; car cette race est la plus ancienne, la plus terrible ennemie du nom de Charlemagne : son auteur avait nom Witikind².

Mais que se passe-t-il donc dans cette Gaule franco-romaine, si hostile à sa seconde dynastie, pendant que celle-ci est rejetée de la Germanie qui lui est si sympathique ? Les Franco-Romains font, à ce que l'on dit, de nombreux efforts pour l'expulser : soit. Mais en tout cas, ces efforts doivent être les moins énergiques de tous, puisqu'ils sont les moins efficaces : et cependant ils devraient être couronnés d'un prompt succès,

¹ Conrad I^{er}, Henri l'Oiseleur, Othon I^{er}, Othon II.

² Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, était issu de Witikind.

car ceux qu'on nous représente comme les candidats nationaux, Eudes, Robert, Hugues-le-Grand, sont tous des hommes puissans et glorieux, environnés du prestige de la richesse et des succès, pleins d'habileté et de bonheur; tandis que ceux qui leur disputent si long-temps le trône, ceux auxquels revient toujours la France, n'ont à ses yeux pour reprendre l'ascendant sur de si terribles rivaux que leur pauvreté, leurs défaites, leurs affronts, leur faiblesse, sinon leur lâcheté, et, il faut bien l'ajouter, leur origine; car si cette origine était odieuse ou même indifférente, leur existence prolongée deviendrait le problème le plus insoluble du moyen âge.

Mais il est temps d'abandonner ces généralités un peu vagues pour une étude plus spéciale de la question restreinte aux limites que lui a posées M. Thierry. Ainsi, c'est à la France et aux races chez lesquelles le mélange s'est opéré à proportions plus égales que se rapportent surtout les observations du savant historien. Occupons-nous donc de la France et des races plus également mélangées. Toutefois ce n'est pas en France seulement que se rencontrent ces races: comme la France, l'Italie offre une population réellement mixte et long-temps fidèle au sang karolingien; aussi la solution cherchée me semblerait manquer d'un de ses élémens, et mes recherches d'un utile contrôle, si je négligeais l'Italie.

Et en effet, ce n'est point seulement par un équilibre accidentel entre les élémens dont se compose leur population après la dernière invasion, qu'il s'établit une espèce de solidarité entre les destinées de la France et celles de l'Italie: c'est aussi, c'est surtout, par la presque identité de ces élémens, non seulement de ceux qu'a introduits dans les deux contrées une dernière conquête, mais de ceux-là aussi qu'y a déposés à différentes reprises une longue série d'invasions. Ainsi, peuplée de Celtes comme la Gaule transalpine, la Gaule cisalpine devient un peu plus tôt, mais non pas plus romaine que

sa sœur. Envahies, l'une par les Wisigoths, l'autre par les Francs, la première devient un peu plus tôt, mais non pas plus germane que la seconde. Toutes deux jettent leur civilisation comme un actif dissolvant sur les mœurs des premiers conquérans; puis viennent les seconds conquérans, en Italie les Lombards, en Gaule les Austrasiens, puissans réactifs chargés de raviver la teinte germane à demi effacée, et d'apporter un dernier et puissant levain au ferment définitif.

De ce ferment, on le voit, doivent sortir deux peuples de natures composées, il est vrai, mais de natures semblables, et dont les sympathies seront d'autant plus identiques qu'aux similitudes d'origines se joint, chose curieuse, une similitude complète de position; tous deux ayant au nord cette Germanie jadis leur mère, maintenant leur ennemie; tous deux ayant au sud des populations d'une nuance plus romaine, jadis leurs ennemies, maintenant leurs sœurs adoptives, et dont les sépare, là le Pô, ici la Loire.

Certes, si les analogies ne sont point trompeuses, dans les deux contrées se prononceront les mêmes sympathies et les mêmes répugnances: l'histoire, qu'on nous passe l'expression, l'histoire doit s'y retrouver en partie double. Voyons donc

§ II. — Étude de la question en France.

Notre point de départ, on le sait, est l'époque où se consomme la séparation des états dont Charlemagne avait formé son empire. Sachons avant tout comment sont devenus vacans tant de trônes d'où les populations nouvelles ont si grande hâte, dit-on, de précipiter l'ancienne famille impériale.

A quelques pas du lieu où venait d'être déposé Charles-le-Gros, le dernier des Karolingiens qui ait réuni sous ses lois toutes les portions de l'empire, écrivait le continuateur des

Annales de Fulde, qui nous révèle les curieuses circonstances de cette catastrophe.

« Le saint jour de Pâques étant passé, dit-il, l'empereur tint
« un plaid à Weiblingen. Là, Bérenger, duc de Frioul » (le pre-
mier des candidats futurs de l'Italie), « vint jurer fidélité à
« César.... Boson » (le premier élu de la Provence ou Bour-
gogne cis-jurane ¹) « étant mort, laissait un fils en bas âge²,
« né de la fille de Louis, roi d'Italie. Cet enfant venant vers
« l'empereur, celui-ci le rencontra sur le Rhin, dans son do-
« maine de Kircheim, le reçut honorifiquement au nombre
« de ses hommes, et le lia à lui en l'adoptant pour son fils...
« Mais bientôt César fut arrêté par une grave infirmité. Dès-
« lors les Franconiens conçurent de perfides desseins, ainsi
« que les Saxons et les Thuringiens, dont c'est la coutume, et,
« s'adjoignant quelques uns des principaux seigneurs allemands
« et bavares, ils prirent la résolution de renoncer à leur
« fidélité envers l'empereur... En effet, Charles venant à
« Francfort, ils appelèrent Arnulfe, fils du roi Carloman, le
« choisirent pour seigneur, et sans retard se déterminèrent à
« l'élever comme roi. Charles, s'efforçant de se défendre par
« les armes contre Arnulfe, n'y réussit pas. Les Allemands, à
« qui il avait surtout confié les affaires de son royaume,
« furent frappés de terreur. Presque tous l'abandonnèrent,

¹ Boson, dont Charles-le-Chaue avait épousé la sœur, et qui avait lui-même épousé la fille de l'empereur Louis II, avait été créé roi par son beau-frère, à condition de relever de l'empire (Reginon, Albéric-de-Trois-Fontaines); mais, voyant l'empire vacant après la mort de Charles-le-Chaue, il avait agi comme si sa propre couronne fût par-là devenue indépendante. Louis III, son fils, vient enfin prêter à Charles-le-Gros, couronné empereur, l'hommage qu'avait refusé son père, et mettre fin à cette querelle de famille soulevée et apaisée, ainsi qu'on le voit, sans que l'esprit de race s'en mêle.

² Ce prince, nommé Louis, fut en même temps le second élu de la Provence et le quatrième candidat de l'Italie.

« même ses ministres, et chacun alla promptement se joindre
« à Arnulfe. »

Ainsi ce roi éminemment Germain, qui se repose du soin de ses affaires sur les seuls Allemands, voit, à quelques semaines de distance, d'un côté les prétendus candidats nationaux, Bérenger et Louis, venir lui rendre hommage, chercher à resserrer les nœuds qui les unissent à lui; et de l'autre, les populations germanes le précipiter du trône, et l'en précipiter seules. Ni la France ni l'Italie ne concourent à cette œuvre de leur émancipation. Les races n'agissent-elles pas ici à l'égard du chef de la famille karolingienne en sens inverse de leurs propensions présumées, si ce n'est peut-être cette race indomptable des Saxons? Et ce seraient les sympathies de cette même race parvenue au trône d'Allemagne qui frapperaient de réprobation les derniers Karolingiens, contre lesquels *sa coutume* est jusqu'à cette heure de tramer des complots! Quoi qu'il en soit, tous les trônes sont vacans, et vacans sans que les populations mixtes y aient en rien contribué. Cependant chacune d'elles, obéissant à cette loi de fractionnement que M. Thierry attribue à des antipathies de races, M. Guizot à l'absence de tout besoin général, et dont je reconnais l'influence, n'importe à quel titre, chacune, dis-je, va se constituer un roi, et sans doute se le constituer d'après ses sympathies. Elle le tirera *de ses entrailles*, dit l'annaliste, et ces paroles, interprétées selon le système de M. Thierry, voudront dire que le nouvel élu sera indigène, qu'il sera antipathique à la Germanie, hostile, sinon étranger aux Karolingiens. A toute force, il pourra emprunter à ceux-ci une partie de leur sang, et ce sera même un lustre de plus; mais il devra en échange leur rendre son aversion, car ce sang qui illustre est un sang qui proscriit, glorieux quand on l'a reçu, odieux si on se le rappelle.

Nous savons déjà sommairement comment profitent de leur

liberté les sept royaumes émancipés; voyons plus particulièrement comment en profite la France.

Un siècle entier s'écoule entre la première atteinte donnée au droit héréditaire de la race karolingienne et son exclusion définitive du trône de France, entre la déposition de Charles-le-Gros (11 décembre 887) et l'avènement de Hugues-Capet (3 juillet 987).

Cette période chronologique se subdivise elle-même en deux périodes historiques embrassant exactement un demi-siècle chacune; — la première, remplie par le règne de trois candidats nationaux ¹ successivement proclamés en présence et malgré les droits d'un Karolingien; — la seconde, remplie par le règne de trois Karolingiens ² successivement proclamés en présence et malgré la candidature des Capétiens.

Et d'abord, c'est un fait remarquable que cette marche rétrograde d'une candidature couronnée durant cinquante ans, puis redevenant sujette pour cinquante autres années, et pendant trois règnes, avant de se convertir en royauté définitive. Les explications n'ont pas manqué, je le sais, ou du moins on a pris pour telles quelques phrases sonores de rhéteurs qui, ne comprenant rien à ce revirement singulier, ont cru se tirer d'affaire en disant que Hugues, maître du trône, avait trouvé bien plus glorieux d'en disposer que de s'y asseoir. Dans tous les cas, si cela était vrai de Hugues-le-Grand, cela ne le serait plus de son fils, qui trouva, lui, plus glorieux d'y monter, et qui vit, bien involontairement sans doute, peser, durant trente ans, sur sa candidature, le règne de deux Karolingiens ³. Mais,

¹ Eudes, Robert, Raoul, proclamés malgré les droits de Charles-le-Simple. (Du 11 décembre 887 au 19 juin 936.)

² Louis IV, Lothaire, Louis V, proclamés durant la candidature de Hugues-le-Grand et de Hugues-Capet. (Du 19 juin 936 au 3 juillet 987.)

³ Lothaire et Louis V, de 936 à 987.

en admettant même ce dédain du plus ambitieux des premiers Capétiens, ne devient-il pas étrange qu'après avoir proclamé avec succès un membre de sa famille ¹, il choisisse deux fois de suite pour rois ² des membres de la famille odieuse que la sienne avait mission de combattre? Quoi! lui, candidat national, qui doit sa force aux répugnances qu'inspirent les Karolingiens, il les rappelle? lui qui doit sa puissance à l'espoir conçu de le voir les renverser, il les rétablit? Lui, le chef des populations mixtes, il est le restaurateur de cette famille germanique! — Certes, ou il manque à son mandat, ou le mandat lui manque. Il est traître ou impuissant. Dans l'un et l'autre cas, les Karolingiens ne paraissent plus soulever de bien grandes haines, puisqu'il les maintient sans danger s'il trahit, puisqu'il ne peut les renverser, si telle est sa mission. A moins peut-être que l'animadversion soulevée en France ne trouve au dehors un puissant correctif dans les sympathies germaniques, et que l'appui de celles-ci ne neutralise l'action de celle-là. Mais la période où l'usurpation est trois fois heureuse en France est précisément la même où l'Allemagne appartient encore à des Karolingiens; et celle où des Karolingiens se trouvent trois fois maintenus sur le trône en deçà du Rhin est précisément celle où leur famille a cessé de l'occuper au-delà. Donc, sous peine de supposer que les monarques saxons issus de Witikind ont été de plus solides appuis pour les descendants de Charlemagne que ces descendants eux-mêmes, il faut avouer que l'influence étrangère n'a été pour rien dans l'accomplissement du phénomène que je signalais, et qui demeure inexpliqué. — Mais il me faut questionner encore, et plus intimement, la révolution dont je viens d'indiquer les phases principales.

¹ Raoul, duc de Bourgogne, son beau-frère.

² Louis IV, Lothaire.

L'usurpation d'Eudes en ouvre la première période. Eudes est-il candidat national dans le royaume qu'il usurpe? Il ne l'est, ni à l'extrême sud, ni à l'extrême nord; la Flandre et l'Aquitaine lui sont presque perpétuellement hostiles. Il ne l'est, ni à l'est, ni à l'ouest; la Lorraine est toute karolingienne, la Bretagne toute bretonne. Il ne l'est pas au centre; le Berri, l'Auvergne sous Guillaume-le-Pieux, la Bourgogne sous Richard, l'attaquent incessamment. L'est-il même dans la France neustrienne? la Flandre au sommet, le Vermandois, l'évêché de Reims sur le flanc oriental, ne détachent-ils pas de cette contrée une large lisière en faveur de ses ennemis? Sur cette lisière ne s'établit-il pas au nord, comme s'est établi dans l'Aquitaine au midi, le foyer d'une ligue permanente contre le nouveau roi? Reste donc purement et simplement à Eudes, comme théâtre de sa candidature, le duché de France et les comtés qui en dépendaient. Dans ces provinces, il faut l'avouer, Eudes ne rencontre pas d'obstacles, car, chacune lui appartenant à titre de fief, il se trouve être lui-même son propre candidat.

Et maintenant l'antagoniste d'Eudes, l'héritier de Charlemagne en France, y paraît-il bien odieux? Toutes les provinces qui se refusent à Eudes, moins la Bretagne, sont à Charles-le-Simple; c'est lui qui compte des partisans et à l'extrême nord et à l'extrême midi, et à l'est et à l'ouest, et dans le centre, et au cœur de la Neustrie même; ce sont ses intérêts que défendent toujours les Aquitains, et souvent les Flamands, que protègent constamment Guillaume d'Auvergne et Richard de Bourgogne, que veulent faire prévaloir Foulques à Reims, Herbert en Vermandois; l'Aquitaine sert d'asile à son enfance, la Bourgogne à ses revers.

Mais quel rôle joue la Germanie au milieu de ce conflit? Chose étrange! c'est vers le candidat national qu'elle incline. Deux fois celui-ci sollicite ses faveurs, et les Karolingiens d'Allemagne envoient à l'ennemi des leurs une couronne d'or

au début de son usurpation (888); ils l'accueillent à Worms lorsqu'elle touche à sa fin (895). Deux fois aussi, il est vrai, Charles implore le chef de sa famille; mais d'abord il n'ose aller l'implorer en personne à cette même diète de Worms, dans laquelle Eudes est si bien accueilli; puis aux deux demandes du jeune Karolingien, la Germanie répond par deux trahisons. Les comtes lorrains de la Meuse, envoyés pour le secourir, se donnent à Eudes (894); Zuentibold, envoyé pour le rétablir, le dépouille (896). Il est vrai que Charles tente à son tour de dépouiller les traîtres, d'enlever la Lorraine à ses parens d'outre Rhin; car en vain les prétentions germanes ont-elles obtenu l'assentiment du candidat national, en vain Eudes a-t-il sanctionné par sa présence l'élection de Zuentibold comme roi de Lorraine (Worms, 895), Charles, cet ami prétendu de la Germanie, a résolu de lui ravir la Lorraine et de la conserver à la France.

De tout ceci il résulte, je pense, que les populations mixtes n'ont une haine bien profonde, ni pour la Germanie, ni pour les Karolingiens, puisque le candidat national a deux fois recours aux Karolingiens de Germanie, reçoit d'eux sa couronne, et vit en si bons termes à leur égard; il résulte encore que si des haines devaient se rencontrer quelque part, on les soupçonnerait plutôt chez ce Karolingien qui n'ose se rendre aux diètes de sa famille, qui, deux fois secouru par celle-ci, est deux fois trahi par elle, qui lui dispute seul la Lorraine.

Enfin, et s'il restait quelque doute sur les relations de Charles avec l'extérieur, ou sur les dispositions de l'intérieur à son égard, il suffirait de rappeler que, sans le secours de la Germanie, et avec l'appui de ses seuls partisans, le Karolingien proscrit force Eudes à lui faire une part dans ses États; qu'avant d'expirer, le candidat national proclame seul roi l'odieux héritier de Charlemagne; qu'Eudes mort, Robert sanctionne par sa soumission cette dernière volonté de son frère; les Capétiens

inclinant à la fois leur candidature passée et future devant la sympathie évidente qu'excitent alors les Karolingiens.

Charles-le-Simple recouvre donc son *héritage*, comme il dit dans les diplômes, et en jouit pendant vingt-deux ans sans obstacle¹. Deux grands faits s'accomplissent durant cet intervalle : l'établissement des Normands en Neustrie, la réunion de la Lorraine à la France.

Des hôtes récemment arrivés de Germanie demandent à s'établir sur le sol neustrien. Dans ces nouveau-venus, le parti german doit voir sans doute autant d'auxiliaires. Autrefois cependant, lors de leur première apparition, le parti de Charles, alors qu'il éprouvait le plus grand besoin d'auxiliaires, alors qu'il était en lutte avec Eudes, avait menacé son chef d'anathème s'il pactisait avec les Normands païens². Maintenant c'est le parti opposé à Charles qui se fait l'interprète de la demande des Normands, qui les convertit pour la rendre acceptable³. C'est le candidat national qui leur donne une part

¹ De 898 à 920.

² Karolo regi suo scribens, Fulco (archiepiscopus remensis) indignatur valde sibi perlatum, quod pravis quorundam consiliis, vellet idem rex se sociare Normannis, ut illorum auxilio ad regni decus obtinendum juvari posset... « Sciatis, inquit, quia, si hoc feceritis et talibus consiliis acquieveritis, nunquam me fidelem habebitis : sed et quoscumque potuero a vestra fidelitate revocabo.... » (*Flodoard. Hist.*, l. IV, chap. v.)

³ Franco (archiepiscopus rothomagensis)..... coepit Rollonem ad religionis catholicæ cultum sagaciter invitare. Rollo ejus sermonibus emollitus.... illi primus acquievit. Quod Franco festinanter regi Karolo nunciare curavit... Erat ibi forte, cum hæc regi referret prædictus episcopus, Robertus dux, qui per eundem episcopum Rolloni mandare curavit, quod si christianus effici vellet, ipse eum ex sacro fonte susciperet, et ei suum nomen imponeret.... (Hugues de Fleury, *Script. rer. gall.*, tom. VIII, p. 318.)

Inter Carolum regem et Rollonem pacis pacto, regis Odonis fratre duce Roberto mediante, contracto, baptizatur Rollo, suscipitur a Roberto, cujus nomen sibi imponi voluit, nomine Rollonis abjecto.... (Albéric-de-Trois-Fontaines, *Script. rer. gall.*, tom. IX, p. 65.)

de sa Neustrie, c'est Robert le capétien qui présente au baptême Rollon le Normand. Aussi le néophyte germain ne sera-t-il jamais un appui pour le monarque karolingien, à qui il rend hommage si l'on veut, mais à qui il prodigue en même temps l'outrage; dont il épouse la fille, mais dont il met à mort les envoyés¹; qu'il soutient contre Robert lorsque ses intérêts le veulent, mais qu'il abandonne à celui-ci quand son ressentiment l'exige², jusqu'à ce qu'enfin sa famille contracte définitivement une intime alliance avec la famille capétienne.

Une nouvelle province, la Lorraine, est ajoutée à la France. C'est là le plus beau titre de Charles. Il le rappelle sans cesse dans ses diplômes. Cette conquête forme une ère dont il les date³. Mais aux dépens de qui l'a-t-il donc consommée? N'est-ce pas aux dépens de la Germanie? n'est-ce pas en soulevant tous ses ressentimens? N'est-ce point en enlevant à la couronne des nouveaux monarques saxons ce fleuron qu'il maintint toujours à la sienne⁴, en l'enlevant au moment même où ces fils de Witikind essayaient pour la première fois la pourpre de Charlemagne; début très hostile pour des relations que l'on suppose devoir être si bienveillantes.

¹ Guill. de Jumièges, *Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 258.

² Andiens Robertus, dux Francorum, patrinus Rollonis, quod pro nece duorum militum, colligatæ pacis inter regem et Rollonem.... vincula soluta diruptaque essent, contra eum rebellavit, et regnum Franciæ invadens, in regem unctus est. (Guill. de Jumièges, *Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 258.)

³ Largiore hereditate indepta....

⁴ « Il n'est pas vrai (dit M. Desmichels, *Hist. gén. du moyen âge*, tom. II, p. 609), il n'est pas vrai, malgré le témoignage de Dithmar et de l'annaliste saxon, que le roi de France ait abandonné au monarque allemand ses droits à la couronne de Lorraine. Flodoard n'aurait pas ignoré cette clause du traité, que démentent d'ailleurs positivement des faits postérieurs... » Ces faits sont le traité de Bonn et le concile de Coblenz, *Script. rer. gall.*, tom. IX, pag. 523 et 524.

Un instant toutefois elles le devinrent, et cela lorsqu'un nouveau candidat allait, pour la seconde fois, disputer au Karolingien sa royauté. Le traité de Bonn amena enfin l'union entre Charles et Henri-l'Oiseleur¹. Ce rapprochement aurait-il donc été la cause secrète de la démonstration du parti capétien en faveur de Robert? Mais d'abord le mauvais vouloir de ce frère d'Eudes avait éclaté à Soissons un an avant le traité de Bonn. Puis, ce traité ne contenait rien d'onéreux, car il maintenait la France dans la possession de la Lorraine. Enfin, à peine proclamé roi, Robert se hâte de conclure lui-même, avec le monarque saxon, sur les bords de la Roër², un traité dans lequel³, moins hostile à l'ambition germanique que Charles-le-Simple, il délaisse la Lorraine à Henri, qui lui abandonne la Neustrie. L'on sait d'ailleurs que le prétexte de la seconde rébellion capétienne, emprunté aux affaires intérieures, et nullement aux relations extérieures, fut le favoritisme d'Haganon, homme aussi odieux à Henri-l'Oiseleur qu'à Robert lui-même, si l'on en croit la chronique saxonne⁴.

Dans tous les cas, fondée sur leur haine commune ou sur leur intérêt réciproque, l'alliance de ceux-ci ne put porter tous ses fruits. Robert survécut peu de temps au traité de la Roër, cet acte significatif d'un règne de quelques mois, si tragiquement dénoué par la bataille de Soissons⁵.

¹ 4 novembre 921.

² Chronique de Flodoard, an 923. (*Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 179.)

³ Voir M. Desmichels, tom. II, p. 613 et 614.

⁴ *Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 225.

⁵ Glaber Raoul, qui écrivait en 1046, dit que Robert fut tué par une armée de Saxons. Une autre chronique du XI^e siècle (*Breve chronicon*) dit que le roi Henri combattit à Soissons pour Charles-le-Simple. Mais je pense que ces témoignages ne doivent être d'aucun poids auprès de celui de Flodoard, écrivain contemporain, qui n'eût pas manqué de signaler un fait aussi important.

Un troisième usurpateur, Raoul, duc de Bourgogne, oppose sa candidature à la royauté de Charles-le-Simple. La sympathie des provinces d'outre Loire pour les Karolingiens ne se dément pas : le prince proscrit est toujours leur roi, lors même qu'il n'est plus qu'un prisonnier pour la Neustrie. Le Poitou, l'Aquitaine, la Septimanie, Toulouse, lui sont fidèles jusqu'à sa mort; l'Auvergne ne reconnaît un instant Raoul que pour le renier ensuite et dater ses diplômes de l'année où les Neustriens ont déshonoré leur roi Charles¹. Cette fois, je l'avoue, les chartes d'Auvergne disaient vrai. Les Neustriens avaient abandonné en masse la cause du Karolingien, et en cela les Bourguignons avaient été leurs complices. Cette défection, indice d'une perturbation bien plus générale, qui, du temps de Hugues-le-Grand, se révèle, entre la Loire et le Rhin dans toutes les affinités politiques, je l'expliquerai plus tard. Il me suffit de la signaler ici, et de constater qu'elle n'est point déterminée par les liaisons germaniques du prince qui en est la victime. Non seulement Henri de Saxe abandonne Charles au traité de la Roër, non seulement il le laisse jeter du trône au cachot; mais, appelé à son secours par Herbert de Vermandois, lorsque la cupidité de celui-ci rend à son captif une liberté momentanée, il refuse son appui au prisonnier couronné, qui se voit replonger dans les fers. Aussi ce ne fut point en Germanie que la femme du captif alla chercher un asile, ce ne fut point l'appui des Saxons d'Allemagne qu'Ogine réclama pour faire valoir les droits de son fils. L'Angleterre la reçut, tandis que les plus cruels ennemis de sa race imploraient la protection de Henri. A deux reprises Herbert l'avait sollicitée pour lui-même; cette fois il l'avait obtenue; et si Raoul, infidèle à la politique des Capétiens,

¹ Anno quo Franci inhonestaverunt regem suum. (Baluze, *Auver.*, II, p. 20.)

avait revendiqué la Lorraine, il était venu du moins, avant de mourir, sur les bords du Rhin, accompagné d'Herbert et d'Hugues-le-Grand, accueilli par Henri de Saxe et par Rodolphe II, roi de la Bourgogne allemande, retremper dans un dernier traité la bonne intelligence des candidats nationaux avec les puissances germaniques¹.

A la mort de Raoul commence cette deuxième période d'un demi-siècle durant laquelle trois Karolingiens doivent successivement le trône à ces mêmes candidats nationaux, déjà tant de fois surpris en flagrant délit de sympathie pour les prétendus ennemis des populations qu'ils représentent. Louis IV est le premier des trois Karolingiens qu'ils proclament. Son règne, qui embrasse un laps de dix-huit ans, se trouve scindé en deux périodes de neuf ans chacune. Durant la première (936-945), toute la Neustrie lui est hostile, et Othon, le nouveau roi de Germanie, est le souverain protecteur de la ligue neustrienne². Durant la seconde (945-954), Othon se déclare l'ardent protecteur de Louis, et la Neustrie, moins le duché de France, dépose toute inimitié envers le Karolingien protégé par un Saxon.

Et d'abord toute la Neustrie est hostile; mais non d'une

¹ Chron. de Flodoard, an 935; Hugues de Flavign., an 935; Chron. saxon. (*Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 190, 218, 227.)

² On sent que je ne puis tenir compte dans ce résumé que des faits les plus importants, de ceux qui, plusieurs fois répétés, constituent le caractère dominant de l'époque. Je ne puis accuser quelques accidents secondaires qui les contredisent un instant pour cesser aussitôt. Ainsi, dans cette première période du règne de Louis IV, le comte de Flandre et le duc de Normandie s'abouchent quelquefois avec ce monarque, et abandonnent tour à tour le parti de Hugues, auquel ils reviennent de suite. Ainsi, Louis s'abouche avec Othon, et fait un traité aussitôt oublié que conclu. Voir, pour ces détails, la précieuse chronique de Flodoard. (*Script. rer. gall.*, t. VIII, p. 190, 198.) Voir aussi *ibid.*, p. 260.

hostilité dynastique, car l'élection de Louis témoigne assez que sa race n'est point odieuse, et l'hostilité qui la suit prouve tout au plus que sa personne l'est devenue. Puis si sa personne est devenue odieuse, ce n'est certes point par suite de relations trop bienveillantes avec la Germanie. A peine assis sur le trône, Louis, fidèle à la politique constante des siens, essaie de ressaisir la Lorraine, et s'aliène profondément l'esprit d'Othon. Hugues-le-Grand, au contraire, le captive tout entier. Il abandonne, comme l'avaient toujours fait les Capétiens, la Lorraine au monarque allemand. Il épouse sa sœur Hedwige ¹ (938). Bien plus, il le reconnaît pour son suzerain, et cet acte, inexplicable dans un candidat national, n'est point l'effet d'un entraînement momentané ni d'une violence prolongée. Hugues le renouvelle en toute liberté, à trois reprises différentes, d'année en année, pendant l'espace de trois ans ². Il ne le renouvelle pas seul; toute la Neustrie suit son exemple. Le duc de France, le duc de Normandie, le comte de Flandre, le comte de Vermandois, engagent leurs sermens à l'étranger, en 939 et en 941. Une fois même, durant cet intervalle (940), le comte de Vermandois et le duc de France amènent Othon jusque dans le palais d'Attigny; et là, entre la basilique de Reims et la citadelle de Laon, entre la ville sainte et la ville forte des Karolingiens français, le roi de France est renié pour le roi de Germanie. Comment en présence de semblables faits persister à croire que les populations mixtes sont

¹ Il est vrai que Louis IV épousa l'autre sœur d'Othon, mais seulement afin de neutraliser l'effet de la première alliance, qui avait rendu Hugues le beau-frère du puissant monarque; et il atteignit en cela si peu son but, qu'Othon ne se montra jamais si acharné contre lui qu'après ce mariage.

² En 959, Chron. de Flodoard, *Script. rer. gall.*, t. VIII, p. 193. — En 940, *ib.*, p. 194; Hugues de Flavigny, *ib.*, p. 292, — En 941, Chron. de Flodoard, *ib.*, p. 195.

antipathiques à la race germanique, que la famille karolingienne lui est sympathique ?

Mais cette sympathie, dit-on, est manifeste durant toute la deuxième période du règne de Louis IV. Je l'avoue, et encore une fois j'espère l'expliquer plus tard. J'atteste ici seulement que ce revirement des affections germaines en faveur des Karolingiens est loin de discréditer ceux-ci en Neustrie, car c'est au moment où il s'opère que s'y déclare une réaction en leur faveur. La Normandie est revenue à Louis IV, dès la fin de la première période, époque où se révèlent quelques velléités de bienveillance de la part d'Othon pour celui-ci. Si elle l'abandonne durant la seconde, c'est qu'il a voulu trahireusement profiter des malheurs de ses ducs pour les spolier. La Flandre s'attache désormais aux destinées du protégé d'Othon. Le Vermandois, le comté de Troyes, fraction d'un même héritage transmis aux fils d'Herbert, se prononcent sans retour désormais, non seulement pour Louis, mais pour toute sa race, à laquelle ils demeureront fidèles lors même qu'elle aura cessé de régner. Une portion de la Bourgogne a été envahie, il est vrai, par Hugues-le-Grand; mais l'autre portion, bien que maintenue à la famille de Raoul, a détaché ses destinées de celles de la Neustrie pour revenir à ses anciennes affections karolingiennes.

Je pourrais passer sous silence les provinces d'outre Loire : on sait d'avance que leur dévouement à la race de Charlemagne ne s'est jamais démenti. Cependant il faut dire que sous le règne de Louis IV ce dévouement éclate plus que jamais, et se traduit non pas seulement en stériles hommages, mais en secours efficaces¹. Avant chacune de ses entreprises ou après chacun de ses revers, le fils de Charles-le-Simple, comme autrefois son père, se retire en Bourgogne ou dans le Midi. On peut même dire que la Bourgogne est sa résidence habituelle, le

¹ Chr. de Flodoard, en 940, 942, *Ser. rer. gall.*, t. VIII, p. 194, 196.

Midi son royaume véritable. Toutes les fois qu'il cesse de combattre, on le retrouve en Bourgogne; toutes les fois qu'il veut recueillir des hommages sincères, profonds, inébranlables, il va dans le Midi. Il y va trois fois ¹, et le comte de Vienne, fils du roi Louis III d'Italie, et le comte de Toulouse, duc de Gothie (Septimanie), et le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne ², et les autres princes aquitains, disent les chroniques ³, viennent en foule près de lui protester de leur inviolable fidélité.

A ces démonstrations sympathiques en faveur des Karolingiens, se joignent encore une fois celles de Hugues lui-même, qui, à la mort de Louis IV, proclame le fils après des hostilités de dix-huit ans contre le père; et cette démarche de Hugues est d'autant plus significative qu'il l'a faite d'accord avec les seigneurs de Bourgogne et d'Aquitaine, réunis à Brunon, archiduc de Lorraine, frère d'Othon-le-Grand ⁴. C'était pour la première fois que les propensions nationales et germanes se prononçaient de concert en faveur d'un même candidat. Or, je l'ai dit, ce candidat était karolingien. Son règne fut de trente-deux ans, et deux périodes bien distinctes se le partagent encore. Durant la première, qui est de vingt ans, et correspond à la partie la plus glorieuse du règne d'Othon-le-Grand, Lothaire, qui avait succédé, encore enfant, à Louis IV, est sous la tutelle protectrice, ou si l'on veut sous la protection tutélaire du monarque allemand. Durant la deuxième période, au contraire, Lothaire poursuit pendant douze ans d'hostilités acharnées Othon II et Othon III, héritiers de la fortune, mais non du génie d'Othon I^{er}.

¹ En 941, 944, 951.

² Ces deux derniers titres avaient appartenu à la maison de Toulouse jusqu'en 951.

³ *Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 195, 197, 207, 306.

⁴ *Script. rer. gall.*, tom. VIII, pag. 219.

Ainsi, Lothaire débute comme son père avait fini, et finit au contraire comme son père avait commencé. Les sympathies germanes, on le voit, n'étaient pas chose invariable dans leur famille. Mais je dirai plus, le protectorat d'Othon, qui les ferait supposer sous Lothaire, est un événement de nulle valeur dans la position respective du parti capétien et du parti karolingien : car ce n'est pas Lothaire seulement que dégraderait aux yeux de la nation une tutelle germane de vingt années, ce serait encore Hugues-Capet, enfant comme Lothaire, ayant perdu son père en même temps que lui, soumis également à la volonté de sa mère, et ayant pour mère ainsi que lui une sœur d'Othon-le-Grand dont les glorieuses volontés dirigent constamment la conduite de ses deux sœurs.

Leur oncle mort, le roi karolingien et le futur roi national rompent tous deux avec la Germanie; mais c'est le premier qui provoque la rupture; le second ne s'y trouve qu'entraîné. Lothaire va insulter Othon II jusque dans son palais. Hugues-Capet se laisse insulter jusque dans sa ville de Paris par Othon, avant de lui devenir hostile. Alors seulement, sur la sommation et sous la direction de Lothaire, Hugues se met à la poursuite du monarque german. Mais, après l'avoir repoussé de France, il l'accompagne bientôt en Italie, se confondant humblement dans le cortège qui va ajouter aux pompes du couronnement impérial. De retour en France, il voit, sans y prendre part, les nouvelles agressions de Lothaire¹, qui, persistant

¹ Tous les historiens modernes parlent d'un traité que je passe sous silence, et qui, terminant les hostilités entre Lothaire et Othon II, par la cession de la Lorraine à la Germanie, n'empêche pas qu'elles ne se renouvellent sous Othon III à l'occasion de cette province.

D'anciennes chroniques disent même que ce traité rendit Lothaire fort odieux en France. Je cite les textes le plus formels : « L'an 980, dit « Sigebert de Gemblours (*Script. rer. gall.*, t. VIII, p. 315), l'empereur Othon et le roi Lothaire s'assemblent sur le Chier, et scel-

comme toute sa race, à ressaisir la Lorraine, veut pour cela profiter de la minorité d'Othon III.

Un membre de la famille royale, le frère même du roi, avait cependant reçu cette province en partage. La Germanie, en la lui offrant, en s'en réservant la suzeraineté, avait cru amener un habile compromis entre ses prétentions et celle des Karolingiens. Mais le compromis n'avait pas été accepté, et depuis ce moment une haine profonde avait éclaté entre le nouveau vas-

« lent entre eux la paix par des sermens; le roi Lothaire renonce à la
« Lorraine. »

« L'an 980, dit la chronique d'Hugues de Fleury (*ibid.*, p. 324),
« la paix est conclue à Reims entre le roi Othon et le roi Lothaire,
« contre la volonté de Hugues et de son frère Henri, contre la vo-
« lonté de l'armée; car le roi Lothaire donnait la Lorraine en hé-
« nèce au roi Othon, ce qui contrista grandement le cœur des prin-
« cipaux Français. »

Les deux chroniqueurs ne sont d'accord, ainsi qu'on le voit, ni sur le lieu du traité, ni sur le mode de cession : cette dissidence doit peu surprendre dans des auteurs qui fourmillent de fautes grossières, et je la leur passerais si je pouvais admettre le fait qu'ils avancent. Mais ce fait, je le nie formellement. Sigebert et Hugues de Fleury écrivaient, tous deux, cent quarante ans après l'événement dont ils parlent les premiers (1112 et 1120); ils écrivaient sous les Capétiens, qu'ils cherchent à flatter. Aucun auteur contemporain n'a parlé du prétendu traité qui aurait excité tant de répugnance chez les Neustriens. La Chronique saxonne même, elle qui ne se fait point faute de supposer des cessions de la Lorraine par les Karolingiens, puisqu'elle parle en 920 d'un abandon que démentent le traité de Bonn et le concile de Coblenz, la Chronique saxonne, dis-je, se contente d'avancer que :
« L'an de l'incarnation 980, Lothaire, roi de Gaule, vint, accompa-
« gné de son fils et de présens magnifiques, vers l'empereur, et que,
« lui donnant satisfaction, il acquit fermement son amitié. » Si
Lothaire était venu apporter son adhésion aux prétentions germanes à l'égard de la Lorraine, il n'aurait pas eu besoin, ce me semble, de se faire accompagner de présens. — La Chronique de Saxe est contemporaine des hostilités et de la réconciliation des deux monarques, ainsi que l'ont prouvé les Bénédictins. (*Script. rer. gall.*, t. VI, p. 217.)

sal de la Germanie et la portion de sa famille demeurée française. C'était pour protester contre cette donation que Lothaire envahissait les états d'Othon II; c'était pour l'annuler qu'il attaquait la Lorraine. C'était, sinon pour le même motif, du moins depuis la même époque, que la reine Emma poursuivait son beau-frère d'une animosité acharnée, dont la persistance ne se démentit ni sous le règne de Lothaire, ni sous celui de son fils Louis V, ni après la mort de ce dernier des rois karolingiens, dont le règne de quelques mois n'offre d'ailleurs qu'une date à la chronologie, qu'un nom à l'histoire.

Mais tandis que la famille du duc Charles se montrait si jalouse de la Lorraine, si hostile envers son propre sang à l'occasion de cette province, les populations mixtes au contraire, et quoi qu'en aient dit des chroniques flatteuses sous la troisième race¹, avaient vu d'un œil bienveillant ou fort tranquille la transaction imaginée par la Germanie. Et d'abord, nous savons que jusqu'à cette heure la politique des Capétiens a tendu constamment à l'abandon de la Lorraine²; puis, dans tous les cas, Hugues-Capet se serait bien gardé de décréditer aux yeux de la nation le prince Charles pour avoir accepté cette province de la main des empereurs allemands, car son père, Hugues-le-Grand, avait rendu hommage non pour une province en litige, mais pour la Neustrie même, à Othon-le-Grand; il se fût gardé surtout de faire réjaillir sur Lothaire le blâme qu'eût mérité la démarche d'un frère, car Frédéric³, le mari de sa sœur, peu de temps après l'avoir épousée, et parce qu'il l'avait épousée,

¹ M. Sim. Sismondi, t. III, p. 478.

² M. Desmichels, t. II, p. 613, 614.

³ Frédéric, fils de Wigeric, comte du palais de Charles-le-Simple, et par conséquent seigneur neustrien, fut investi de la Haute-Lorraine ou Lorraine mosellane par Othon I^{er}, oncle de Béatrix, sœur de Hugues-Capet, en 959. — Charles, frère de Lothaire, et neveu comme lui, comme Hugues-Capet, d'Othon I^{er}, fut investi de la Basse-Lorraine par Othon II, en 977.

s'était vu investir par les Germains, à qui il en avait fait hommage (959), de toute cette moitié de la Lorraine désignée sous le nom de Haute-Lorraine; et il la possédait depuis dix-huit ans (977), lorsque Charles le karolingien accepta l'autre moitié, connue sous le nom de Basse-Lorraine.

Celui-ci était depuis dix ans le vassal de la Germanie, quand la mort de son neveu, Louis V, lui permit d'aspirer au titre de roi. Ce titre, il le prit, et pendant trois ans (987-990) Hugues-Capet n'osa essayer de le lui enlever, car sa vassalité ne lui avait en rien aliéné les esprits. Non seulement le Midi l'avait proclamé comme d'habitude, mais toute cette partie de la Bourgogne qui n'était pas capétienne, et au sein même de la Neustrie, les comtés de Flandre, de Vermandois, de Troyes, s'étaient déclarés en sa faveur; de sorte que, sauf la Normandie, les Capétiens ne possédaient, après des luttes acharnées, comme autrefois au début, que leurs propres duchés pour royaume, tant la candidature nationale avait fait de progrès depuis un siècle! Aussi les armes ne purent décider de la victoire: Charles fut livré par un traître; mais le Midi, laissant pour la seconde fois son sceptre à des mains enchaînées, ne cessa jamais de reconnaître le Karolingien prisonnier, et après sa mort, recueillant ses deux enfans au berceau, ainsi qu'il avait recueilli son aïeul cent ans auparavant, il les proclama comme il avait proclamé Charles-le-Simple: tant la famille karolingienne avait perdu de popularité depuis un siècle!

§ III. — Étude de la question en Italie.

La crise qui dans l'histoire d'Italie correspond à celle dont nous venons d'étudier en France les principaux résultats, n'embrasse guère que trois quarts de siècle, et s'étend depuis la déposition de Charles-le-Gros, dernier empereur karolingien (888), jusqu'à l'avènement d'Othon I^{er}, le véritable restaurateur de l'empire (961). Les soixante-quatorze ans qui séparent ces

deux règnes se partagent pour l'Italie en deux périodes, l'une de trente-six, l'autre de trente-huit ans. Durant la première, Bérenger I^{er} dispute le trône à cinq concurrents. Durant la seconde, huit concurrents se disputent les dépouilles de Bérenger.

Sous Bérenger, nous rechercherons si les sympathies de races ont été pour quelque chose, 1°. dans le choix des candidats; 2°. dans la conduite que tiennent à leur égard les plus puissantes familles italiennes.

Après Bérenger, nous continuerons ce double examen, mais d'une manière plus abrégée et moins méthodique, la multitude des événemens et des candidats ne permettant plus de procéder ni avec la même étendue ni avec le même ordre.

Dans l'une et l'autre de ces périodes, en transportant la discussion du terrain sur lequel l'avait placée M. Thierry, sur un terrain où le savant historien n'avait pas songé à l'amener, nous nous croirons obligé à multiplier les citations d'auteurs originaux, afin de prouver que les questions soulevées à propos de la France sont bien les mêmes qui s'agitent dans tout le monde karolingien.

Au moment où Charles-le-Gros était précipité du faite des grandeurs impériales, l'Italie ne comptait plus en deçà de ses Alpes que trois des nombreux duchés qu'y avaient fondés les Lombards.

Au sud, le plus lombard de tous, celui de Bénévent, toujours rebelle aux Karolingiens, subsistait, toujours soumis à ses ducs nationaux, qui ne voyaient pas de plus bel éloge à inscrire sur leur tombe que celui de n'avoir jamais ployé sous les Francs.¹

Tout au centre, le duché le plus italien, celui où les races se trouvaient le plus mélangées, le duché de Spolète, appartenait à des princes italiens². Or, ces princes, que quelques

¹ Muratori, *Ann. d'Italie*, tom. IV, pag. 465.

² Saint-Marc, *Abrégé chron. de l'Hist. d'Italie*, tom. II, p. 624, 682, et *passim*, fait ces princes d'origine française. Je ne demanderais pas mieux que d'adopter son opinion; mais il ne l'appuie sur aucune

érudits ont voulu, avec des peines infinies, et à mon avis avec un demi-succès, allier à la famille karolingienne¹, s'allient fréquemment et d'une manière indubitable à toutes les grandes familles désormais indigènes qui marchent à la tête des races mixtes. Ainsi, Gui-l'Ancien, le premier d'entre eux, est beau-frère de Siconulfe, le fondateur de la principauté de Salerne.

preuve, sinon sur ce que le panégyriste de Béranger appelle l'empereur Gui *gallicus heros*, et sur ce que Flodoard, *Hist.*, l. IV, c. 3, dit qu'il était parent de Foulques, archevêque de Reims. Mais Gui ne pouvait-il pas être allié de Foulques par les femmes? Liutprand, l. I, c. 6, ne dit-il pas que ce prince avait seulement des *affinités* en Gaule? Nous verrons d'ailleurs un peu plus tard d'où lui vient l'épithète de *gallicus*.

Le savant Joac. Schmidt, dans sa *Dissertatio de Langobardis, etc.*, § 36-38, p. 42-46, a clairement établi la naissance italienne de Gui-l'Ancien, premier duc de Spolète, dont la famille était d'origine germane. Crollius, *Originum Bipontinarum*, par. 1^a, p. 295, adopte complètement le sentiment de Schmidt. Mais ces deux auteurs, fussent-ils dans l'erreur, nous n'en classerions que mieux parmi les races mixtes une famille tellement mêlée que l'on ne peut plus remonter à sa source.

¹ On a voulu rattacher cette famille aux Karolingiens de deux manières : par Gui-l'Ancien et par Lambert I^{er} son fils.

1^o Schmidt s'efforce de prouver que ce gendre de Lothaire, dont parlent les Annales de Fulde sans le nommer, n'est autre que Gui-l'Ancien ; mais Crollius, cette fois, n'ose embrasser l'opinion de Schmidt, combattue par Ohlenschlager (p. 296).

Daniel, dans son *Hist. de Fr.*, t. III, p. 73, et l'*Art de vérifier les dates*, tom. VII, pag. 298, avancent que ce même Gui avait épousé Adélaïde, fille de Pépin, roi d'Italie. — « Je ne sais, dit Muratori, *Ann. d'Italie*, tom. V, pag. 184, d'où Daniel a pu tirer ce fait. »

« Quelques modernes, dit Saint-Marc, tom. II, pag. 624, donnent à l'empereur Gui pour mère une fille de Pépin, roi d'Italie. On n'en trouve point de preuve dans l'antiquité. Ce qui ne me paraît pas douteux, c'est que son père, Gui-l'Ancien, avait pour mère ou pour aïeule quelque femme de la maison de Charlemagne, peut-être une fille du roi Carloman. »

On nous permettra de ne pas admettre ce *peut-être* comme une preuve.

2^o Saint-Marc, tom. I, pag. 416, et d'après lui l'*Art de vérifier*,

L'une de ses filles ¹ épouse un autre prince de Salerne; la seconde ² s'unit à un marquis de Toscane, et l'un de ses fils, Guile-Jeune, obtient la main d'Agiltrude, fille du duc de Bénévent. D'ailleurs, si ces princes ont reçu le lustre du sang karolingien par quelque obscure princesse dont on n'a pu retrouver le nom, ils ajoutent à ce titre celui d'ennemis des Karolingiens mêmes.

qui, soit dit en passant, le copie mot à mot (tom. V, pag. 15), disent que Lambert I^{er}, fils de Gui I^{er} et frère de Gui II empereur, épousa N., fille de Pépin I^{er} d'Aquitaine.

Mais l'*Art de vérifier*, tom. IX, pag. 251, ne donne lui-même à Pépin I^{er} d'Aquitaine que deux filles, et n'en marie aucune à Lambert.

Tout ce qu'on peut alléguer de plus concluant pour établir la parenté des ducs de Spolète et des Karolingiens, ce sont deux passages, l'un de Frodoard (*Script. rer. gall.*, tome VIII, page 160), l'autre de la chronique de Sithieu (tome IX, page 72). Je les citerai volontiers :

Fulco (archiepiscopus remensis) exorat Widonem, ut talis erga Carolum (Simplicem) existat, qualem eum erga propinquum existere decet. — Hi qui favebant generi Caroli... volebant instituere Widonem regem.

Mais si, en présence de ces citations, on ne peut nier la parenté des deux familles, il faut, d'un côté, admettre un Karolingien de plus parmi les candidats nationaux, et avouer, de l'autre, que cette parenté, trop vaguement indiquée pour être d'un degré bien rapproché, donne seulement une chance de plus à la famille de Spolète, qui se trouve en même temps unie plus étroitement qu'aucune autre aux familles italiennes. Toutefois, il est bon d'observer que les Bénédictins, éditeurs de Frodoard et de la chronique de Sithieu, nient l'alliance que ces chroniques feraient supposer. (*Foy.* tom. VIII, p. 51, not.)

¹ Viote, mariée à Gaimar.

² Rothilde épouse Adalbert I^{er}, marquis de Toscane. Saint-Marc, t. II, p. 635, en parlant de Viote, qu'il fait arrière-petite-fille de Guile-Ancien, ce qui est une erreur, cite une chronique de Bénévent où cette princesse est dite, *ex regali stemmate orta*; d'où il conclut qu'elle descend des Karolingiens. Sa supposition serait plus plausible si cette fois elle se retranchait derrière le *peut-être* familier à cet historien.

Ainsi, des deux fils de Gui-l'Ancien, le premier, Lambert, s'est fait dépouiller de son duché de Spolète par l'empereur Louis II, s'y est révolté contre Charles-le-Chauve, son bienfaiteur, et y est mort excommunié par Jean VIII, ce pape dévoué aux Karolingiens; le second, Gui-le-Jeune, non seulement épouse cette Agiltrude, dont le père avait osé jeter Louis dans les fers, mais lui-même à son tour il perd la liberté, après avoir forcé Charles-le-Gros à le mettre au ban de l'empire.

Le dernier des trois duchés, le plus septentrional, celui que sa position, ses mœurs, ses antécédens, rendaient le plus german de tous, le duché de Frioul, venait d'être rétabli par l'empereur Lothaire en faveur de son beau-frère Éberhard, Franc d'origine ¹, uni à Gisèle, fille de Louis-le-Débonnaire et de Judith, princesse bavaroise. Cet Éberhard, possesseur de grandes propriétés sur les bords du Rhin, voulut qu'après sa mort son corps reposât où, vivant, étaient ses affections, et ses fils allèrent pieusement l'ensevelir dans la Germanie supérieure. Sa fille Hatwige épousa le Saxon Ludolphe, aïeul de Henri-l'Oiseleur. L'un de ses fils, celui à qui il devait transmettre sa puissance, Bérenger, s'était uni à l'héritière nouvelle

¹ Je suis ici l'opinion des Bénédictins. (*Hist. litt. de France*, t. V, p. 446.) Voici celle de Saint-Marc, qui lui est opposée, ou plutôt celle de Muratori (*Dell. antich. Esten.*, t. I, p. 225) :

« On ne sait pas précisément de quel pays Ewlrard était originaire.... Il est à présumer qu'Hunrock I^{er} (le fidèle instrument de Charles contre les Avars) était père d'Ewlrard, et, qu'issu d'une famille lombarde qui se serait transportée en France du temps de Pépin-le-Bref, il retourna dans la suite s'établir en Italie, où son mérite lui fit donner le duché de Frioul par Charlemagne. »

A l'appui de cet amas de suppositions si peu concluantes, Saint-Marc allègue un passage du panégyriste, où il est dit que Dieu donne à Bérenger le pays de ses aïeux. Mais en lisant le panégyriste, on démêle facilement que, dans le passage cité, celui-ci fait allusion aux arolingiens, ancêtres de son héros et possesseurs de l'Italie.

du duché de Spolète, lorsque Lambert en avait été expulsé par l'empereur Louis au profit d'un favori français¹, puis s'était vu gratifié lui-même de ce duché par Charles-le-Gros, qui l'avait chargé d'en dépouiller Gui-le-Jeune.

Or, le spoliateur fut, comme le spolié, prétendant au trône d'Italie; ils furent même pendant long-temps les seuls prétendants indigènes, car le duché de Bénévent n'offrit que des sympathies et ses alliances à ceux qui revendiquaient en-deçà des Alpes l'héritage des Karolingiens.

Certes, si les populations mixtes cherchent quelque part autour d'elles un candidat national, celui de l'Italie ne sera point difficile à désigner. Que si au sud, la position géographique du duché lombard et un mélange de races ou moins avancé ou compliqué par les invasions grecques et arabes font que ce candidat ne soit point un prince bénéventin, à coup sûr ce sera bien moins encore ce duc voisin de la Germanie, où sont ses alliances et ses propriétés, ce petit-fils de Louis-le-Débonnaire, ce beau-frère du Saxon Ludolphe, ce spoliateur des princes italiens au profit des rancunes impériales, ce fils d'un étranger que l'on a vu s'introduire en Italie à la suite d'un empereur karolingien dont il a épousé la sœur. Ce sera, à n'en pas douter, cet Italien possesseur de l'Italie centrale, ce Gui, qui a reçu peut-être et en tout cas renié le sang de Charlemagne, et qui sur quatre alliances connues n'en compte pas une seule d'étrangère.

Or, le premier, le seul maître que se donne d'abord ou qu'accepte l'Italie, c'est précisément Bérenger. Et pour savoir si ses relations avec la Germanie, si sa mère karolingienne, lui furent un titre d'exclusion, il suffit de consulter le panégyriste, qui, chantant ses louanges au milieu des orages

¹ Bérenger épouse Bertile, fille de Suppon, premier ministre de l'empereur Louis, et nommé par celui-ci duc de Spolète à la place de Lambert.

mêmes de sa royauté ¹, exposait aux Italiens quels étaient les titres de son héros à leur affection.

« Je chante, dit-il, ce Bérenger illustre par son origine et
 « par ses hauts faits, à qui la souveraine puissance a donné de
 « ranger sous son joug les peuples superbes de l'Italie. Il faut,
 « en remontant aux sources de sa race, savoir de quels an-
 « cêtres il s'enorgueillit, car ma muse toute seule ne peut
 « suffire à célébrer tant de grandeur. Je dois donc dire que le
 « maître de l'Ausonie descendait par ses aïeux de ce Charles
 « Franc d'origine et surnommé le Grand ² sous qui tremblait la
 « terre vers les pôles, et vers les lieux où le soleil radieux sort
 « des ondes, et vers ceux où il s'y précipite, et vers ceux-là
 « encore qu'il brûle chaque jour, emporté sur ses coursiers
 « hors d'haleine. Un autre Charles, celui qui le dernier dirigea
 « l'empire romain sous les rênes d'un prince franc, avait fait
 « nourrir et élever Bérenger devant ses yeux; et le voyant rem-
 « pli d'allégresse à des pensées de guerre, et d'une piété pleine
 « de sagesse, et digne en un mot des regards du trône, il le
 « plaça comme un ami fidèle à son noble côté, comme le mi-
 « nistre le plus apte que pût désirer l'empire si quelque guerre
 « se déchainait ³.

« Mais voici venir le jour où la mort.... doit frapper le roi
 « Charles. La fièvre court par tous ses membres.... On dit que

¹ C'est l'opinion d'A. de Valois, premier éditeur de ce poème, faiblement combattue par le P. Pagi, adoptée d'abord par Muratori (*Rev. it. scr.*, t. II, § 1, p. 373). Muratori, ayant ensuite changé d'avis, pensa que le panégyriste était l'agent de Bérenger II, et avait voulu appuyer la candidature de celui-ci. Mais, au lieu d'atténuer l'importance du document, cette opinion le rendrait plus concluant en notre faveur.

² Bérenger lui-même avait grand soin de rappeler dans ses lettres que Charlemagne était son aïeul (A. Duchesne, tom. III, pag. 881).

³ En effet, lorsqu'en 875 Charles-le-Gros voulut s'opposer à l'élection de Charles-le-Chauve, comme empereur, c'est Bérenger qui guida une partie de ses troupes.

« ses dernières paroles s'adressèrent ainsi à Bérenger *son parent* : Certes, l'Orient devrait te reconnaître pour maître, « ainsi que ces contrées visitées par le soleil lorsqu'il se plonge « dans les ondes, et celles que domine le double axe du monde; « mais du moins les princes de l'Hespérie désirent se soumettre « à ta puissance, et tu possèdes tout ce qui peut te rendre digne « d'un si périlleux honneur. C'est sur toi que va reposer désormais la gloire de *notre* empire; c'est sur tes destinées que « va s'asseoir la puissance de Rome.

« En achevant ces paroles, le roi laisse tomber les rênes de « tant d'États.... Alors un misérable désir s'empara de tous « les peuples jusqu'alors habitués à se confondre dans une « vaste union sous l'empire d'un seul,... *Chaque nation voulut « se choisir son maître.* Mais toutes *transmettant* leur affection « à Bérenger, les seigneurs d'Ausonie craignirent que *le Rhin « ou la Saône* ne leur ravît leur joie si long-temps attendue, « et, se réunissant, ils envoyèrent au nouveau roi le message « suivant : Cette terre, et les habitants de cette terre, et les « fleuves qui caressent nos murs antiques, te sont assez connus. « Que la Gaule farouche ou la cruelle Germanie ne te rappelle point à elles, ne t'empêchent point de dominer sur un « sol digne de toi, sur un sol que *tes proches couronnés* (les « Karolingiens) ont habité depuis long-temps, et que ton père « a préféré à tout autre contrée. »

Je fais large part à la méfiance que doit soulever tout panégyriste. Je n'admets ni l'entrevue avec l'empereur déposé et sans doute bien gardé par Arnulfe, ni le legs du Karolingien mourant à son pupille, ni même, si l'on veut, la démarche des princes italiens, dont toutefois les instances, peut-être exagérées, ne pouvaient être entièrement supposées : seulement je tiens pour certain, et sans doute on ne me le contestera point, que le poète louangeur n'a dû rien avancer de ce qui pour son héros aurait pu devenir un titre de blâme.

Ainsi, il me restera démontré :

Que le père de Bérenger n'était pas Italien, puisqu'il a préféré l'Italie à d'autres contrées;

Que Bérenger lui-même n'avait perdu ni les relations ni les possessions de son père en France et en Germanie, puisqu'on suppose qu'il pourrait quitter l'Italie pour ces pays, où deux trônes lui seraient offerts, indubitablement par suite de l'influence due à ces relations et à ces possessions;

Que les antipathies de races ne sont pas bien profondes, puisque trois variétés sont supposées se disputer le même candidat;

Que la Germanie n'est pas odieuse à l'Italie, puisque l'élève de celle-là devient l'élu de celle-ci, à qui on vante son choix fixé sur le ministre chéri du monarque qui confiait toutes ses affaires à des Allemands;

Que le sang de Charlemagne ne jette point de défaveur sur celui qui l'a reçu;

Que, loin de là, transmis seulement par les femmes, il semble encore le titre principal de Bérenger, puisque c'est à la ligne maternelle de son héros que le poète fait une perpétuelle allusion, omettant, outrageusement pour l'amour-propre indigène, de mentionner sa ligne paternelle, la seule que celui-ci pourrait à toute force réclamer pour une demi-génération.

S'il restait cependant quelques doutes, et sur le caractère germanique de Bérenger, et sur l'adhésion qu'obtient sa royauté malgré ce caractère, une nouvelle citation du panégyriste les ferait disparaître.

Un rival vient disputer à Bérenger sa couronne. Ce rival est celui en qui nous aurions volontiers reconnu un candidat national, Gui-le-Jeune, duc de Spolète. Le poète nous apprend quels défenseurs Bérenger lui oppose. Il les nomme, il indique leur race, et nous retrouvons sous les drapeaux de l'ancien duc du Frioul, d'un côté des chefs et des soldats ger-

maines en grand nombre; de l'autre, toute l'Italie, moins les duchés de Spolète et de Bénévent, celui-ci absorbé dans ses propres périls, celui-là partageant ceux de son maître.

« L'honneur guerrier du Latium (Bérenger), dit le pané-
« gyriste ¹, voyait enfin se déchaîner d'horribles fureurs.... Il
« ordonne aux premiers d'entre ses hommes et aux ministres
« de son royaume de réunir promptement ses bandes pour le
« combat et de *vider au loin les cités de leurs habitants*. Aussitôt
« Walfred assemble ses amis au nombre de trois mille.... Il
« n'en est pas de plus brave parmi ceux que chérit la jeunesse
« ausonienne, que redoute la jeunesse ennemie sur le champ
« de bataille ². On voit accourir les trois fils de Suppon ³,
« foudres de guerre, qu'unit au monarque leur sœur son
« épouse.... Quinze cents cavaliers les accompagnent, recou-
« vrant de métal, selon la coutume de leur nation, leur poi-
« trine d'acier, et ombrageant leur tête de brillantes aigrettes.
« Leuto conduit six cents guerriers, confians dans leur armure
« *teutonique*. Bernard son frère s'enorgueillit d'une troupe sem-
« blable. Tous aiguillonnent avec de longs éperons les flancs
« de leurs coursiers; tous protègent sous des boucliers leurs
« flancs élevés; *car c'est ainsi que les Germains s'arment* pour
« les combats.

« Parmi les plus ardents marche aussi cet Albéric ⁴ qui
« maintenant souille le Tibre de sang et de trahisons. Cinq

¹ *Script. rer. gall.*, tome VIII, page 113.

² Ce Walfred reçut depuis des mains d'Arnulfe, et conserva jusqu'à sa mort, une partie du Frioul, enlevé à Bérenger.

³ Suppon est ce Franc, ministre favori de Louis II, investi par lui du duché de Spolète, ravi à Lambert.

⁴ Muratori (*Rer. it. script.*, tom. II, § 1, pag. 392) pense, malgré les doutes élevés par A. de Valois, que cet Albéric appartient à la maison de Tusculum. Je le crois difficilement, car Albéric, de la maison de Tusculum, plus tard époux de Marozie, est maintenant au nombre des défenseurs de Gui, comme nous le verrons tout à l'heure. (Consulter aussi Saint-Marc, tom. II, pag. 766, note 157.)

« cents héros l'accompagnent, formidables par la force propre
 « à leur race, et autrefois exercés dans les rudes jeux *des*
 « *Francs*. L'impatient Boniface et Bérard rassemblent égale-
 « ment leurs amis.... *La plus grande partie des soldats vul-*
 « *gaires* brandit la pique *italienne*, et se couvre à gauche d'un
 « bouclier rond pour le combat. On voit accourir le redoutable
 « Azzon à la tête de ses compagnons de guerre; et Olric ¹, qui
 « amène les siens des contrées voisines où le Latium cesse
 « avec les eaux de l'Adriatique, où la crainte de l'Abare force
 « à tenir toujours le glaive en main.

« J'effleure en peu de mots de grandes choses. Je ne parle
 « pas même du Rhin ni de son alliance. »

Ici le poète indique à peine les relations étroites qui se sont établies entre le nouveau monarque italien et le *Karolingien* Arnulfe, roi de *Germanie*. Mais le livre suivant est consacré tout entier à en exposer les conséquences, et débute ainsi :

« Cependant la renommée proclame au loin les combats
 « cruels qui ensanglantent l'Ausonie.... Elle vole jusqu'au
 « palais d'Arnulfe, à qui obéissent les contrées germaniques, et
 « que des liens de royale origine unissent à Béranger.... Ar-
 « nulfe médite sur ces alarmantes nouvelles, puis appelle son
 « fils : Sinbald ², lui dit-il, rassemble tes plus vaillantes
 « cohortes et marche à pas rapides vers les champs d'Italie....
 « car ce m'est une affreuse douleur de voir *notre race* menacée
 « jusque dans ses palais. »

Que si à propos de ces secours octroyés par Arnulfe, je m'adressais à un autre écrivain national, au Lombard ³ Liut-

¹ Cet Olric est Suabe, et son nom est amené probablement ici par suite de la position géographique des provinces qu'il défend.

² Un Allemand aurait dit *Zweitebold*, *Zwanzibold*; notre auteur dit *Sinbald*. Ce doit être un Italien. Nous n'avons pas besoin de faire observer qu'en écrivant *Zuentibold*, nous cédon nous-même aux exigences de notre langue plutôt qu'à celles de l'étymologie.

³ Quelques Espagnols ont voulu revendiquer cet historien. Muratori détruit toutes leurs prétentions (*Rer. it. script.*, tom. II, § 1,

prand, et si je demandais à cet écrivain, tout imprégné des préjugés et des passions de son époque, quelles relations existaient entre Bérenger et la Germanie, je ne demeurerais inquiet que d'une chose, ce serait de voir la physionomie du prétendu candidat national se prononcer dans un sens par trop german.

Bérenger vient d'être vaincu; il ne lui reste plus que peu de troupes :

« Alors, dit Liutprand, il implore le secours du tout puissant Arnulfe, offre de se soumettre, lui et les siens, à son autorité, si avec son secours il peut l'emporter sur Gui, et s'approprier le royaume d'Italie. Le roi Arnulfe, séduit par une si grande promesse, ordonne à son fils Zwenibold de franchir les Alpes avec une puissante armée¹. »

Bientôt Zuentibold se retire, gagné par l'argent de Gui.

« Cependant Bérenger arrive en même temps que Zwenibold près d'Arnulfe, et suppliant, il lui offre, en échange de ses secours, la soumission de toute l'Italie, qu'il lui avait déjà promise. Arnulfe, mu par cet espoir, assemble ses troupes et va lui-même vers l'Italie. Bérenger, pour donner un garant de sa promesse, porte le bouclier du roi, comme arrhes de ses engagements..... Les Milanais et les Pavésans, effrayés au bruit des cruautés exercées par Arnulfe, n'osent attendre son arrivée; mais, envoyant vers lui une ambassade, ils promettent d'obéir à ses ordres. Alors le roi confie la défense de Milan à Othon, duc tout puissant des Saxons, et aïeul de cet invincible Othon qui maintenant règne avec bonheur. »

pag. 419). — J'emprunte plus particulièrement mes citations à Liutprand et au panégyriste, non comme aux seuls historiens véridiques de cette époque (ils ne le sont ni l'un ni l'autre, le premier louant Bérenger outre mesure, le second se déclarant l'ennemi de sa famille), mais comme à des historiens contemporains dont les récits, dictés par des vues opposées, peuvent se servir réciproquement de correctifs.

¹ Liutp., liv. I, chap. 7.

Certes, à la vue de ces passages, ne pourrait-on pas me dire : Mais vous vous êtes mépris. Nous renions Bérenger comme candidat national. C'est bien un enfant de la Germanie, c'est bien un Karolingien qui veut s'imposer à l'Italie par violence et en vertu de son origine impériale. L'Italie le repousse, et, en désespoir de cause, il appelle une invasion germanique à l'appui de sa candidature toute germanique. Il joue précisément au-delà des Alpes le même rôle que jouent en deçà ses parents les Karolingiens de France.

Dans tous les cas, ce rôle, s'il le joue, n'est point funeste à ses intérêts, car il survit couronné à cinq compétiteurs, et après un règne de trente-six ans, il meurt comblé des bénédictions des peuples et même des louanges de Liutprand, écrivain morose, à qui il n'arrive pas toujours de louer ses bienfaiteurs.

Mais la vérité veut que nous rassurions les partisans des candidatures nationales sur quelques points du moins, en atténuant le témoignage de Liutprand, que nous considérons, d'après Muratori¹, comme un mauvais historien pour tous les faits qui ne se sont point accomplis sous ses yeux. Liutprand n'est-il pas le réfugié italien accueilli par la Germanie, l'hôte et bientôt l'ambassadeur des Saxons, qui convoitent l'Italie? Sa prévoyance obséquieuse n'a-t-elle pas dû supposer le vasselage de Bérenger I^{er}², et ses promesses à Arnulfe, pour légitimer le vasselage de Bérenger II, et les exigences d'Othon? Et en effet, si Bérenger I^{er} avait formellement engagé l'Italie à Arnulfe, pourquoi celui-ci, au dire même de Liutprand, aurait-il

¹ Liutprando ha la disgrazia d'essere stato un cattivo storico per conto degli affari non succeduti al suo tempo. *Ann. d'It.* V, 192.

² Liutprand et les chroniqueurs qui l'ont copié sont les seuls qui parlent de ce vasselage. Les annales allemandes contemporaines (*Ann. de Fulde*) disent simplement que Bérenger vint trouver Arnulfe, et fut maintenu dans son royaume moyennant la cession de quelques villages.

essayé, avant la campagne terminée, de se substituer à son vassal, auquel il voulut faire arracher les yeux? Une semblable conduite, incompréhensible si Bérenger est un vassal soumis, reçoit au contraire une explication naturelle si le monarque lombard, après avoir accepté un auxiliaire, s'est refusé à subir un maître; s'il a épousé les intérêts de l'Italie, où rien ne répugnait à une alliance, mais où tout repoussait une domination germanique; et l'explication devient d'autant plus plausible que Liutprand nous montre l'Italie épousant de son côté les intérêts de Bérenger, prenant Arnulfe en haine, du moment où éclate sa perfidie, et poursuivant avec fureur son armée, qu'elle décime; ce qu'elle n'eût certes point fait pour venger un traître qui l'eût vendue.

Ici donc, comme tant de fois déjà, nous retombons sur cette conclusion : Les races mixtes n'ont d'antipathies ni contre la race germanique ni contre la famille karolingienne; leur candidat peut appartenir à toutes deux, s'appuyer sur toutes deux, pourvu qu'il réponde au seul besoin réel de l'époque, celui de la dislocation, du fractionnement, ou, comme on dirait de nos jours, de la décentralisation. Que si cette candidature ne paraît plus nationale par ses conditions essentielles, je m'en féliciterai, car c'est précisément ce que je voulais établir.

Mais du moment où l'on ne peut plus la revendiquer comme nationale, peut-être persistera-t-on à la regarder comme germanique, et à chercher parmi les rivalités malheureuses opposées à Bérenger la véritable candidature nationale.

En effet, dès le début, j'ai signalé moi-même un prétendant qui me paraissait réunir à l'avance toutes les conditions voulues pour devenir le véritable élu de l'Italie; et si rien, dans sa conduite postérieure, ne vient démentir les inductions que l'on peut tirer de ses antécédens, je serai obligé de laisser gain de cause à l'objection.

Ayons encore une fois recours à l'écrivain national : « Tan-

« dis que Charles-le-Gros vivait », les deux princes les plus
« puissans de l'Italie étaient ses serviteurs. L'un se nommait
« Gui et l'autre Bérenger. Ceux-ci s'engagèrent tellement dans
« les liens d'une alliance amicale qu'ils se promirent, s'ils
« survivaient au roi Charles, d'aider mutuellement à leur élé-
« vation, de sorte qu'en même temps Gui pût s'emparer de la
« France romaine, et Bérenger de l'Italie... Aussi dès que Gui
« eut appris la mort de Charles, il se hâta vers Rome, et, sans
« prendre conseil des Francs, il se fit conférer par l'onction
« l'empire de toute la France. » Ici, comme naguère dans la
narration du panégyriste, je laisse de côté les invraisemblances,
et ne prétends m'occuper ni de cette onction précipitée reçue
à Rome, ni de ce pacte conclu entre deux rivaux, dont l'un
avait été récemment chargé de dépouiller l'autre. Tout ce que
je veux recueillir du récit de l'historien lombard, tout ce que
je veux faire constater par sa bouche indigène, c'est qu'en
Italie il n'y a point de candidat indigène. A l'entendre même,
il n'y a point de candidat. Deux trônes sont vacans; deux
ambitions s'arrangent entre elles pour y monter. Les popula-
tions n'y sont pour rien, ou, si les arrangemens pris sup-
posent l'adhésion, non des masses, mais de quelques hommes
puissans qui les dominent, les sympathies de ces hommes sont
si peu nationales, tellement individuelles, qu'elles permettent
au prétendant le plus italien de se réserver la France, au pré-
tendant le plus français de jeter son dévolu sur l'Italie.

Toutefois, il faut l'avouer, l'un des deux contractans attei-
gnit seul son but; Gui-le-Jeune se vit repoussé de la Gaule
franke : il en fut repoussé, dit Liutprand, parce que les
Francs trouvèrent *qu'il ne faisait pas assez bonne cuisine*. Les
races, au premier aspect, ne paraissent pour rien dans ce
motif d'exclusion, à moins que les partisans de leur influence

* Liutprand, liv. I, chap. 6.

ne voient dans le reproche adressé à Gui par les races gloutonnes de la Germanie un motif de plus pour classer la famille spolétaine parmi les races si sobres de l'Italie. Voyons donc quelles seront les chances de Gui dans cette Italie où les candidatures nationales n'ont point pour base les appétits gastriques !

Repoussé de France, où son ambition s'était un instant fourvoyée, le duc de Spolète revient à ses destinées véritables. Une armée va soutenir ses prétentions sur l'Italie. Le panégyriste, qui nous a dit quels chefs s'attachaient à la fortune de Bérenger, nous révélera sur quels appuis se fondent les espérances patriotiques de son rival.

« Le héros *gaulois* ¹ » (le poète désigne toujours ainsi Gui, qui, après avoir convoité le trône de France, revient à la tête d'une armée française conquérir l'Italie), « le héros gau-
« lois prend les armes en voyant ses forces accrues de chefs
« qui franchissent les sommets aériens des Alpes. Anscher ² et
« son frère lui amènent cinq cents hommes de leur propre
« nation, effrénés, pleins de bravoure, bien pourvus de traits
« et de force. Gauslin hâte trois cents cavaliers qui ne respi-
« rent que la guerre; Ubet en conduit deux cents au-dessus
« de tout éloge. Tous ont les mêmes armes, les mêmes vête-
« mens et le courage de leur race dans le cœur.

« La jeunesse étrusque ³, si célèbre autrefois, ... dégénérée
« maintenant, vient aussi pour combattre... Celle de Came-

¹ Panégyr., liv. II, v. 12.

² Saint-Marc, t. II, p. 610, et le *Recueil des Hist.*, t. VIII, p. 755, *ind. rer.*, font ici un contre-sens en lisant : *Anscher, frère de Gui*. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir ce qui est dit de ce même Anscher, plus bas, liv. II, v. 189 à 198.

³ « Par Étrusques il faut entendre ici ceux de Spolète. Spolète est « dans l'Ombrie, dira-t-on : cela est vrai, mais l'Ombrie faisait « alors partie de l'Étrurie. » (Note d'A. de Valois, *Script. rer. gall.*, t. VIII, p. 108.)

« rino se glorifie d'une cohorte de mille compagnons. Albéric,
 « illustré par son courage et non moins par son origine,
 « mais pauvre encore, se montre joyeux à la tête de cent
 « soldats '... Pourquoi, Raginer, te précipiter furieux avec
 « tes compagnons choisis pour le crime? Il n'est ni dessein ni
 « force qui puissent lutter contre la force ou les desseins du
 « maître de l'Olympe, qui a donné à Bérenger le Latium, pays
 « de ses ancêtres? Wilhelm dirige ses trois cents amis, à l'abri
 « sous leur cuirasse, menaçans sous leur casque, prompts à
 « lancer un trait. Ubalde en guide un nombre égal, également
 « animé. »

Ainsi, sous les étendards de Gui se trouvent, d'un côté une poignée d'Italiens accourus de ses états héréditaires et quelques aventuriers cherchant fortune, Albéric, *pauvre maintenant*, mais qui deviendra possesseur de Camerino; Ubalde, père de Boniface, qui sera duc de Spolète : de l'autre, une foule de Francs qui constituent la force de l'armée, et dont les chefs sont loin d'être tous indiqués ici, car plus bas le panégyriste en désigne plusieurs ² qu'il avait omis dans le premier dénombrement. D'ailleurs, s'il est besoin de constater que les Francs affluent dans l'armée de Gui, et que les Italiens s'y trouvent en petit nombre, il suffira de rappeler les paroles qu'Arnulfe adresse à son fils Sinbald en l'envoyant au secours de Bérenger :

« Va, lui dit-il, marche à pas rapides vers les champs
 « d'Italie, où le roi Bérenger est aux prises avec les *Gaulois*
 « audacieux (il n'est pas même question des Italiens); car on
 « dirait que ces Gaulois renaissent de leurs blessures ou s'ac-

¹ Cet Albéric fut plus tard duc de Spolète, et ce fut des mains de Bérenger qu'il reçut le duché héréditaire de la famille de Gui, dont il est maintenant un des appuis.

² Milon, Gui le Séquanais, etc.

« croissent tout à coup par un miraculeux enfantement des montagnes, *tant il en vient!* »

Il demeure donc établi que le candidat national s'appuie cette fois encore sur des auxiliaires étrangers.

Mais si les sympathies italiennes n'étaient pas assez puissantes pour le faire triompher seules, peut-être du moins n'attendaient-elles que le succès pour éclater avec force. — Le succès arriva, incomplet, il est vrai, car il n'alla jamais jusqu'à ranger l'Italie entière sous les lois de Gui; mais il arriva. Gui fut vainqueur, et il nous reste encore l'acte curieux par lequel il fut proclamé roi. Cette pièce est évidemment la plus importante du débat qui s'agite. La voici :

Synode de Pavie.

« Après les guerres horribles et les épouvantables désastres
 « qui ont affligé notre province en punition de nos crimes,
 « Gui, notre glorieux seigneur et roi, gouvernant paisiblement
 « ce royaume, où il a assoupi la rage de ses ennemis, nous
 « humbles évêques, nous nous sommes réunis en collège dans
 « le palais de Pavie... avec la permission dudit prince, afin
 « d'imposer en vue de leur salut une salutaire pénitence
 « à ceux qui se sont souillés d'homicides, de sacrilèges, de
 « rapines et d'autres crimes...; et dans la crainte que de si
 « grands maux ne se renouvellent ou ne s'accroissent, nous
 « avons décrété qu'ils seraient combattus par nos décisions
 « pastorales et avec l'aide du roi. »

Les six premiers articles sont exclusivement consacrés aux

¹ Et il en vient non seulement de la Gaule romaine, mais encore de la Bourgogne transjurane; car les Annales de Fulde (*Script. rer. gall.* t. VIII, p. 55) nous apprennent qu'Anschaire, comte au service de Li, défendait Ivree avec une garnison fournie par Rodolphe.

intérêts de l'Église, à recommander le respect dû à Rome, aux propriétés ecclésiastiques, aux privilèges du clergé. Les sept derniers seulement concernent les affaires publiques.

VII.

« Que les hommes du peuple et tous les fils de l'Église
« usent librement de leurs lois; que l'exacteur public n'exige
« d'eux que ce qui est déterminé par la règle; qu'ils ne soient
« pas opprimés. Si cela arrive, que le comte du lieu s'y oppose
« légalement dans le cas où il voudrait dorénavant exercer sa
« charge; mais s'il néglige de le faire, ou si l'oppression vient
« de lui, ou s'il favorise l'oppresser, qu'il demeure excom-
« munié par l'évêque du lieu jusqu'à entière satisfaction.

VIII.

« Les palatins qui demeurent attachés au roi le serviront
« paisiblement, sans déprédations, contents de leur solde.

IX.

« Ceux qui au temps du plaid se réunissent de divers points
« n'exerceront aucune rapine dans les métairies, ni dans les
« cités où ils passeront, achetant à juste prix, selon l'ancienne
« coutume, ce qui leur sera nécessaire.

X.

« Si ceux qui viennent *des provinces étrangères* osent tenter
« quelque déprédation... dans ce royaume, celui au service de
« qui ils seront devra les amener à l'audience, ou payer
« l'amende pour eux, et n'essayera plus désormais d'employer
« sa puissance à les défendre dans de semblables entreprises;
« ou s'il le fait, il demeurera excommunié jusqu'à résipiscence.

XI.

« En outre, *parce que* le glorieux roi Gui a daigné nous

« promettre de se conformer aux présents décrets... , il nous a
 « plu à tous de l'élire comme roi, seigneur, et défenseur; de
 « sorte que maintenant et désormais, lui nous gouvernant
 « selon les devoirs de la royauté, chacun de nous lui obéira à
 « son rang, et aidera comme il le pourra à sa conservation et
 « à celle de son royaume.

XII.

« Il n'est aucune langue qui puisse raconter, aucune
 « plume qui puisse exposer quels effroyables malheurs sont
 « survenus jusqu'à cette heure à ce royaume d'Italie depuis la
 « mort du prince d'heureuse mémoire *Charles, glorieux em-*
 « *pereur et notre seigneur*. Dans ces jours de deuil, comme à
 « un signe certain, accoururent des hommes qui, furtivement
 « et frauduleusement, par des menaces et des promesses,
 « nous amenèrent à consentir, moitié de gré, moitié de force,
 « à ce qu'ils s'emparassent de la royauté¹. Mais *parce que*
 « l'illustre prince Gui survenant, ceux-ci, déjà mis deux fois en
 « fuite, se sont évanouis comme une fumée, et nous ont laissés
 « dans l'embarras (*in ambiguo*), comme des brebis n'ayant plus
 « de pasteur, nous avons jugé nécessaire de nous réunir à
 « Pavie, dans le palais du roi; et là, dans un colloque, trai-
 « tant avec sollicitude du salut commun et de l'état de ce
 « royaume, nous avons tous décrété, d'un même esprit et par
 « une même décision, de placer au faite de l'état, de choisir
 « comme notre seigneur et roi le susdit magnanime prince
 « Gui, pour nous protéger, pour nous gouverner en toute
 « puissance, *attendu que* ce roi magnifique, aidé du secours
 « divin, comme nous le croyons, *a triomphé puissamment de*
 « *ses ennemis*, et a attribué ses succès, non pas à son cou-
 « rage, mais à la miséricorde divine. De plus, il a pris Dieu

¹ On va voir par ce qui va suivre qu'il s'agit ici de Bérenger seule-
 ment.

« à témoin qu'il aimait de cœur et voulait exalter la sainte
 « Église romaine ; qu'il respecterait en toute chose les droits
 « ecclésiastiques ; qu'il accorderait à *chacun de ses sujets de*
 « *vivre selon sa loi* ; qu'il extirperait entièrement les rapines
 « du royaume ; enfin, qu'il assiérait la paix sur de nouvelles
 « bases , et l'observerait fidèlement.

XIII.

« Donc, et en conséquence de ces indices et de plusieurs
 « autres qui témoignent de sa bonne volonté, nous lui avons
 « confié le gouvernail de ce royaume ; nous nous sommes atta-
 « chés à lui de tout l'effort de notre cœur, et d'un commun
 « consentement nous l'avons proclamé maintenant et à tou-
 « jours notre seigneur très pieux et notre roi très excellent. »

C'est bien ici la voix véritable des populations , non la voix trompeuse des hommes d'armes qui sont à *qui les paie le mieux*¹. Ce sont les évêques vivant au sein des cités, étudiant leurs besoins et recueillant leurs vœux, qui viennent parler au nom du peuple, et qui, après avoir stipulé, comme de raison, les intérêts de l'Église, réclament tout d'abord et avant même de songer à l'élection du roi, en faveur de ce peuple opprimé dont ils se constituent les défenseurs. Et, pour le remarquer en passant, ils réclament avec instance et à diverses reprises la liberté pour chacun *de suivre sa loi* ; ce qui ne prouve pas une fusion bien consommée entre les races diverses.

Mais, distinctes ou mélangées, que disent donc au vainqueur ces races par la bouche de leurs évêques ? — Le champ est ouvert même à la flatterie pour supposer un enthousiasme qui n'existerait pas ; à plus forte raison la vérité va-t-elle le proclamer s'il existe. Mais elle ne proclame rien, sinon que

¹ Liutp., liv. II, ch. 10 et *passim*.

Gui est accepté, *parce qu'il l'a emporté sur ses ennemis*, parce qu'il promet de faire droit aux plaintes du peuple. Le peuple était heureux sous les Karolingiens : il a été fidèle au glorieux Charles (Charles-le-Gros) *jusqu'à sa mort*, à dater de laquelle ont commencé tous ses maux. Or, ces maux, il les doit en partie à Gui, et ne le lui dissimule point ; s'il l'intronise, c'est pour les faire cesser. — Il les doit encore au rival de Gui, à celui qui a introduit les Germains en Italie, au vaincu qui va sans doute supporter seul le poids des invectives. — Loin de là, on en parle sans aigreur, même après sa défaite, même devant son vainqueur. On l'avait accepté sans répugnance, moitié de gré, moitié de force, dit-on ; car il faut bien s'excuser, et certes on ne peut s'excuser avec plus de ménagemens. Ce n'est point le peuple qui renie le vaincu, c'est le vaincu qui abandonne le peuple : il était son pasteur ; le pasteur laisse le bercaïl dans l'embarras, et le bercaïl se donne ; voilà tout.

Certes, bien adroit serait qui découvrirait là des affections ou des antipathies nationales. Mais peut-être du moins celles-ci se manifesteront-elles à l'occasion de ces nuées d'étrangers francs ou germains qui du haut des monts s'abattent sur le sol de l'Italie ? Un des XIII articles du synode leur est consacré¹ ; on les y range à la suite des palatins, des hommes du plaid, comme cortège obligé du roi. D'ailleurs, ni aversion, ni anathèmes. Tout ce qu'on leur demande, c'est de ne point piller. A ce prix, ils peuvent vivre tranquilles au sein du pays.

Un plus long commentaire de cette pièce décisive serait, je pense, superflu. Le meilleur commentaire, c'est d'ailleurs Gui qui se charge de le donner. Son rival, au temps de son pouvoir, n'avait jamais affecté qu'un seul titre, celui de roi d'Italie ; et en cela, du moins, il avait obéi d'instinct, sinon

¹ Art. X.

par calcul, au vœu de la population indigène. Mais, à peine maître de la couronne lombarde, Gui va à Rome l'échanger contre la couronne impériale ; et le prétendu candidat national, manquant à la seule condition des candidatures réelles de l'époque, fait frapper son effigie avec le diadème et le manteau de Charlemagne, et cet exergue : *Renouvellement de l'empire des Francs*¹.

Ce n'est pas tout : à peine revêtu de la pourpre karolingienne, Gui se hâte d'en couvrir son fils Lambert II, l'héritier de sa fortune et de ses projets. Tous les monumens l'attestent², mais aucun ne dit qu'il se le fasse associer au trône d'Italie, bien distinct, comme on sait, du trône impérial. Le contraire est même implicitement prouvé par un passage de Liutprand, qu'il sera curieux de citer par plus d'une raison :

« Le roi Gui, suivant à la trace Arnulfe, qui retournait en
« Germanie, fut frappé de mort près du fleuve Taro. Dès que
« Bérenger l'eut appris, il vint à la hâte à Pavie, et s'empara
« puissamment du royaume. Mais parce qu'ils craignaient que
« Bérenger ne vengeât son injure, et aussi parce que les Ita-
« liens veulent toujours avoir deux maîtres, afin de les mainte-
« nir en crainte l'un par l'autre, les fidèles et les fauteurs de
« Gui choisirent pour roi son fils nommé Lambert, jeune homme
« fort beau, encore adolescent et peu guerrier. Le peuple com-
« mença également à se rendre vers celui-ci, à délaisser Bé-

¹ *Renovatio imperii Francorum*. — Sceau de plomb dont l'empreinte est reproduite par Muratori. (*Rer. it. script.*, t. II, § 1, p. 416.) Bérenger reçut aussi, il est vrai, la couronne impériale ; mais il ne la reçut que vingt-quatre ans après Gui, vingt-huit ans après avoir été couronné roi d'Italie, onze ans après être demeuré maître du royaume sans compétiteur ; et encore il ne s'achemina vers Rome qu'à prix d'or : il fallut que le pape et le peuple, menacés par les Sarrasins, lui offrisent des trésors pour le déterminer à se faire sacrer empereur.

² Signon. *De Reg. Ital.*, liv. VI ; Fiorentini, *Comm. de rebus comit. Mathildis*, liv. III, p. 27 ; chartre du 4 mars 897.

« renger. Or, Bérenger n'avait que peu de troupes, et, n'osant
« s'opposer à Lambert, qui se dirigeait sur Pavie avec une
« grande armée, il se retira dans Vérone, et y demeura en
« sûreté.

« Mais peu après, comme Lambert était d'un caractère sé-
« vère, il devint odieux aux princes, qui dirigèrent leurs en-
« voyés à Vérone, et demandèrent au roi Bérenger de venir
« vers eux et d'expulser Lambert. »

Ainsi, l'élu de la nation attache beaucoup plus de prix à la couronne impériale qu'à la couronne nationale.

Ainsi, son fils ne ceint celle-ci, après la mort de son père, que parce qu'il faut aux Italiens deux maîtres à la fois.

Ainsi enfin, les adhésions sont si peu significatives qu'elles varient au gré seulement de l'intérêt personnel, se portant sur Lambert lorsqu'on redoute Bérenger, revenant à Bérenger lorsque l'on hait Lambert.

Mais Lambert, comme son père, meurt d'une mort prématurée, et avec lui disparaît la dernière chance de retrouver une candidature nationale opposée à celle de Bérenger, car les trois derniers rivaux de ce monarque sont tellement étrangers à l'Italie, dont ils convoitent le sceptre, tellement Germains ou Karolingiens, qu'il suffit de les nommer pour trancher la question. Le premier de tous est Arnulfe, roi de Germanie, bâtard du Karolingien bavarois Carloman. Le second est Louis, l'élu de la Bourgogne provençale, le fils d'Ermangarde, fille elle-même de l'empereur Louis II, qui est issu par Lothaire de Louis-le-Débonnaire. En dernier lieu vient enfin Rodolphe, l'élu de l'autre Bourgogne, le descendant du Welfh Conrad, père de cette Judith, tige féminine de tous les Karolingiens français.

Certes, énoncer de semblables candidatures, c'est avoir déterminé leur caractère, et je regarderais comme oiseuse toute discussion dont elles seraient désormais le sujet. Une chose cependant peut n'être pas inutile, c'est de rechercher sommairement

quelles adhésions elles rencontrent en Italie. Je vais l'essayer.

Les principautés lombardes du sud gravitant toujours dans une orbite à part, je ne puis tenir compte que du royaume d'Italie proprement dit, et, si l'on veut, de Rome, qui, sans en faire partie, se trouve néanmoins mêlée à ses révolutions.

Rome, par une politique constante et tout égoïste, n'a jamais fait acception de races ni de nationalité : à ses yeux, le meilleur titre a toujours été l'éloignement. Plus un candidat offrait de chances à l'absence, plus il avait de chances pour l'empire.

C'est en vertu de ce principe que le pape Étienne V, ami politique de son voisin Gui-le-Jeune, si odieux à ses prédécesseurs¹, consent à le couronner, puis appelle secrètement Arnulfe du fond de la Germanie².

C'est sous l'influence des mêmes idées que le pape Formose, après avoir associé Lambert à son père, après avoir écrit à Foulques, archevêque de Reims, leur parent : « Qu'il avait pour Lambert des soins paternels, qu'il l'aimait comme le plus cher de ses fils, qu'il voulait vivre avec lui dans une union inaltérable³ », député de concert avec les autres princes vers Arnulfe, en Bavière, pour le prier très instamment de venir arracher le royaume d'Italie et les biens de saint Pierre aux mauvais chrétiens, dont les principaux sont Gui et Lambert son fils⁴.

Enfin, c'est dans le même but que Louis de Provence est opposé à Bérenger, et Bérenger aux Sarrasins.

¹ Voir les lettres de Jean VIII, et surtout celle du 11 novembre 891, où le pape traite Gui de brigand, d'enragé, etc., etc.

² Herm. Contract., *Script. rer. gall.*, tom. VIII, p. 248. Muratori prétend que Herman se trompe, et que c'est Formose et non Étienne qui appelle Arnulfe; mais Saint-Marc le réfute, t. II, p. 640.

³ Flodoard, liv. IV, chap. 2.

⁴ Ann. de Fulde, *Script. rer. gall.*, tom. VIII, p. 54.

A mon avis, cette explication est la seule que l'on puisse donner de la conduite des pontifes romains. Je pourrais remarquer cependant que leur sympathie semble acquise d'une façon plus particulière à des candidats karolingiens ; mais c'est dans le royaume d'Italie seulement que les adhésions me paraissent significatives.

La statistique féodale de ce royaume, à l'époque où nous sommes parvenus, signale comme puissantes, outre les deux maisons duciales de Frioul et de Spolète, les deux maisons margraviales d'Ivrée et de Toscane. Celles-ci, dont l'influence domine, ou du moins se fait ressentir dans toutes les questions qui se débattent autour d'elles, avaient alors pour chefs deux princes portant le même nom, le nom d'Adalbert.

Adalbert le Toscan était d'une race acclimatée depuis quatre générations en Italie, et associée de projets, d'entreprises, d'affections et d'alliances à la famille des ducs de Spolète. Ainsi, Adalbert I^{er}, père de celui dont je m'occupe, avait été le complice du duc Lambert dans ses attentats contre les papes. Tous deux avaient encouru de concert l'excommunication de Jean VIII, qui, après avoir imploré contre eux l'assistance du karolingien le plus rapproché, de Bérenger, duc de Frioul, s'était vu forcé de passer les monts pour solliciter celle des Karolingiens français. L'alliance des deux complices n'en était devenue que plus étroite ; et pour en resserrer les liens, Adalbert I^{er} avait épousé la sœur de Lambert, Rotilde, que le pape avait dès lors enveloppée dans ses anathèmes, aggravés d'épithètes dont Muratori s'est montré trop scandalisé¹ pour que j'ose les répéter. Enfin Adalbert II après Adalbert I^{er}, et Gui-le-Jeune après Lambert, entretiennent les relations bienveillantes établies par leurs prédécesseurs. Il nous reste encore une charte octroyée à l'évêque de Fiésole par l'empereur Gui à la prière

¹ *Ann. d'Ital.*, tom. V, pag. 152.

de son cher neveu le marquis Adalbert¹. Adalbert, de son côté, n'était point demeuré avec son oncle en retour de bons procédés. Contrairement aux habitudes de l'époque, il avait choisi pour ses enfans les noms de leurs aïeux maternels, Gui et Lambert.

L'autre Adalbert, le marquis d'Ivrée, était en Italie le second de sa race². Germain d'origine, ses états, situés au pied des

¹ 26 mai 890.

² Nulle part je n'ai pu trouver bien établie la généalogie des marquis d'Ivrée. Guichenon (*Hist. gén. de la Maison de Savoie*, tom. I, pag. 162) la dresse ainsi :

ANSCHAIRE.
 ┌───────────┐
 ADALBERT I^{er}.
 └───────────┘
 BÉRENGER. ANSCHAIRE.
 ┌───────────┐
 ADALBERT II.

Cette filiation me paraît être la vraie, mais Guichenon se contente de l'indiquer sans la prouver. A. de Valois, dont l'opinion est conforme à celle de Guichenon (*Script. rer. ital.*, t. II, § 1, p. 376), avance de plus, qu'Anschaire, l'auteur de la maison d'Ivrée, est Franc d'origine. Seulement l'autorité sur laquelle il se fonde, ou n'existe pas, ou est faussement indiquée. Ainsi, il renvoie à Luitprand, liv. I, ch. 10, où il n'est point question des marquis d'Ivrée. Il en est question, il est vrai, au liv. II, ch. 10; mais voici tout ce qu'en dit l'historien lombard : *Adalbertus Eporegiæ marchio erat, cui et Berengarius filiam suam, nomine Gisilam, conjugio copulaverat, ex qua filium genuerat cui et avi sui vocabulum dederat.*

Le P. Pagi (t. III, p. 856) copie Valois mot pour mot jusque dans sa fausse indication. Muratori, en les citant tous deux (*Antich. Esten.*, t. I, p. 206), insinue qu'ils pourraient bien s'être trompés sur l'origine d'Anschaire, mais se contente de conjecturer timidement qu'Anschaire pourrait bien être de nation lombarde.

Certes, si ces flambeaux de la science ont laissé la question dans une semblable obscurité, c'est qu'une solution positive était impossible : après eux, le champ n'est plus ouvert qu'aux conjectures. J'oserai en hasarder quelques unes.

Négligeant les hypothèses des généalogistes fabuleux, qui cependant rattachent Anschaire au Franc Ansprand, à qui Charlemagne avait

Alpes, le mettaient en contact avec les populations les plus germanes de la péninsule. Franc de nation, une parenté présumée se trouvait établie entre lui et Bérenger, le fils du Franc Éberhard. Aussi une parenté réelle était venue bientôt s'ajouter à tant de liens naturels. Adalbert avait épousé Gisèle, fille de Bérenger et petite-fille de cette autre Gisèle dont l'aïeul était Charlemagne. Enfin pour mettre un dernier sceau à tant

confié la défense d'Ivrée, je ne veux m'appuyer que sur des autorités contemporaines.

Dans le panégyriste (liv. II, v. 15), un Anschaire, Franc d'origine, descend des monts et combat sous les drapeaux de Gui. Chez Liutprand, l. I, c. 9, un Anschaire, partisan de Gui, défend, *avec une armée franco-bourguignonne*, la place d'Ivrée, située au pied des Alpes.

Ou je me trompe fort, ou ces deux Anschaire, tous deux Francs de naissance, tous deux au service de Gui, ne forment qu'un seul personnage. Mais la preuve de cette identité n'étant pas indispensable pour établir l'origine étrangère de la maison d'Ivrée, il me suffit de chercher ici à mettre en évidence les liens qui la rattachent certainement à la race franque, et probablement à Anschaire le Franco-Bourguignon.

1° Adalbert est celui que tous les critiques s'accordent à regarder comme la tige de la maison d'Ivrée. Or, Adalbert succède à Anschaire dans le marquisat d'Ivrée, et donne à l'un de ses fils le nom de son prédécesseur. Ces deux circonstances sont-elles seulement l'effet du hasard?

2° Liutprand trace à deux reprises et après un assez long intervalle le portrait d'Anschaire et celui d'Adalbert. Les traits qu'il leur prête sont peu flatteurs, mais pleins de ressemblance entre eux. Si ce peintre est véridique, ces deux princes doivent appartenir à une même famille. S'il ne l'est point, leur parenté devient bien plus probable encore: issus du même sang, ils auront été victimes d'une même haine. *Anscharius* (dit Liutp., liv. I, chap. 9) *erat vir formidolosus valde, ei omnino similis qui a Marone canitur*:

Largus opum, lingua melior, sed frigida bello
Dextra....

Adalbertus (ajoute-t-il, liv. II, chap. 16) *erat vir non bellicosus, sed sagacitatis miræ et nimie calliditatis.*

Ne serait-il pas d'abord assez étrange que deux personnages, tous

de relations sympathiques, le nouvel époux, contrevenant aux coutumes germaniques, avait donné à son premier né, non point le nom de son ancêtre paternel, mais celui de Bérenger, le père de sa mère.

Où les analogies de races seront les plus mensongers de

deux timides, tous deux rusés, et n'ayant entre eux de commun que leur lâcheté et leur fourberie, se fussent emparés coup sur coup du même fief en présence de la population la plus belliqueuse de l'Italie? Mais si l'on ouvre Liutprand même, on reconnaît bientôt que ces deux personnages sont braves et actifs, non moins que fourbes et rusés, ainsi que l'atteste le dicton populaire, qui surnomme l'un d'eux *Longue-Épée et Courte-Foi*. (Liutp., liv. II, ch. 10.) Dès lors ne se rappelle-t-on pas qu'Adalbert est le père de Bérenger II, l'ennemi personnel de l'historien; et les invectives prononcées contre Anschaire, puis répétées contre Adalbert en termes à peu près semblables, ne deviennent-elles pas une preuve de parenté entre ces derniers?

5° En vain Adalbert épousera la fille de Bérenger I^{er}, ses affections demeureront à la Bourgogne, dont Anschaire commandait les troupes. Son fils, Bérenger II, épousera Willa la Bourguignonne. Lui-même appellera en Italie les deux rois des deux Bourgognes, Louis et Rodolphe. Enfin, sous lui comme sous son prédécesseur, Ivree n'est, à proprement parler, qu'un camp fortifié qui sert aux hordes bourguignonnes de centre d'opérations. (Voir Liutp., liv. III, ch. 4.)

Mais, quelque plausibles que soient ces inductions, supposons-les fausses, je le veux : Adalbert n'en sera pas moins Franc, et de plus, il deviendra alors le premier de sa race investi du marquisat d'Ivree. Plus d'une autorité nous mettra sur la voie de son origine.

Le chapelain de la grande comtesse Mathilde, Donizon, fait parler la forteresse de Canosse, autrefois assiégée par Bérenger II et par Adalbert II son fils. « Je suis inexpugnable, » dit-elle :

*Rex Berengerius probat hoc et filius ejus ;
Hi Longobardi fortes noscuntur in armis
Esse — sed extincti per me sunt, ac peregrini
A regno facti ; credebant me quia Franci
Hi reges ambo, dum princeps viveret Atto,
Me circumdare, quod opus sibi venit amarum*

(Doniz., *Vita Mathild.*, l. I, c. 1 ; *Scr. rer. ital.*, V, 346.)

Tout en suivant cette leçon, établie par G. Leibnitz d'après plu-

tous les indices lorsqu'il s'agira de candidatures nationales, ou d'un côté la famille de Toscane se déclarera l'ennemie acharnée des prétentions de Bérenger, et de l'autre la famille d'Ivrée leur prètera un appui invariable.

Interrogeons donc encore une fois les chroniques contemporaines :

« Adalbert (II), illustre marquis des Toscans, deux ans après la mort de Gui, essaya de se révolter contre Lambert, son fils. Cet Adalbert était si puissant qu'entre tous les princes d'Italie lui seul était surnommé le Riche. Il avait une femme du nom de Berthe, à l'instigation de laquelle il forma cette coupable entreprise¹. »

Donc, avant l'extinction même de la famille spolétaine, les marquis de Toscane, ces autres candidats présomptifs de l'Italie centrale, renient la candidature couronnée, et cela pour lui opposer la leur, non point comme plus nationale, mais

sieurs manuscrits, Muratori (*Antich. Esten.*, t. I, p. 206), cite deux autres manuscrits qui portent *frangi* au lieu de *Franci*, et adopte leur variante, parce que, dit-il, les deux rois sont appelés *Lombards* dans le texte de Donizon quelques vers plus haut. Mais Muratori aurait pu remarquer que, quelques vers plus bas (*ib.*, p. 348), Bérenger est appelé *roi ligurien*; d'où l'on est autorisé à conclure que ces épithètes se rapportent à la nation que gouvernait la famille d'Ivrée, bien plus qu'à sa propre origine; et qu'ainsi Donizon pouvait, sans se contredire, appeler, à quelques vers de distance, Bérenger et son fils des rois lombards et des rois francs. Cette conclusion est d'autant plus plausible qu'un texte formel de Léon d'Ostie vient la confirmer. Cet auteur, parlant de la révolution qui ravit le royaume d'Italie à Bérenger et à Adalbert pour le transmettre à Othon-le-Grand, dit, sans que cette fois on puisse élever de doutes sur le texte : « *Italiae regno à Francis ad Teutonicos transgresso...* » (*Scr. rer. gall.*, t. VIII, p. 151.)

Ainsi, qu'on admette ou qu'on récuse Anschaire comme souche de la famille d'Ivrée, celle-ci demeure toujours franque, franque par la racine avec lui, franque par le tronc sans lui.

¹ Liutp., liv. I, chap. II.

comme karolingienne; car cette Berthe est une Karolingienne¹; c'est une Karolingienne qu'a épousée le plus riche marquis d'Italie, le fils de Rothilde la Spolétaine, et cette Karolingienne a soudain improvisé la candidature de son nouvel époux. Liutprand tient à le prouver, car il continue :

« Tandis que le marquis Adalbert franchit le mont Bardone² avec une armée de Toscans mal disciplinés, cette nouvelle parvient aux oreilles du roi Lambert, qui chassait dans la forêt de Marengo. Celui-ci..., réunissant à la hâte environ cent hommes d'armes qu'il avait près de lui, s'avance d'une course rapide au-devant de son ennemi... Adalbert surpris est forcé de se cacher dans une crèche parmi des animaux; mais, bientôt découvert, il est amené en la présence de Lambert, qui lui adresse sur-le-champ ces paroles : Certes, ta femme Berthe était inspirée d'un esprit prophétique lorsqu'elle promettait de faire de toi un âne plutôt que de n'en point faire un roi; car, n'ayant pu réussir à ceci, elle t'a amené, pour n'en avoir pas le démenti, à te confondre dans une étable avec les quadrupèdes d'Arcadie³. »

Voici donc les principaux appuis de la candidature nationale devenus candidats karolingiens, et désormais leurs alliances seront invariablement karolingiennes, dussent-elles s'adresser à Béranger. Ainsi Adalbert vaincu fut conduit garrotté à Pavie, et y demeura prisonnier jusqu'à ce que Béranger, après la mort de Lambert, le délivrât et lui rendît sa puissance⁴.

Et l'ancien duc de Frioul n'en était pas à ses premières relations de bonne intelligence envers l'ancien allié de la maison de Spolète. Il aidait alors Adalbert à réparer les conséquences de sa rupture avec Lambert le candidat italien, comme deux

¹ Fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Waldrade.

² L'un des sommets de l'Apennin, entre le Parmesan et le territoire de Lucques.

³ Liutp., liv. I, ch. 11.

⁴ *Id.*, *ibid.*

ans plus tôt Adalbert l'avait aidé lui-même à prévenir les résultats de sa rupture avec Arnulfe, le prétendant germain. C'est ce que nous apprennent les Annales de Fulde :

« Tandis que le roi Arnulfe, disent-elles, s'avancait vers Rome pour y recevoir la couronne impériale, une rumeur sinistre parvint à ses oreilles et à celles de toute l'armée, savoir, que Bérenger avait renoncé à sa fidélité, et que dans ce but il avait hâté son retour en Italie, où de fréquents colloques entre lui et Adalbert, marquis de Toscane, avaient déterminé celui-ci à se soustraire, par toutes sortes de moyens, à l'obéissance du monarque¹. »

Mais si les sympathies de la maison de Toscane se portent évidemment sur les Karolingiens, et particulièrement sur Bérenger, au détriment de la famille spolétaine, même avant l'extinction de celle-ci, les propensions de la maison d'Ivrée inclineront-elles plus invariablement vers leur centre supposé ? C'est encore Liutprand qui va satisfaire à cette question.

Aussitôt après la mort de Lambert (qui meurt quelques mois avant Arnulfe, autre prétendant à la couronne d'Italie), presque tous les Italiens invitent un certain Louis, né de la race des Bourguignons (c'était Louis III, roi de Provence, karolingien par sa mère), à venir vers eux, à dépouiller Bérenger du royaume, et à le revendiquer pour lui-même. L'auteur d'une entreprise si criminelle était Adalbert, marquis d'Ivrée, à qui ce même Bérenger avait uni sa fille nommée Gisèle... Louis arriva donc en Italie. Dès que Bérenger l'eut appris, il s'avança au-devant de son ennemi. Celui-ci, se voyant attaqué par des troupes nombreuses et défendu par une poignée de partisans, promit, avec serment, que s'il lui était accordé de se retirer, il ne paraîtrait jamais en Italie. Or, Louis ne fut si facilement

¹ *Recueil des Hist. de France*, t. VIII, p. 56.

« expulsé que parce que Bérenger, à force de présens, s'était
« rendu fermement fidèle Adalbert, très puissant marquis de
« Toscane ». »

Donc, au moment où disparaissent tous ses rivaux indigènes ou étrangers, voici une nouvelle rivalité suscitée à Bérenger; celui qui la suscite, c'est le gendre de Bérenger; celui qui la fait échouer, c'est le neveu de l'empereur Gui. D'ailleurs, la nouvelle candidature est étrangère à l'Italie, et de plus karolingienne, comme d'habitude. Encore une fois, l'histoire ne s'est-elle pas donné à l'avance le malin plaisir de prendre le contre-pied de toutes les assertions tentées pour expliquer les candidatures italiennes?

Mais non, certes, dira-t-on, chacun est fidèle à son rôle : Adalbert d'Ivrée est Franco-Bourguignon avant d'être gendre de Bérenger, et il appelle en Italie un Franco-Bourguignon. Adalbert le Toscan est indigène, et il chasse un étranger d'Italie; quoi de plus conforme au système?

Eh bien! oublions que la famille de Toscane a voulu en chasser Lambert, qui n'était pas un étranger; oublions que la famille d'Ivrée y est venue pour défendre la maison de Spolète, et s'est alliée à celle de Frioul; et continuons à traduire Liutprand :

« Voilà qu'un modique intervalle de temps s'étant écoulé,
« le roi Bérenger parut odieux au susdit Adalbert, marquis de
« Toscane. Berthe, femme de celui-ci..., ne contribua pas
« médiocrement à diriger la chose dans ce sens; et, bientôt,
« d'accord avec le marquis Adalbert, les autres princes d'Ita-
« lie envoyèrent vers Louis pour le prier de revenir. Celui-ci,
« pressé par le désir de régner, oublia son serment, et, cédant
« à ces instances, reparut en Italie; c'est pourquoi Bérenger,
« voyant tous les princes, tant italiens que toscans, accueillir

« son rival, se retira dans Vérone. Mais Louis, ne cessant de
« le poursuivre à la tête des Italiens, le chassa même de
« Vérone, et se soumit virilement tout le royaume¹. »

Eh bien ! Adalbert le Toscan est-il ici fidèle à son rôle ? Mais
reste encore Adalbert le Franco-Bourguignon. — Liutprand
va nous venir en aide :

« Ces choses consommées, il parut bon à Louis de visiter
« la Toscane comme il venait de visiter l'Italie. Sortant donc
« de Pavie, il se dirigea vers Lucques, où Adalbert, marquis
« de Toscane, le reçut avec un appareil merveilleux. Or Louis,
« voyant dans le palais d'Adalbert un si grand nombre d'hommes
« d'armes bien équipés et tant de dignité et tant d'opulence,
« ne put s'empêcher d'en être envieux, et de dire secrètement
« aux siens : Celui-ci devrait certainement s'appeler roi plutôt
« que marquis ; car il ne m'est inférieur en rien, si ce n'est
« de nom. Cette parole ne fut pas tenue si cachée qu'elle
« ne revînt à Adalbert. Berthe l'ayant apprise employa toutes
« les ruses dont elle était remplie, non seulement pour éloigner
« son époux de la fidélité jurée, mais encore pour rendre in-
« fidèles envers Louis *tous les princes italiens*. »

Adalbert d'Ivrée faisait, ce me semble, partie de ces princes
italiens qui tous abandonnent Louis le Bourguignon, et lui
laissent crever les yeux par Béranger. Étaient-ce cette fois les
sentimens de famille qui avaient prévalu, ou les liens de race
qui avaient faibli ? Je l'ignore ; mais douze ans de parfaite har-
monie s'écoulaient entre les deux marquis et le monarque dont
ils ont rétabli la fortune. Adalbert marquis d'Ivrée, veuf de
la fille karolingienne du roi, s'unit à la fille karolingienne de
l'autre Adalbert². Celui-ci meurt, et Béranger transmet l'hé-
ritage toscan au fils du riche marquis à qui il ne manquait que
le titre de roi, et auquel cependant l'Italie ne l'a point donné.

¹ Liutp., liv. II, ch. 10.

² Ermengarde, fille de Berthe et d'Adalbert II.

Elle ne le donne pas davantage à Gui, son fils, qui voulut s'en emparer, perdit momentanément la liberté, et n'en usa plus que dans l'intérêt de Bérenger, lorsque celui-ci la lui eut rendue.

Elle l'accorda, au contraire, à un étranger, à Rodolphe, le cinquième et dernier des concurrens sérieux qu'eut à combattre Bérenger.

« Dans ce temps, dit le diacre lombard ¹, Rodolphe, roi « très magnifique, commandait à la Bourgogne; il lui arriva « d'accroître sa prépondérance en épousant la fille du puissant « Burkard, duc de Suabe. Aussi les Italiens, lui députant des « messagers, le prièrent de venir vers eux et de chasser « Bérenger...

« Parmi ceux qui étaient rebelles à ce roi, on remarquait « son gendre Adalbert et Odelric, comte de son palais, qui « tirait son origine du sang suabe ²...

« Rodolphe, accueilli par tous, ne laissa rien à Bérenger, « sinon la ville de Vérone, et pendant trois ans il occupa viri- « lement tout le royaume... Ces trois ans passés, le roi Ro- « dolphe continua à être agréable aux uns, mais commença à « déplaire aux autres; d'où il arriva qu'une moitié du peuple « voulait Rodolphe et une autre moitié Bérenger... Aussi éclata « une guerre civile très grave ³...

« Rodolphe avait donné sa sœur Waldrade..., honnête et « belle matrone, en mariage au très puissant comte Boniface « (ce Boniface était Italien d'origine ⁴) qui, de notre temps, « est devenu marquis de Spolète et de Camerino. Celui-ci, réu- « nissant ses troupes, vint en secours au roi Rodolphe; mais, « comme c'était un homme aussi adroit qu'audacieux, au lieu

¹ Liv. II, ch. 16.

² Liutp., liv. II, ch. 15.

³ Liutp., liv. II, ch. 17.

⁴ Liutp., liv. II, ch. 18.

« de soutenir le premier choc, il préféra se placer en embuscade, et attendre l'issue de l'affaire. Déjà presque tous les hommes d'armes de Rodolphe avaient fui, et ceux de Bérenger commençaient à recueillir les dépouilles, lorsque Boniface sortit de sa retraite, et força à la fuite les vainqueurs, dont il fit un immense carnage¹. »

Rodolphe retourna bientôt en Bourgogne, et Bérenger fut assassiné dans Vérone, par suite d'une vengeance particulière.

Ce dernier épisode d'un si long règne dont chaque fait s'est montré hostile au système des candidatures nationales ne semble-t-il pas écrit avec l'intention de résumer en ma faveur les principaux argumens que tous ces faits m'ont fournis?

Bérenger est bien jusqu'au dernier moment Germain dans ses habitudes, lui qui a choisi un Saxon pour comte de son palais.

Ce comte abandonne sa cause, il est vrai; mais c'est pour servir celle d'un candidat encore plus germain.

L'Italie l'abandonne de même, et c'est aussi en faveur du candidat le plus germain, en faveur de Rodolphe, qu'elle convie à son trône, *parce qu'il a épousé la fille de Burkard*, le puissant duc de Suabe.

Un homme donne la victoire à Rodolphe, et cet homme est de pure origine italienne; c'est le fils de Huchald, autrefois l'un des fermes appuis de l'empereur Gui; c'est l'héritier des possessions patrimoniales de cet empereur, du duché de Spolète, le plus central des fiefs italiens.

Enfin les deux maisons d'Ivrée et de Toscane se retrouvent au dénouement comme nous les avons vues au début, agissant en sens inverse des affinités de famille. Adalbert d'Ivrée, dont la carrière politique s'est ouverte en introduisant le roi de Bourgogne cisjurane dans les États de son beau-père, la clôt en les livrant au roi de Bourgogne transjurane.

Adalbert de Toscane est mort fidèle à Bérenger, et Gui, son

¹ Liutpr., liv. II, ch. 18.

fil, voit mourir Bérenger sans avoir cessé de lui être fidèle. L'histoire ne mêle point son nom à la dernière rébellion, et les archives de l'archevêché de Lucques nous le montrent d'autant, avec scrupule et jusqu'au dernier instant, ses diplômes du règne de Bérenger¹.

Ce règne s'était prolongé avec ses fortunes diverses l'espace de trente-six années. Trente-huit ans, avons-nous dit, doivent s'écouler encore avant que la péninsule redevienne sous Othon ce qu'elle avait été sous Charlemagne, simple province d'un empire. Durant cette dernière période de liberté, l'Italie s'épuise en efforts suprêmes pour se constituer en nation; mais ces efforts sont dirigés en tout sens, tendent n'importe vers quel point, s'adressent n'importe à quelle personne, et cependant, soit hasard, soit préméditation, ne tendent jamais à mettre en relief une famille indigène, s'adressent toujours à des Karolingiens, et préféablement à des Karolingiens de branches étrangères.

Mon opinion me paraît avoir subi avec trop d'avantage le contrôle des événemens durant la première période pour avoir rien à redouter de la seconde, où les résultats généraux s'annoncent d'une manière si favorable: aussi, en l'abordant, je crois pouvoir me montrer plus sobre de détails.

Après la mort de Bérenger, qui suit de près celle du second Adalbert, les destinées de l'Italie demeurent plus que jamais liées à celles des deux puissans marquisats de Toscane et d'Ivrée: or, les destinées de ces marquisats mêmes se trouvent remises aux mains de deux femmes, de Berthe la Karolingienne, veuve d'Adalbert le Toscan, et d'Ermangarde, leur fille, veuve de l'autre Adalbert: la première est mère de deux fils, de Gui et de Lambert, tous deux actifs, puissans, riches et braves; la seconde est tutrice des deux fils de son époux, de Bérenger II, petit-fils de Bérenger I^{er}, et d'Anschaire, dont elle-même a doté

¹ Saint-Marc, *Abr. chron. de l'hist. d'It.*, II, 700, col. 2.

un second lit. — Ainsi, deux Karolingiennes et quatre princes karolingiens vont disposer du trône lombard. En effet, leurs efforts se réunissent pour en expulser Rodolphe. Une réaction violente se déclare contre les Bourguignons. Le protégé de la maison d'Ivrée en devient l'ennemi. L'inimitié de la maison de Toscane lui est acquise de longue date. Bientôt, à sa candidature italienne, le dernier rival de Bérenger ne trouve plus que son beau-père, le duc de Suabe, pour appui, qu'une invasion allemande pour ressource, et la Lombardie voit encore une fois les Germains inonder ses plaines. Mais Gui et Lambert assassinent le duc de Suabe à l'issue d'une chasse; leur sœur Ermangarde trompe Rodolphe, l'enlève à son armée, et lui fait repasser les Alpes pour toujours. Le trône est libre. L'un des quatre Karolingiens d'Italie va sans doute y monter. La maison de Toscane, fidèle jusqu'au dernier instant à la royauté de Bérenger I^{er}, pourra l'être à sa mémoire et proclamer son petit-fils; ou si les fils d'Adalbert le Toscan veulent enfin ajouter à leur puissance le seul titre qui ait manqué à leur père, jamais candidature italienne et karolingienne à la fois n'aura réuni plus de chances.

Mais Berthe la Karolingienne avait eu de Thibaut, comte d'Arles, deux fils, Hugues et Boson¹, avant de donner Gui et Lambert à la famille de Toscane. Les fils du comte d'Arles avaient été élevés en Provence. Hugues, le plus habile, était parvenu à s'y imposer comme ministre, et aspirait à y succéder comme roi² au roi Louis, à qui Bérenger avait autrefois

¹ Un passage de Liutpr., liv. III, ch. 15, ferait croire que Boson n'est que frère consanguin de Hugues. — Saint-Marc parle d'une charte de laquelle il résulterait qu'ils sont aussi frères utérins. Cette charte est sans doute celle que donne Ughelli, *Ital. sacr.*, I, in episc. lucens., p. 801 (édit. de Colet). Mais cette pièce, je l'avoue, ne me paraît pas assez concluante.

² Saint-Marc, t. II, p. 710, col. 2, prétend que Hugues était déjà roi de Provence lorsqu'il devint roi d'Italie. *L'Art de vérifier les dates*, t. X, p. 379, le réfute complètement.

ravi la vue. Qui le croirait ? c'est sur cet aventurier que se fixe d'un commun accord le choix des maisons de Toscane et d'Ivrée. Renonçant à leurs propres chances, elles qui venaient d'interdire l'Italie aux Bourguignons du Jura, elles l'ouvrent à d'autres Bourguignons ; et en cela le vœu populaire les seconde tellement que l'accueil fait à leur candidat est demeuré proverbial dans le Midi, où l'on entend dire encore de nos jours : *être reçu comme le roi Huguet en Italie*. L'heureux aventurier n'eut d'ailleurs pas moins à se louer de ses compatriotes. Dès que le trône de Louis-l'Aveugle devint vacant, son fils en fut exclu ; une assemblée générale y fit monter Hugues, et les deux races se rencontrèrent réunies dans une sympathie commune pour le même candidat. Mais, ô vanité des candidatures d'alors ! avant quatre ans écoulés l'Italie ne voulait plus de Hugues à qui elle s'était donnée, et Hugues ne voulait plus de la Provence qui s'était donnée à lui. Les Italiens rappelaient Rodolphe qu'ils avaient chassé, chassaient Hugues qu'ils avaient appelé ; et Hugues donnait à Rodolphe sa Provence qui l'aimait, pour conserver l'Italie qui le rejetait ; et Rodolphe acceptait la Provence sans la consulter, abandonnant l'Italie dont il connaissait les vœux. Puis, à défaut de Rodolphe, les Lombards appelaient un Bavarois, Arnulfe-le-Mauvais, et Hugues, au candidat germain opposait un allié germain, le roi même de la Germanie, Henri-l'Oiseleur¹.

Et ce n'est pas seulement chez les masses, inconstantes de leur nature, que ces changemens nous frappent. Les individus eux-mêmes varient à tout instant, les affections se supplantent, les caractères se démentent, les existences politiques se contredisent, les progrès du fractionnement ont amené d'étranges résultats ; il n'y a plus d'unité, même dans la volonté individuelle ; ou plutôt la volonté individuelle n'a plus qu'un but,

¹ Liutpr., liv. III, ch. 5 et 15.

celui de se mettre en relief; et pour atteindre ce but, les moyens les plus opposés lui semblent bons tour à tour.

Ainsi en était-il d'Adalbert, marquis d'Ivrée, le grand promoteur de candidatures. Sa puissance, éclosée de la fortune des empereurs spolétiens, s'est grandie d'une alliance avec Bérenger, s'est déployée en faveur d'un Provençal, est revenue long-temps à Bérenger, puis l'a délaissé tout à coup pour un Bourguignon; perfide envers tous, fidèle à soi-même, renversant toutes les fortunes, consolidant la sienne, et disposant du trône en attendant qu'elle s'y repose.

Ainsi en est-il maintenant du roi Hugues, de qui émanent successivement les actes les plus opposés, auxquels manquerait un sens si on ne les voyait converger en un milieu commun sous l'intérêt qui les dicte.

C'est à la maison de Toscane surtout que Hugues doit le trône; mais le trône à peine obtenu il ruine cette famille, il flétrit l'honneur de sa mère, il renverse la fortune de ses frères utérins, qui sont, dit-il, les enfans supposés de Berthe et d'Adalbert. Il fait crever les yeux à Lambert, qui tient à prouver sa légitimité, et peut-être à ressaisir sa candidature¹. A la place de ce frère renié, de ce soutien brisé, il appelle un frère qu'il avoue, un soutien de choix, le Provençal Boson; et bientôt Boson, qui ne peut être renié, est brisé à son tour.

Dans le marquisat d'Ivrée, même appui accepté, puis méconnu par Hugues. Il enveloppe Ermengarde dans l'ingratitude dont il paie ses frères et leur mère commune. Il donne à Bérenger II sa nièce en mariage, à Anschaire le duché de Spolète en présent, puis il essaie de ravir la vue au premier, la puissance au second. Bérenger perd ses états et s'enfuit. Anschaire veut conserver les siens et perd la vie.

¹ Lintprand dit, liv. III, ch. 13 : « Hugues craignait que les Italiens ne l'abandonnassent et ne se choisissent Lambert pour roi. »

Hugues n'apporte pas moins de disparate dans ses alliances de famille que dans ses alliances politiques : lorsque les Italiens l'appellent, il est uni à une femme d'origine teutone¹ ; arrivé en Italie, il obtient la main d'une dame romaine, de la célèbre Marozie ; après avoir épousé la mère, il insulte le fils, Albéric, qui le chasse de Rome ; chassé par Albéric, il lui offre et lui donne sa fille ; il a chassé lui-même Rodolphe de l'Italie, et il fait monter sur le trône d'Italie la fille de Rodolphe, la belle Adélaïde, qu'il donne à son fils Lothaire, après se l'être associé ; Rodolphe meurt, il épouse sa veuve : or, cette veuve est la fille de Burkard, le puissant duc de Suabe.

Que si, aux épouses légitimes du libidineux Provençal, on joint ses quatre concubines, il s'en trouve une d'origine allemande, deux d'origine lombarde, une d'origine romaine².

Certes, tout ce qu'on peut conclure de ce pêle-mêle, c'est que la famille de Hugues était appelée avant tout à réaliser alors la théorie des races mixtes.

Mais laissons de côté les variations individuelles, et revenons à celles des masses, non moins opiniâtrement défavorables au système que je combats et plus directement concluantes.

Bérenger II, le petit-fils du Franc Anschaire, l'arrière-petit-fils du Franc Eberhard, a été obligé de fuir loin de son marquisat d'Ivrée. Tout plein des sympathies de son aïeul l'autre Bérenger, il s'est réfugié en Allemagne. Hermann, duc de Suabe, Othon, roi de Germanie, lui offrent un asile et un appui. Bérenger revient sur les frontières d'Italie proclamer sa candidature à la tête d'une armée allemande. Le premier transfuge qui accourt à sa voix est Milon, comte de Vérone, celui qui naguère appelait en Italie le Germain Arnulfe-le-Mauvais. Bientôt une vaste désertion se déclare, et transporte l'armée

¹ Liutpr., liv. III, ch. 5, et Chron. saxon. *Scr. rer. gall.*, VII, 226.

² Liutpr., liv. IV, ch. 6.

de Hugues dans le camp de Bérenger. Hugues voit le danger; il députe son fils vers les rebelles : « Pour moi, je n'ai pas
« su vous être agréable, leur fait-il dire, mais mon fils, quelle
« injure en avez-vous reçue? Pour l'amour de Dieu, conser-
« vez-lui le trône, et rendez-le-vous agréable selon vos vo-
« lontés. » Et le roi Lothaire se prosterne devant l'assemblée; et comme celle-ci veut seulement un roi qui *lui soit agréable*, comme sans doute les questions de races lui sont indifférentes, elle conserve le trône à Lothaire. Bérenger garde, il est vrai, le pouvoir durant la vie, et se saisit du trône à la mort de Lothaire. D'ailleurs, rien n'égale l'accueil fait à ce nouvel arrivé de Germanie, si ce n'est peut-être l'enthousiasme qu'avait excité son rival. « Il fallait voir, dit Liutprand, son ennemi déclaré¹, il fallait voir quelle joie immense s'empara
« alors des Italiens. Ils se mirent à aboyer qu'un autre David
« leur était advenu, et, dans leur aveuglement, ils le préfé-
« raient à Charles-le-Grand. » — Notez, en passant, quel cas l'historien et le peuple lombard font encore de Charles-le-Grand. — « Et cependant, dit ailleurs Liutprand, en
« parlant toujours de Bérenger², ce tyran trafique encore
« de l'Italie; il y fait affluer toutes les nations étrangères, non
« pour la secourir, mais pour l'opprimer. »

Si l'on dépouille ces dernières paroles de leur exagération haineuse, on voit, d'un côté, que ses relations germaniques n'avaient rien enlevé de ses chances à la candidature de Bérenger, et de l'autre, que Liutprand lui-même tolérerait, au sein du pays, toute intervention qui aurait pour but d'en servir les intérêts. En un mot, ce ne sont pas les races étrangères que l'on semble haïr, c'est l'indépendance nationale que l'on paraît aimer; mais au fond chacun ne songe qu'à sa propre

¹ Liv. V, ch. 14.

² Liv. II, ch. 10.

fortune. Ainsi Liutprand écrivait les lignes que nous venons de citer à la cour même d'Othon; et la plume qui accusait Bérenger de trafiquer de l'Italie provoquait le monarque german à l'envahir. Et celui-ci l'envahit. Et la voix de Liutprand ne fut pas la seule à l'y appeler. Une autre s'éleva, étrange à entendre, celle de la maison de Bourgogne, que représentait maintenant en Italie la belle Adélaïde. Chose remarquable, et qui pour la centième fois prouve toute l'inconstance des sympathies d'alors, cette maison de Bourgogne, jadis si hostile aux rois germains, qui allaient périodiquement l'assaillir dans les Alpes, si convoiteuse de l'Italie, où l'a appelée, défendue, maintenue la maison d'Ivrée, maintenant ennemie implacable de celle-ci, emploie toutes ses séductions à lui attirer la rivalité de ceux-là. Rodolphe n'a été roi que par Adalbert, le fils d'Adalbert cesse d'être roi par la fille de Rodolphe. La belle veuve, fidèle à la mémoire d'un premier époux, dont le père a dépouillé son père, dont les oncles ont assassiné son aïeul, invoque Othon pour échapper à un nouvel époux dont la famille a été le plus ferme appui de sa famille; et l'ambitieux Othon, démentant lui-même ses premières alliances, après avoir protégé Bérenger contre le ressentiment de Hugues, vient protéger la belle-fille de Hugues contre le ressentiment de Bérenger. Adélaïde paie cette protection de sa main, l'Italie de son trône, et la reine et le royaume perdent à jamais la liberté, Adélaïde en s'élevant au rang d'impératrice, l'Italie en descendant à celui de province.

« Alors, dit Léon d'Ostie¹, qui met en relief d'un seul mot « le résultat général de cette révolution, alors l'empire passa « en Italie des *Francs* aux *Teutons*. »

Ce mot clôt et résume avec netteté la discussion sur les candidatures de la Péninsule. En effet, c'était bien à des

¹ *Script. rer. gall.*, VIII, 151.

Frances qu'avait été constamment confié durant soixante-quinze ans le soin de constituer la nationalité italienne. De quatorze candidats qui s'étaient offerts, dix seulement avaient été agréés, tous les dix *Frances* ou issus des *Frances*, ou appuyés par des *Frances* : c'étaient Bérenger, fils du Franc Eberhard; Gui, le héros *gaulois*, et son fils; Arnulfe, descendant de Charlemagne; Louis, roi de Provence; Rodolphe, roi de Bourgogne; Hugues et Lothaire, comtes d'Arles; Bérenger et Adalbert, issus d'Anschaire et d'Eberhard. Parmi les quatre candidats qui échouent, l'un est exclusivement Germain, Arnulfe de Bavière; les trois autres sont Italiens: Adalbert, Gui et Lambert, les riches marquis de Toscane. Enfin, des quatorze candidats deux seulement n'appartiennent pas à la famille karolingienne, Arnulfe-le-Mauvais et Rodolphe.

J'ai dit que la discussion était close, et je n'ai rien à y ajouter, je pense, pour établir d'un côté qu'il n'y a pas eu en Italie de candidatures nationales proprement dites, et de l'autre, que les candidats karolingiens y ont surtout prévalu. De ces deux faits, il résulte que les antipathies de race ont été à cette époque sans influence politique; mais ces antipathies, si prononcées autrefois, avaient-elles donc entièrement disparu? Je ne le prétends pas; il en reste quelques traces dans les paroles, sinon dans les actes, dans les rodomontades des individus, sinon dans les propensions des masses. Quatre fragmens d'auteurs contemporains l'attestent, et je n'ai point envie de le dissimuler. Je citerai ces fragmens en entier; seulement, pour en établir le véritable sens, j'en rapprocherai certaines particularités, également puisées aux sources contemporaines.

Les races étrangères que nous avons vues descendre en Italie pour en revendiquer le trône se réduisent à quatre : la race franque, la race ou plutôt la nuance germano-bavaroise, la nuance germano-suabe, et la race franco-bourguignonne. Par un hasard assez singulier, chacun des quatre fragmens que je

vais citer se rapporte à l'une des quatre races dont nous venons de nous occuper.

Le premier concerne les Franes. Il est emprunté au panégyriste, et forme l'épisode d'un combat entre les partisans de Gui et ceux de Bérenger.

... « S'avancant au milieu des rangs épais : Pourquoi donc, « s'écrie Hubert, pourquoi, Italiens, recouvrir d'armes rudes « vos cœurs mous aux combats ? Ce qui vous convient, c'est de « vous charger l'estomac de vin et de mets abondans ¹ et d'em- « plir vos hautes maisons de métal jaune et brillant. De sem- « blables soins n'occupent point le Gaulois, lui dont tout le « désir est de dompter les nations voisines, et de rapporter sous « son toit abaissé des dépouilles comme trophées. — Mais, « tandis qu'il élève ces vaines paroles, la lance de Wifred pé- « nètre avec ces mots dans l'asile où se cache cette ame su- « perbe : Misérable Gaulois, le coup dirigé par ma main t'ap- « prendra, je pense, si les Ausoniens sont dénués de vigueur. « — Hubert, jetant un horrible regard à son ennemi, tombe, « et, moribond, saisit l'herbe avec les dents ². »

Pour ne point assigner à ces gasconnades de champ de bataille plus d'importance qu'elles n'en ont, il suffira, je pense, de se rappeler qu'Hubert est un Franc au service d'un Italien, et Wifred un Italien au service d'un Franc.

La seconde citation est empruntée à Liutprand ³ et aux guerres dans lesquelles Arnulfe le Karolingien est l'auxiliaire de Bérenger.

« Le vingt et unième jour s'était écoulé sans qu'aucun des « deux partis de Gui ou de Zwentibold pût nuire au parti en-

¹ La sobriété italienne, méconnue ici dans les invectives du Franc Hubert, est complètement vengée plus bas dans le discours d'Albéric aux Romains.

² *Script. rer. gall.*, VIII, 116.

³ *Liv. I*, ch. 7.

« nemi, et chaque jour un Bava-
« rois, insultant aux troupes
« italiennes, les accusait de ne savoir ni se battre ni monter à
« cheval. Pour comble d'outrages, l'agresseur s'avança jusque
« dans leurs rangs, arracha une pique aux mains d'un soldat,
« et se retira triomphant dans le camp des siens. Hucbald, père
« de ce Boniface qui de nos jours est devenu marquis de Ca-
« merino et de Spolète, brûlant de venger une si grande in-
« sulte faite à sa nation, saisit un bouclier et marcha contre
« le provocateur... Comme celui-ci faisait tourner son cheval
« pour revenir ensuite attaquer Hucbald par derrière, Hucbald
« le frappa entre les deux épaules, et sa lance pénétra jusqu'au
« cœur... Cette victoire inspira une grande terreur aux Bava-
« rois, une grande audace aux Italiens. »

Tout à l'heure c'était au parti de Bérenger qu'appartenait Wifred, maintenant c'est de l'armée de Gui que sort Hucbald, tous deux vengeurs de l'Italie outragée. L'Italie avait donc à la fois ses détracteurs et ses défenseurs dans le même camp, mettant leur nationalité au service d'une même cause, et ayant besoin pour se la rappeler qu'elle fût insultée par le camp ennemi. — D'ailleurs, j'ai déjà dit que le fils de Hucbald, Boniface, devenu duc de Spolète, s'unit à la sœur de Rodolphe le Bourguignon, et fit triompher contre les Italiens de Bérenger les troupes étrangères de ce gendre du duc Burkard.

Le troisième fragment se rapporte à ce même Burkard et à son intervention suabe dans les affaires de Lombardie.

« Rodolphe, ne pouvant prévaloir contre ses adversaires en
« Italie, se retira en Bourgogne, et fit demander à Burkard,
« duc des Suabes, dont il avait épousé la fille, de lui venir en
« aide. Celui-ci, rassemblant ses troupes, vint promptement en
« Italie. Lorsqu'ils furent arrivés à Ivree, Burkard dit à Ro-
« dolphe : Il ne serait pas absurde que j'allasse à Milan en
« qualité d'ambassadeur; je pourrai, par ce moyen, étudier la
« ville et connaître la volonté de ceux qui l'occupent. Il partit

« donc, et avant d'entrer dans Milan il se détourna pour aller
« prier dans l'église du bienheureux martyr Laurent, non pas
« tant pour satisfaire sa piété que par d'autres motifs : car
« cette église, merveilleusement construite, domine toute la
« ville, et l'on prétend qu'il voulait élever au même endroit
« une forteresse pour maintenir non seulement les Milanais,
« mais plusieurs princes d'Italie. Sortant de l'église et longeant
« à cheval les fortifications de la ville, il dit aux siens dans sa
« propre langue, c'est-à-dire en teuton : Si je ne réduis pas
« tous ces Italiens à ne se servir que d'un éperon et à ne
« monter que des jumens, je ne m'appelle pas Burkard. Je
« m'inquiète peu de la force ou de l'élévation de ce mur dans
« lequel ils se confient, car d'un jet de ma lance je les ferais
« tomber morts du point où il est le plus élevé. — Or il par-
« lait ainsi, pensant qu'il ne se trouvait à portée aucun de
« ses ennemis sachant sa langue¹. Mais par malheur pour lui
« il y avait là un homme couvert de haillons, et dont on ne
« tenait aucun compte, qui entendait son langage, et qui alla
« promptement rapporter le tout à l'archevêque Lambert.
« Celui-ci, qui était très habile, ne témoigna rien à Burkard,
« mais il dissimula, et le reçut admirablement. Entre autres
« choses, il lui accorda, comme gage d'une affection particu-
« lière, la permission de chasser un cerf dans son breuil, ce
« qu'il n'accordait qu'à ses plus chers et plus intimes amis.
« Mais pendant ce temps Lambert invitait les Pavesans et
« quelques princes d'Italie à tuer Burkard, qu'il retint jusqu'à
« ce que fussent réunis ceux qui devaient le mettre à mort...
« Donc, Burkard..., retournant à Ivrée, les phalanges ita-
« liennes apparurent tout à coup se précipitant sur lui; et, au

¹ Ainsi en Lombardie on n'entendait plus le teuton, non plus qu'en France, comme l'établit M. Thierry. — Nouvelle et importante conformité entre les deux Gaules.

« lieu de leur tenir tête comme un homme de cœur, il eut
 « promptement recours à la fuite... Mais son cheval tombant
 « dans les fossés qui environnent la ville l'y entraîna, et là,
 « percé de coups de lance par les Ausoniens, il échangea la
 « vie contre la mort; ce que voyant les siens..., ils se réfugèrent
 « dans l'église du saint confesseur Gaudens. Mais les
 « Ausoniens, non médiocrement enflammés, et indignés par les
 « menaces de Burkard, brisent les portes de l'église, et percent
 « jusque sous l'autel ceux qui s'y étaient réfugiés. Dès que
 « Rodolphe l'eut appris, il abandonna l'Italie, et se retira à la
 « hâte en Bourgogne ¹. »

Rappelons-nous d'abord que les Italiens, au dire de Liutprand, avaient offert leur trône à Rodolphe, *parce qu'il venait d'augmenter sa puissance en épousant la fille de Burkard* ². De plus, c'était l'archevêque Lambert lui-même qui avait été leur interprète et avait dirigé toute l'intrigue ³. Enfin, ce même Lambert, au moment où il faisait assassiner Burkard par les Ausoniens, était en pourparlers, de concert avec ces mêmes Ausoniens, pour offrir la couronne de Lombardie à un autre étranger, à Hugues le Provençal ⁴.

Nous savons quel brillant accueil reçut Hugues en Lombardie. Une quatrième et dernière citation nous apprendra qu'il en fut autrement à Rome :

« Marozie, courtisane impudente, après la mort de son mari
 « Gui, marquis de Toscane ⁵, envoie des messagers vers le roi
 « Hugues pour l'inviter à venir vers elle, et à s'emparer de Rome,
 « la noble cité, ajoutant que cela serait impossible si ce roi ne

¹ Liutpr., liv. III, ch. 4.

² Liv. II, ch. 16.

³ Liv. III, ch. 3.

⁴ *Ibid.*

⁵ Fils d'Adalbert et frère utérin de Hugues.

« voulait la prendre elle-même pour épouse. A l'entrée de Rome
« se trouve une citadelle d'un ouvrage et d'une force admirables,
« devant les portes de laquelle un pont est jeté sur le Tibre,
« dont il ouvre ou interdit le passage... Le roi, à cause de la
« confiance que lui inspirait cette forteresse, laissa son armée
« en arrière, et se rendit à Rome avec une faible troupe.
« Décemment reçu par les Romains, il se retira dans ce fort,
« où l'attendait le lit de l'infâme Marozie. Dès qu'il eut con-
« sommé son inceste, il commença à mépriser les Romains,
« se croyant en pleine sécurité. Or, Marozie avait un fils
« nommé Albéric, issu d'Albéric, marquis de Spolète. Cet
« Albéric, versant, par ordre de sa mère, de l'eau à son beau-
« père, qui se lavait les mains, celui-ci lui donna un soufflet
« sur la face pour n'avoir pas épanché l'eau avec mesure.
« Alors, brûlant de venger l'outrage qu'il avait reçu, Albéric
« réunit les Romains, et leur parla en ces termes : La ville
« de Rome en est venue à ce point d'ignominie qu'elle
« obéit à des prostituées. Qu'y a-t-il de plus honteux, de plus
« déshonorant que de voir la cité romaine périr dans l'inceste
« d'une femme? de recevoir comme maîtres ces Bourguignons
« autrefois ses esclaves? Si cet étranger m'a frappé à la face,
« moi, son beau-fils, après quelques instans d'hospitalité,
« qu'en sera-t-il de vous après un long séjour? Ne connaissez-
« vous pas l'orgueil et la voracité des Bourguignons? Faites
« du moins attention à l'étymologie de leur nom. Les Romains,
« après avoir soumis l'univers, ramenèrent beaucoup de pri-
« sonniers de cette nation, et leur accordèrent de se construire
« des maisons hors de la ville; mais leur orgueil les en fit
« bientôt chasser, et comme ils appellent *bourg* une réunion
« de maisons non ceinte de murailles, les Romains les nom-
« mèrent Bourguignons, c'est-à-dire *exilés du bourg*. Leur
« véritable nom est d'ailleurs celui de Gaulois Allobroges;
« mais moi je préfère les appeler Bourguignons, comme qui

« dirait *Gurgulions* ¹, soit parce que leur orgueil les fait parler
 « à plein gosier, soit plutôt parce qu'ils s'abandonnent trop à
 « leur voracité, qui se satisfait par la gueule. — Après avoir
 « entendu cette harangue, sur-le-champ tous les Romains
 « abandonnent le roi Hugues, et proclament Albéric ². »

Je n'ai pas besoin de remarquer que Marozie ne professait point à l'égard des races les mêmes scrupules que son fils. Mais je ne manquerai pas d'ajouter, comme corollaire à l'éloquent discours d'Albéric, que quatre ans après l'avoir prononcé, il épousait la fille de celui contre qui il l'avait prononcé, sans autrement s'inquiéter de la gloutonnerie de sa race.

Que peuvent donc en thèse générale prouver ces quatre fragmens? Rien, sinon que les masses aussi bien que les individus oublient facilement les différences de races dans leurs alliances, et ne se les rappellent guère que sur le champ de bataille ou dans le ressentiment d'une insulte; que par conséquent les haines de races peuvent bien se réveiller par suite d'hostilités commises, mais non plus provoquer des hostilités, compliquer une agression, mais non la déterminer; qu'en un mot elles ont cessé d'être un principe, et ne sont plus qu'un résultat.

§ IV. — Théorie de la question des races.

Les haines de races, ai-je dit, ont cessé d'agir comme principe à la fin de l'époque karolingienne. Mais pourquoi ne compléterais-je pas ma pensée? Pourquoi ne l'exprimerais-je pas tout entière en disant : Les haines de races n'ont jamais été un principe. Les signaler comme telles, n'importe à quelle époque, ce serait prendre l'effet pour la cause, la conséquence

¹ Gens de gosier, jeu de mot intraduisible : *Burgundiones quasi gurguliones*.

² Liutpr., liv. III, ch. 12.

pour les prémisses¹ : du moins c'est mon opinion, et il m'est permis de l'émettre sur un point où aucune autre opinion n'a encore été émise. Car si l'on s'est beaucoup occupé de la question des races depuis la restauration des études historiques, on ne l'a suivie que dans les applications seulement, sans remonter encore à la théorie. Des hommes de génie et de science, Walter Scott, MM. Aug. et Am. Thierry, Michelet, etc., ont curieusement recherché les faits et leur sens immédiat, sans se préoccuper, ni de leur cause primitive, ni de leur sens absolu, ni de leur importance relative. Leurs admirables études ont donné place en histoire à la question des races. Il reste à déterminer la valeur et les limites de cette même question, et surtout à l'orienter relativement aux autres questions dont le domaine touche au sien. La tâche est rude, et bien au-dessus de mes forces, mais il me semble nécessaire d'aborder, sinon de résoudre dans toutes ses données, un point historique que je retrouve à chaque instant sur ma voie.

Deux choses demeurent hors de doute pour quiconque ouvre l'histoire, savoir que des races ont subsisté profondément antipathiques entre elles, et que ces races se sont poursuivies d'hostilités acharnées. Le mérite incontestable des investigations récentes, c'est d'avoir mis ce double fait en saillie, et d'y avoir rattaché une foule d'incidens dont le mobile était jusqu'alors inaperçu. Mais l'antipathie entre les races est-elle la cause première et déterminante de tant d'hostilités; ou bien ces hostilités n'ont-elles pas engendré d'abord, puis accru, exaspéré l'antipathie qui les alimente ensuite? C'est ce que l'on ne s'est pas encore demandé, et cependant, selon que l'affirmative prévaudrait pour l'une ou pour l'autre de ces

¹ Ou plutôt ce serait tomber dans ce faux raisonnement, mis à l'index dans l'ancienne école sous ces mots : *Cum hoc, ergo propter hoc*.

deux propositions, les haines de races verraient s'accroître ou s'amoindrir leur importance historique.

En effet, que les hostilités éclatent n'importe par quelle raison ; que l'aversion se manifeste après l'agression ; que le vaincu frémit sous le joug du vainqueur, que l'opprimé se révolte contre l'oppresseur ; que, dans ses efforts, il s'allie à ceux qui partagent ses croyances, ses désirs et ses douleurs ; que, dans ses malédictions, il réunisse tous ceux qui se coalisent dans des croyances, dans des désirs, dans des intérêts différents, il n'y a là rien de primitivement nécessaire. L'antipathie des races, si elle n'a point d'autre origine, n'est qu'une chose occasionnelle et transitoire qui pourrait être ou n'être pas, qui, déterminée par une cause première, deviendrait tout au plus cause secondaire, et disparaîtra, la cause première disparaissant ; c'est la conséquence morale de l'injure, comme l'irritation est la conséquence physique de la blessure : l'une envenimera la guerre qui l'engendre, l'autre la plaie qui la cause ; prêtes à s'accroître si les injures ou les blessures redoublent, prêtes à se calmer lorsque celles-ci discontinuent.

Que si, au contraire, les antipathies de races préexistent et déterminent les hostilités, il faudra reconnaître que ces antipathies ont leur source dans ce qui constitue l'existence même des races, dans ce qui y est inhérent, essentiel, et non dans ce qui s'y trouve d'accidentel, d'éventuel, de subordonné. Dès lors ces antipathies seront chose nécessaire, persistante et fatale, indélébile tout le temps qu'une race continuera à conserver sa physionomie, inflexible tout le temps qu'elle sera soi ; toujours prête à se manifester par cela même que la race subsiste, toujours prête à s'attaquer aux autres races par cela seul qu'elles existent.

On le voit, la question prend ou perd beaucoup d'importance selon qu'on l'envisage sous l'un de ses deux aspects. Mais, je l'ai dit tout d'abord, elle ne me paraît dans ses véri-

tables proportions que considérée du premier point de vue. Or, voici les raisons qui m'induisent à en juger ainsi.

Toutes les traditions cosmogoniques, avec lesquelles arrivent à concorder de plus en plus les études ethnographiques, font invariablement débiter notre espèce sur le globe par l'individu, et, proclamant l'unité de race, nous forcent d'en attribuer les variétés matérielles à des accidens physiologiques, les variétés morales à des accidens psychologiques. Ces accidens déterminés, n'importe par quel agent, déterminant n'importe quelle variété, ont uniformément respecté partout le même principe, l'ont respecté seul, et ne pouvaient au fond s'y attaquer, car c'était le principe conservateur de l'espèce, le principe nécessaire et providentiel, l'amour de soi. Ce principe, le seul vraiment primordial, le seul dominant, le seul déterminant, n'entraîne pas comme première conséquence la haine de ce qui n'est pas soi. Il n'impose comme première condition que la satisfaction des besoins du moi. Perpétuellement satisfaits, ces besoins, moraux ou physiques n'importe, constitueraient pour le moi une quiétude perpétuelle. Si la quiétude cesse, c'est que quelque chose leur fait obstacle. Alors, sans doute, mais alors seulement, ce quelque chose, indifférent d'abord, devient hostile; alors éclate la première querelle, alors la première haine. Que l'obstacle cède, la querelle cesse, et la haine a été tout au plus du ressentiment. Que l'obstacle persiste, la querelle se prolonge, l'animosité s'accroît, et le ressentiment devient antipathie.

Mais peut-être me dira-t-on : les besoins moraux que vous admettez, et qui se révèlent dans les croyances, dans les institutions, dans les mœurs d'un peuple, ces besoins, satisfaits selon certains modes, constituent des variétés morales de races, et, par conséquent, deviennent principes à leur tour; tellement que s'ils cessaient de se satisfaire selon les conditions adoptées, la variété morale de la race disparaîtrait. Or, cer-

taines antipathies tiennent à ces principes; celles-ci du moins seront donc persistantes comme ces principes, comme la variété de la race elle-même.

Oui, sans doute, certaines antipathies tiennent à ces principes, mais elles ne sont point par cela même nécessairement persistantes; car les principes peuvent être opposés sans que les races le soient. La variété morale de celles-ci ne constitue pas plus pour elles un état d'hostilité que leur variété physique; la différence de couleur dans l'épiderme, pas plus que la différence d'organisation dans le gouvernement. L'hostilité ne commence que lorsque les principes de l'une font obstacle aux principes de l'autre. Les haines de races ne sont donc, ne sont toujours qu'un accident.

D'ailleurs, tout en accordant une haute importance aux antipathies suscitées par les besoins moraux, non seulement je ne puis reconnaître à ces antipathies qu'une existence accidentelle, mais, de plus, je ne puis la leur assigner qu'à un rang secondaire. Les besoins de cet ordre rencontrent moins d'obstacles que les autres, et en rencontrent moins tôt. C'est l'intelligence qui les éprouve; leur domaine est immatériel; ils ne réclament ni lieu ni espace; l'individu et la société sont toujours maîtres d'y satisfaire, à moins que l'esprit de prosélytisme ne s'y oppose. Or, osera-t-on dire que les sociétés débutent par le prosélytisme violent, politique ou religieux? N'ont-elles pas à satisfaire avant tout des besoins de conservation matérielle? et les besoins de cet ordre ne doivent-ils pas faire surgir les premiers obstacles et les plus nombreux? Matériels, ils s'adressent à des objets matériels, c'est-à-dire finis et bornés; ils s'y adressent à chaque instant. Il leur faut le lieu, l'espace, la propriété, toutes choses nullement inépuisables et dans l'appétit desquelles doivent promptement se rencontrer des convoitises rivales. Aussi peut-on affirmer à coup sûr que la famille disputera un gibier avant d'imposer

une croyance, que la race combattra pour un pâturage avant de guerroyer pour une institution, qu'en un mot les guerres d'intérêt matériel éclateront avant les guerres d'intérêt moral?

Mais est-ce donc à dire que les intérêts moraux ne jouent aucun rôle lorsque se choquent les intérêts matériels. Certes, ce n'est point là ma pensée. Tout ce que je veux dire, c'est qu'au moment où le choc éclate entre ceux-ci, rien ne fait soupçonner que ceux-là soient en jeu. Mais un œil attentif les voit promptement apparaître; car du moment où deux individualités se posent comme hostiles, elles se heurtent successivement par toutes leurs différences, s'étudient dans toutes leurs propensions, et cherchent à se terrasser dans tous les sens. Une fois descendues dans la lice, toutes deux déploient alternativement leurs qualités comme autant d'armes, préparent leurs habitudes comme autant de liens, s'appuient sur leurs croyances comme sur des auxiliaires, et ne se réputent sûres de la victoire qu'après avoir ménagé une ovation à chacun de leurs penchans.

Ainsi, et pour me résumer, les races, dès l'origine, éprouvent des besoins d'ordres différens, besoins matériels ou moraux. Ces besoins se manifestant, n'importe quels, n'importe quand, n'engendrent pas la haine entre les races par cela seul qu'ils se révèlent; ils ne l'entraînent que si les besoins de l'une font obstacle aux besoins de l'autre. La haine de race est donc accidentelle et, par conséquent, transitoire. L'accident pouvant disparaître, la haine pourra s'éteindre. Vive, âcre, au milieu du conflit, elle ira s'affaiblissant si l'injure s'éloigne; et l'injure cessera, si cesse l'obstacle. L'obstacle tient, il est vrai, à des besoins permanens, mais ces besoins peuvent se satisfaire de diverses manières, dont toutes ne font pas obstacle: donc l'obstacle, donc l'injure, donc la haine, ne sont ni nécessaires ni nécessairement permanens. Je dirai plus, la seule chose permanente qu'entraînent ces besoins

étant leur satisfaction, les haines se convertiront en affection si la satisfaction des besoins qui les avaient fait naître exige qu'il en soit ainsi. La loi providentielle, l'amour du moi, qui entraîne l'antipathie pour le non-moi comme accident, l'éteint s'il le faut pour obtenir son résultat, et s'il le faut la transforme. En d'autres termes, ce n'est ni d'origine, ni de mœurs, ni de lois, ni de croyances, que les races font acception dans le principe, c'est, avant tout, de leur intérêt : sympathiques aux autres races lorsque celles-ci le servent, hostiles si elles le menacent.

On le voit, je retrouve, comme résultat de mes études théoriques, la conclusion où avaient abouti mes études pratiques. Seulement je la retrouve à l'état, non plus de particularité, mais de généralité; et je puis dire désormais : Les haines de races n'ont jamais été un principe; elles ont accompagné ou suivi bien des révolutions essentielles dans l'existence des peuples, elles n'en ont fait naître aucune; et lorsqu'on voudra pénétrer le secret d'une de ces révolutions, la première question à se poser sera celle-ci : Quels ont été les intérêts des peuples qui y ont pris part? la seconde : Ces intérêts ont-ils engendré de bien graves collisions, les collisions des haines bien profondes? En résolvant ces questions, on verra jaillir de la première un trait lumineux qui éclairera de haut la révolution dans son ensemble; de la seconde, des reflets qui en élucideront les détails. Seulement celle-ci marchera toujours tellement subordonnée à celle-là, elle empruntera tellement ses reflets à son rayon, que trouver la solution de l'une ce sera préparer celle de l'autre; de sorte que du moment où l'on pourra dire avec certitude : Les intérêts d'une race sont tels, on pourra prédire à coup sûr quand et comment naîtront les haines, quand et comment elles s'apaiseront.

Mais cette question première, cette question qui contient

le mot de la seconde, je ne l'ai point encore soulevée. Je vais essayer de le faire, plus généralement d'abord dans le monde occidental, plus spécialement ensuite dans la période karolingienne.

§ V. — Intérêts généraux du monde occidental.

Placé entre l'exigüité de ses forces et l'immensité de ses désirs, l'homme a dû avoir pour première révélation la liberté et en même temps l'impuissance de sa volonté; il a dû subir comme première nécessité l'association, et par conséquent la discipline de sa volonté. Cette volonté disciplinée quant à ses appétits matériels, quant à ses relations extérieures, c'est le gouvernement : disciplinée quant à ses appétits intellectuels, quant à ses propensions intérieures, c'est la religion.

Ainsi l'homme, cet élément de la société, ne lui adhère que par sa faiblesse; le gouvernement et la religion, ces deux bases de la société, ne la constituent qu'au prix du sacrifice. De là une lutte constante entre les volontés individuelles et les deux grands régulateurs chargés de les subordonner aux exigences de l'agrégation, entre le principe de liberté et le principe d'autorité.

A la fin des siècles antiques, ces deux principes, après d'innombrables hostilités, presque toutes heureuses pour le second, absorbaient encore dans leur action chacun une moitié du monde, et se préparaient à une lutte suprême. D'un côté se trouvait la barbarie, c'est-à-dire le monde antipathique au joug; de l'autre la civilisation, c'est-à-dire le monde de la discipline. Or, les protestations les plus énergiques du monde barbare se faisaient dans la Germanie, au nom d'Odin; les plus grands disciplinateurs du monde civilisé avaient été les Romains et le Christ.

Préoccupés avant tout du gouvernement, de la discipline

matérielle, les Romains avaient porté leurs efforts vers l'absorption matérielle de l'individu, et en cela ils avaient admirablement réussi. Tous les intérêts positifs étaient rattachés à la même existence politique; le monde ne formait plus administrativement qu'une cité; mais intellectuellement, il demeurait tout aussi fractionné qu'avant la conquête. Rome, pourvu qu'on ne discutât pas son gouvernement, n'avait rien discuté; pourvu qu'on acceptât ses lois, avait tout accepté, soumettant chaque peuple, mais se soumettant à chaque culte; élargissant son enceinte pour y recevoir toutes les cités, ajoutant l'Olympe à ses sept collines pour y recevoir tous les dieux. Aussi, tandis que l'ordre le plus merveilleux réglait les actes, la plus épouvantable confusion régnait dans les convictions. En un mot, la conquête extérieure et matérielle du monde était accomplie, sa conquête intime et intellectuelle restait à faire.

Alors parut le Christ; et d'abord il accepta le monde gouvernemental tel que Rome l'avait fait. Il le trouvait puissamment organisé dans l'intérêt de l'autorité, ne laissant que le moins de place possible à la volonté individuelle. Il adapta ses doctrines à cet ordre de choses, prit pour base de ses prédications le sacrifice absolu du moi, le renoncement, la soumission. Bien plus, de ce sacrifice forcé qu'il admettait comme fait accompli dans cette vie, il sut faire un sacrifice volontaire par l'appât d'une vie meilleure, où le moi serait récompensé de son abnégation, et pour cette abnégation même, exalté, triomphant. Ainsi, l'individu que Rome avait dompté par la force, le Christ achevait de le soumettre par la persuasion. Rome l'avait déprimé, le Christ le réhabilitait, il est vrai, mais pour un autre monde, et sans danger pour le monde présent, qu'il lui interdisait. Cette doctrine, en même temps complément et progrès, était donc admirablement apte à corroborer le monde romain, ou du moins le principe sur lequel il s'appuyait, l'autorité.

En regard de ce monde et de son principe se trouvait, ai-je dit, un monde et le principe opposé, le monde germain, où la plus grande latitude possible avait été abandonnée au jeu de la volonté individuelle. Là, au lieu de discipliner l'individu, la société le laissait se discipliner lui-même au choc de ses passions et de ses besoins, exaltant celles-là au profit de ceux-ci, et ne leur donnant pour frein que leur propre intérêt. En gouvernement comme en religion, rien qui ne tendit à mettre en relief la volonté individuelle. Elle n'obéissait qu'aux lois qu'elle s'était faites, et ces lois changeaient selon ses caprices; elle n'acceptait de justice que celle qu'elle se rendait, et cette justice se décidait par les chances d'un combat singulier. Que si parfois, aux prises avec un danger, elle sentait le besoin d'une cohésion plus forte, alors elle s'abdiquait momentanément, il est vrai, mais au profit seulement d'une autre volonté individuelle. Le guerrier germain se vouait à un autre guerrier, mais s'il enchaînait parfois les chances d'une première vie, il ne comptait que sur soi pour en mériter une seconde. Ses propres exploits suffisaient à lui ouvrir le Walhalla; tout dépendait de sa volonté, sa fortune comme son apothéose.

Ces deux mondes une fois en présence, ce fut entre eux une guerre à mort. Le monde germain l'emporta, mais faillit laisser son principe sur le champ de bataille; car dans cette rude joute s'était fait sentir surtout le besoin de cohésion, et les volontés individuelles s'étaient fréquemment abdiquées au profit d'une seule. Celle-ci, surexcitée outre mesure par l'habitude indéfinie du commandement, s'était trouvée par cela même sympathique au monde de l'autorité; et le chef de guerre, échangeant son titre contre le titre de roi, voulut discipliner selon la méthode romaine les individualités subordonnées, afin de mettre de plus en plus la sienne en relief. L'imperfection de l'organisation sociale chez les Germains, la persistance inévitable d'une organisation aussi forte que celle de l'empire,

l'indifférence qui naît de l'ignorance, l'éclat que jette une grande chose, tout contribua d'abord à seconder merveilleusement cette tentative. Le gouvernement des nouveaux royaumes barbares fut modelé sur le gouvernement de Rome : Odin fut renié pour le Christ, et la nation victorieuse subit en partie, en partie accepta la discipline de la nation vaincue. Toutefois, comme on ne supprime point tout à coup un principe, celui d'après lequel s'était si long-temps régie la société germanique subsista, soumis en apparence, mais brûlant de rouvrir la lutte contre le principe ennemi. Il la rouvrit en effet, fit étouffer la fille du grand Théodoric dans une île du lac Bolsena, donna trente ducs pour successeurs à Cleph chez les Lombards, dicta en Espagne les conciles de Tolède par la bouche des évêques et des comtes du palais, et plaça en France les maires et les leudes au côté des Mérovingiens. Ce fut là son premier triomphe après la conquête, triomphe incomplet, il est vrai, et qui témoignait de ses tendances bien plus qu'il ne les satisfaisait ; trop hostile à la royauté pour être méconnu, trop aristocratique pour être accepté comme restauration définitive des libertés germaniques.

Toutefois, sérieusement menacé, le principe d'autorité se retrempa à ses deux sources. Les premiers chefs barbares n'avaient demandé au christianisme que la consécration commune, le baptême ; d'autres vinrent qui lui demandèrent une consécration à part, l'onction. Ceux-là n'avaient osé emprunter à la nomenclature hiérarchique de l'administration romaine que le titre de roi ; ceux-ci lui empruntèrent hardiment le titre d'empereur. Ils firent plus : à force de génie et de bonheur, ils recréèrent l'empire, et ce ne fut pas assez, ils le recréèrent plus vaste ; ils l'augmentèrent de tout un monde, d'un monde hostile et fatal, et indompté jusqu'alors. La Germanie,

cette terre de l'individualisme, fut soumise à Rome; la Saxe, ce dernier asile d'Odin, fut soumise au Christ; et l'Europe, bien mieux qu'au temps de Constantin, se retrouva, par la volonté d'un homme, romaine et chrétienne, et disciplinée selon le vœu de l'autorité. Mais, cet homme mort, sa volonté au tombeau, les volontés individuelles se remirent à l'œuvre avec toute l'énergie de la réaction, minèrent le nouvel édifice, et ménagèrent au principe germain une explosion. Cette explosion constitua la féodalité. L'empire se déchira en royaumes, les royaumes en fiefs; l'Europe entière se morcela selon les exigences de l'individu. Le monde germain fut au second période de son triomphe.

Ainsi s'expliquent à mes yeux, abstraction faite des accidents de personnes et de choses, les révolutions du monde karolingien; et bien que mon sujet n'embrasse pas de destinées ultérieures, je vais cependant suivre d'un rapide coup d'œil les théories que je viens d'émettre, afin de constater leur persistance à travers les âges suivants.

Le deuxième triomphe du monde germain ne devait être que transitoire, car dans cette lutte éternelle des deux principes, si l'organisation sociale peut être remaniée d'après toutes sortes de combinaisons, selon que l'un des deux parvient à s'y ménager le plus de place, aucune de ces combinaisons ne peut avoir de chances de durée que lorsque les deux dépositaires de toute autorité, le gouvernement et la religion, s'y sont coordonnés, n'importe pour quel système, en demeurant étroitement unis. Le contraire arriva au moyen âge, et voilà pourquoi la féodalité ne put subsister. Elle ne s'était attaquée qu'à l'une des deux bases sur lesquelles reposait le monde de l'autorité. Elle en avait répudié la forme gouvernementale, mais en avait accepté la forme religieuse. Dès lors la société constituée par elle se trouvait dans des conditions anormales et contradictoires. D'un côté, le gouverne-

ment y consacrait l'insurrection de l'individu; de l'autre, la religion en exigeait une soumission complète; l'un s'était fractionné au profit des caprices de chaque volonté, l'autre avait absorbé toutes les volontés au profit de la sienne. L'un avait admis le morcellement, l'autre voulait l'unité.

Donc, cette alliance contre nature, cet amalgame monstrueux de la religion romaine et d'un gouvernement germain, ne pouvait subsister. Les hostilités ne tardèrent pas à éclater; elles furent longues et terribles, et sont connues dans l'histoire sous le nom de *guerres du sacerdoce et de l'empire*. Et que le nom d'*empire* ne fasse pas illusion: c'était bien la féodalité qui combattait sous ce nom, la féodalité, qui, après avoir dépouillé l'empire, voulait dépouiller l'Église, et s'efforçait d'en convertir les prélatures en fiefs pour conférer les unes par la crosse et l'anneau, comme elle conférait les autres par le sceptre et l'épée. Ainsi, au moyen âge comme à la fin des siècles antiques, c'était encore la même lutte renaissant entre ces vieilles ennemies, la Germanie et Rome, entre le principe de l'individualisme et celui de l'autorité. Comme alors aussi, on ne combattit encore que pour la forme gouvernementale. Seulement le principe germain avait progressé en ce sens, que, maître de la forme gouvernementale civile, c'était à la forme gouvernementale religieuse qu'il s'attaquait maintenant, en attendant qu'il s'attaquât à la religion même. Le sacerdoce voulait conserver à la société religieuse son unité, à l'autorité son jeu dans cette société; les empereurs, chefs féodaux, voulaient fractionner la société religieuse selon la société féodale. Là était tout le débat. Cette fois encore la Germanie en sortit triomphante, mais cette fois aussi faillit laisser son principe sur le champ de bataille. Les chefs qu'elle s'était forcément donnés avaient de nouveau pris goût pour eux-mêmes au principe qu'ils combattaient chez les autres. Victorieuse de Rome, la féodalité allait être asservie par les empereurs. La

maison d'Hapsbourg avait saisi, perdu, ressaisi le globe de Charlemagne. Alors la volonté individuelle dut regarder sa cause comme perdue. Elle était plus que jamais voisine du triomphe, car une même issue d'une double lutte l'avait éclairée; elle avait enfin compris qu'elle ne pourrait jamais se maintenir dans le monde matériel si elle ne prévalait dans le monde intellectuel. De ce moment sa rupture fut arrêtée avec la religion romaine. Luther naquit; et le protestantisme fut la religion de l'individualisme, comme la féodalité en avait été le gouvernement.

Ce fut dans la Saxe, ancien sépulcre d'Odin, que son esprit résuscita ainsi sous le souffle d'un moine; et soudain, chose merveilleuse, de tous les points de son antique empire un cri d'adhésion se fit entendre. La Suède, le Danemark, les Anglo-Saxons mêlés aux Normands, et toute cette partie septentrionale de la Germanie qui n'avait jamais été romaine, vinrent en masse protester de la persistance des anciennes sympathies; tandis que le monde romain tout entier, y compris l'Allemagne méridionale, demeurait fidèle au vieil étendard de l'autorité, tant il avait été puissamment façonné à la discipline.

Une troisième et dernière lutte s'engagea donc entre les deux principes. Les défenseurs de chacun occupaient bien encore matériellement le même espace, mais cette fois l'homogénéité était du côté de la Germanie, et c'était elle qui comptait des intelligences dans le camp ennemi; car les invasions avaient à jamais inoculé l'esprit germain dans le monde romain. L'individualisme, n'ayant donc pu vaincre d'un seul coup par le protestantisme, se remit à l'œuvre en détail. Le monde romain n'avait pas voulu apostasier en masse, mais chaque intelligence fut induite à juger en particulier, ce qui était une autre manière d'apostasie, moins brutale seulement. Aussi les conséquences ne se firent pas attendre. L'insurrection générale arriva bientôt par les insurrections individuelles, insurrection

logique cette fois, qui s'attaquait à la religion avant de s'attaquer au gouvernement, qui par cela même devait triompher de tous deux, et qui triompha d'une manière complète. Poussant son principe jusqu'à ses dernières conséquences, ne s'arrêtant plus ni à la féodalité ni au protestantisme, formes trop aristocratiques encore, qu'il avait adoptées comme progrès dans sa marche, mais non comme but dans ses tendances, l'individualisme absolu donna le dernier mot du monde german.

Ce dernier mot proclamé a fait ce que nous voyons, le moi, seul juge siégeant dans l'ordre intellectuel, seul roi prétendant à trôner dans l'ordre gouvernemental, c'est-à-dire la société religieuse dissoute, et la société civile prête à se dissoudre.¹

Les opinions que nous venons d'exposer soulèvent deux objections trop faciles à prévoir pour qu'elles nous aient échappé, trop spécieuses pour que nous négligions d'y répondre. — Et d'abord, nous dira-t-on, l'Italie, centre de l'autorité dans le monde antique, n'a-t-elle pas été durant tout le cours des siècles modernes un foyer de rébellions incessantes? rébellions des masses dans l'ordre politique, rébellions des individus dans l'ordre intellectuel. Au nord, les républiques lombardes, Arnauld de Brescia, et les empereurs tant de fois vaincus; au centre, les républiques industrielles, Savonarole et les papes tant de fois captifs; au sud, la féodalité lombarde ou normande, Vico le hardi penseur, et tant de rois détrônés. — Puis, ajoutera-t-on, l'Allemagne, cet asile prétendu du génie de la liberté, qu'est-elle donc maintenant en Europe, sinon le dernier asile de l'autorité? Quel rôle jouent dans la politique actuelle ses états les plus septentrionaux, comme ceux qui vers le midi se sont trouvés plus immédiatement en contact avec le monde romain? Est-ce la Germanie qu'agite à cette heure même l'esprit d'individualisme, le besoin effréné du nivellement, la haine de toute supériorité?

Au lieu de répondre à chacune de ces objections, nous pourrions leur opposer une même fin de non-recevoir. Et en effet, si nous protestons contre la persistance des propensions au sein d'une famille, ce n'est certes point pour l'admettre au sein d'un pays; sans nier l'influence du climat, nous n'avons jamais prétendu lui faire si large part, et nous croyons au déplacement des idées comme à celui des peuples. A notre

§ VI. — Intérêts spéciaux dans la période karolingienne.

La période karolingienne n'est à mes yeux que l'une des grandes péripiéties du drame dont nous venons d'embrasser l'ensemble.

avis, les principes sont nomades comme les races, avec cette différence peut-être que celles-ci le sont dans leur origine, ceux-là dans leur maturité. Ainsi, rien de contradictoire à dire que le principe civilisateur se soit déplacé; il n'était point immobilisé : rien d'absurde à soutenir que le principe turbulent de la Germanie ait émigré; rien ne l'enchaînait. Les deux principes subsistent et sont en lutte, on ne peut le nier; cela nous suffit.

Toutefois, nous ne manquerions pas de raisons plus directes pour réfuter chacune des deux objections. S'il s'agissait de l'Italie, nous rappellerions d'abord qu'autrefois Rome l'avait associée à ses privilèges pour mieux assujettir le monde à sa discipline, qu'au *jus italicum* avait succédé le *jus Latii*. Or un privilège pour ceux qui en jouissent est une liberté exaltée par l'orgueil; maîtresse de soi et supérieure aux autres, elle est doublement jalouse et doublement intraitable. Aussi la race privilégiée de l'Italie a dû avoir plus d'un point de ressemblance avec les races indisciplinées de la Germanie, et Rome moderne, en voyant de nouveau fois l'univers incliné sous son sceptre, a dû sentir plus d'une fois, comme jadis, son trône s'agiter sur le sol où s'étaient succédé tant de *guerres sociales*. Il en eût été ainsi, lors même que l'Italie eût échappé au contact barbare; il en a été ainsi, d'autant plus que nulle autre contrée n'a subi aussi profondément l'inoculation germanique. Si le nord est morcelé en républiques, ces républiques sont lombardes. Si les papes sont captifs au centre, leurs geôliers sont le plus souvent des empereurs. Si les rois sont détrônés au sud, ils le sont par des Allemands, par des Normands, par des Francs, et c'est le génie germain* qui dresse après la bataille de Tagliacozzo le premier échafaud sur lequel ronle la tête d'un roi. Aussi peut-être restons-nous en-deçà du vrai lorsque nous n'assignons qu'un rang secondaire aux influences germaniques dans les révolutions de la Péninsule. A voir durant le cours du moyen âge presque toutes les grandes familles qui y jouent un rôle remonter à une origine allemande; à suivre dans toutes ses phases cette interminable querelle des Guelfes et Gibelins, pour qui les Alpes n'ont

* On se rappelle sans doute que dans le parlement assemblé par Charles d'Anjou, Gui de Luzano, et tous les docteurs italiens, moins un, se prononcèrent en faveur de l'infortuné Conradin, qui fut condamné par une majorité de barons français et allemands.

Elle naît des tentatives de Charlemagne en faveur du principe romain ; elle aboutit au triomphe du monde german. Or, le

jamais existé ; à examiner enfin l'état actuel des deux contrées où triomphe le morcellement sur les ruines de la nationalité, certes, on est tenté de dire : il n'y a pas eu modification seulement pour l'Italie, il y a eu transformation sous l'influence germane. Mais nous avons hâte d'en finir avec la première objection pour passer à la seconde.

L'Allemagne, dit-on, est en Europe le dernier asile de l'autorité. — Et d'abord, nous pourrions répondre que nous sommes dans une époque de transition, dont il faut attendre le dénouement pour assigner son véritable rôle à chacun des acteurs qui y figurent. Mais si l'on persistait à provoquer un jugement prématuré d'après des prémisses incomplètes, que trouverions-nous donc dans ce sanctuaire prétendu de l'autorité ? Des peuples de même famille répartis en trois zones, dont les nuances semblent graduées d'après nos théories mêmes. Au sud, l'Autriche, plus compacte et surtout plus monarchique, règne sur d'anciennes provinces romaines. Plus haut, entre la Baltique et le Danube, s'agitent incessamment ces états, ancienne patrie d'Arminius, patrie de la Teutonie moderne, qui a déjà aiguisé ses poignards*, parce que cette fois elle n'a pu retrouver toute sa liberté sous les cendres d'un autre Varus. Au nord enfin, ces races indomptées de Scandinaves et d'Anglo-Saxons, qui ne se sont jamais heurtées aux aigles romaines, mais qui savent comment on se heurte aux trônes, soit qu'elles amentent les soldats de Cromwel ou les paysans de Wasa, soit qu'elles frappent la tête de Charles II ou le cœur de Gustave III, soit qu'elles poursuivent le petit-fils de Marie Stuart ou le dernier héritier de Christine. — Certes si des contrées plus romaines autrefois sont entrées dans la voie des révolutions, il est facile de reconnaître d'où leur en est venu l'esprit, quand on voit d'où leur en est venu l'exemple.

Mais l'esprit germanique, dans ces mêmes contrées où il ne règne pas seul, peut donc bien plus que dans celles où il a dominé sans partage ; car les premières devancent de bien loin les secondes sur la pente des réformes. Oui sans doute, et il y peut d'avantage par cela même qu'il n'y règne pas seul. Si l'intérêt individuel essaie de l'y développer selon ses caprices, l'intérêt général l'y circonscrit selon ses besoins ; si l'un invoque la liberté, l'autre lui oppose l'unité ; et l'unité, ce puissant régulateur emprunté au monde de l'autorité, suffit pour assurer une marche qu'accélère désormais le principe opposé, mais qu'il a pu compromettre pour long-temps dans les contrées où il s'est mis à l'œuvre sans contre-poids.

* Sand et Kotzebue.

premier besoin pour ce monde victorieux, c'est l'indépendance ; son principal intérêt, le fractionnement ; le grand obstacle, l'unité. Toute manifestation qui aura le fractionnement pour but lui sera sympathique, toute tendance vers l'unité, antipathique, et cela sans acception de races, de familles, d'individus. Ainsi, que l'unité soit en voie de progrès, et soudain les Frisons, les Bavarois, les Lombards, les Saxons, descendront dans l'arène avec des haines envenimées ; au contraire, que l'obstacle disparaisse, que le fractionnement marche à son accomplissement, les haines s'assoupiront : l'Italie appellera indifféremment à son trône un Bourguignon, un Provençal, un Germain, pourvu toutefois que le Germain ne veuille pas l'asservir à sa Germanie, ou le Provençal à ses Provençaux ; car alors, l'obstacle renaissant, l'antipathie renaîtra ; Arnulfe verra massacrer son armée à Vérone, Burkard expirera sous les murs de Novare, Hugues sera chassé de Rome ; pourvu encore qu'après avoir exploité la révolution qui s'opère, l'élu consente à la favoriser dans tous ses développemens, à seconder le morcellement dans le royaume au profit d'autres individualités, comme il l'a secondé dans l'empire au profit de la sienne ; car, s'il veut arrêter le progrès du principe et ne tenir compte que de son propre intérêt, il sera cinq fois abandonné comme Bérenger, ou définitivement expulsé comme la famille de Spolète.

On le voit, les intérêts d'une race connus à une époque donnée, tout s'explique dans cette époque pour cette race, et l'origine de ses haines, et leur violence, et leur assoupissement, et leur recrudescence. Dans l'ignorance de ces intérêts, au contraire, les haines seules n'expliquent rien, ni les hostilités, ni elles-mêmes, car si ce sont les hostilités qui provoquent les haines, comment celles-ci pourraient-elles expliquer les hostilités ? Si ce sont les haines qui provoquent les hostilités pour s'assouvir, comment les hostilités pourraient-elles s'assoupir ?

Et si les haines ne préexistent point, d'où naissent-elles ? Et si elles sont nécessaires, comment se démentent-elles ?

D'ailleurs, arrivé à cette conclusion finale qui pose les besoins comme cause première de toute révolution, les obstacles comme cause occasionnelle de toutes les antipathies de races, je mets d'autant plus de confiance dans la justesse des raisonnemens dont elle découle que cette fois je puis étayer mon opinion de celle de M. Thierry. Sans entrer dans la question théorique, lui aussi, lorsqu'il aborde une question pratique, c'est aux besoins et aux obstacles qu'il en demande la solution. Il fait plus, il indique le fractionnement, *la séparation*, comme le besoin dominant de l'époque karolingienne ; et pour expliquer la chute des Karolingiens mêmes, il dit qu'ils faisaient *obstacle*. « Les Karolingiens, écrit-il, cette race toute germanique..... ne pouvait être regardée par les Français « que comme un *obstacle* à la *séparation* sur laquelle venait de « se fonder leur existence indépendante¹. »

J'ai donc, ici du moins, l'avantage inappréciable pour moi de me trouver d'accord avec M. Thierry sur les principes fondamentaux. Seulement, je ne puis accepter dans l'application qu'il en fait, ni l'arrêt qu'il induit de ces principes contre les Karolingiens en les supposant hostiles, ni l'hostilité qu'il suppose à leur égard, en l'induisant de leur origine. Mais je ne rejette une partie de l'opinion de M. Thierry qu'en m'appuyant sur l'autre; je ne le combats qu'avec ses armes, et si je n'admets pas avec lui que les Karolingiens soient hostiles, c'est que j'admets, d'après lui, que, pour être hostile, il faut faire obstacle.

Toutefois, ce n'est pas assez d'avoir essayé sommairement l'application du principe que nous voudrions substituer à celui auquel M. Thierry attribuait la chute des Karolingiens ; il faut voir s'il se prêtera à une application constante dans l'étude plus scrupuleuse des faits.

¹ *Lett. sur l'Hist. de Fr.*, 2^e édit., p. 219.

L'époque sur laquelle portent nos recherches se divise, avons-nous dit, en deux périodes bien distinctes, embrassant chacune un demi-siècle : dans l'une, trois usurpateurs enlèvent leur sceptre aux Karolingiens ; dans l'autre, trois Karolingiens le ressaisissent, non seulement sans opposition, mais avec l'adhésion de ceux-là mêmes qui le leur avaient ravi.

La première période est, à mon avis, celle où la féodalité victorieuse se divise, comme tous les partis victorieux, au moment du triomphe. Les vassaux les plus puissans veulent confisquer à leur profit la royauté vaineue ; les plus nombreux la protègent après l'avoir terrassée, pour se réserver intacte leur part de dépouilles. La seconde période me paraît celle où la féodalité, menacée par une royauté inattendue, se rallie autour de l'ancienne pour résister à la nouvelle. Ainsi, pendant un demi-siècle d'abord, toutes les grandes familles de feudataires, les Capétiens, les comtes de Poitiers et de Vermandois, les ducs de Bourgogne et de Lorraine, aspirent tour à tour à la dignité royale, mais la maintiennent aux Karolingiens lorsqu'elles ne peuvent l'obtenir pour elles-mêmes ; puis tout à coup surgit à leurs yeux effrayés ce grand empire de Charlemagne, qu'elles croyaient renversé, et que vient de rasseoir sur ses bases formidables la puissante main d'Othon I^{er} ; et la féodalité éperdue ajourne, pour un demi-siècle encore, un dernier triomphe, parce qu'elle se trouve inopinément réduite au dernier danger.

Telle s'offre donc à moi cette époque entrevue par masses. Que si maintenant je l'envisage plus en détail, je commence par démêler quatre grandes figures qui s'y agitent : la royauté karolingienne, la candidature capétienne, la féodalité, la Germanie ; et voici le rôle que me semble y jouer chacune d'elles à travers les deux phases que je viens de signaler.

La royauté karolingienne, qui depuis Charlemagne s'est laissée aller peu à peu à toutes les exigences individuelles, n'a

plus rien qui fasse obstacle à la féodalité proprement dite. Elle conserve juste autant de pouvoir qu'il en faut pour exécuter les volontés de celle-ci, pas assez pour les entraver; royauté enchaînée, on lui fait faire des gestes d'assentiment pour confirmer des mensonges; royauté dépouillée, on lui fait faire des gestes de libéralité pour légitimer des vols; abattue, on en use comme d'un marchepied; demi-morte, on peut en user comme d'un rempart. Et en effet, durant la première des deux périodes signalées, elle sert de marchepied aux ambitions intérieures; durant la seconde, on l'emploie comme rempart contre les ambitions extérieures; durant toutes deux, elle est le point de ralliement des ambitions menacées, le point de mire de l'ambition menaçante, et cela se conçoit : elle seconde trop bien les instincts de fractionnement pour n'être pas chère à tous ceux qui les éprouvent, pour n'être pas odieuse à tous ceux qui veulent les refréner. Or, ces derniers sont de beaucoup les moins nombreux; d'où il résulte que la presque généralité des sympathies intéressées de cette époque s'adresse aux Karolingiens. C'est ainsi que le Midi se prononce constamment en leur faveur; il sent qu'à leur maintien est attachée son émancipation définitive. C'est ainsi que la Bourgogne et la Neustrie les défendent toutes les fois qu'elles-mêmes, fidèles aux intérêts féodaux, n'aspirent point à fonder une dynastie; elles sentent que bien mieux vaut une royauté personnelle qu'une royauté territoriale. C'est ainsi, enfin, que Midi, et Bourgogne, et Neustrie, s'unissent contre les prétentions allemandes, non par haine de races, mais parce qu'un héritier impuissant du sang de Charlemagne est préférable à un héritier tout puissant de son empire.

Donc, avant tout, cet héritier tout puissant sera odieux; mais après la sienne, l'existence politique la plus impopulaire de l'époque doit être celle des Capétiens, car, après la candidature impériale, c'est la leur qui est la plus menaçante pour

la féodalité. Eudes, lors d'un premier avènement, était déjà parvenu à rassembler dans son vaste duché de France les comtés de Paris et d'Orléans, d'Anjou et du Maine, du Perche et de Blois, de Tours et de Chartres, le Beauvoisis et le Gâtinais, partie de la Sologne et de l'Amiénois, sans compter ce que plus tard on nomma duché de Normandie. Corrélativement à cette masse de propriétés, la plus compacte qui fût au Nord, l'ambitieux Capétien avait voulu jeter au Midi les bases d'une agglomération semblable, et, traçant aux siens une ligne de conduite que tous suivirent avec une admirable persévérance, son premier acte de souveraineté avait été de se saisir du puissant comté de Poitou. Il n'osa toutefois se l'adjuger à lui-même, mais le donna à Robert, son frère et son héritier. Robert en fut investi deux fois (888, 893), et ne put s'en rendre maître une seule. Hugues, fils de Robert, n'y renonça point, mais fut forcé de dissimuler ses convoitises. Voyant la féodalité alarmée, il lui abandonna le trône; son ambition sommeilla en présence de Raoul, auquel il ne demanda rien; puis, Raoul mort, il la réveilla avec précaution, renonça encore une fois au trône, demanda modestement au nouveau roi Louis IV moitié du Poitou (936), puis moitié de la Bourgogne (938), puis enfin moitié de la Normandie (943). A la fin du règne il possédait toute la Bourgogne, il s'était lié à jamais les destinées de la Normandie, il exigeait et obtenait non plus seulement le comté de Poitou, mais encore le duché d'Aquitaine; toutefois il échouait, comme jadis son père, devant la résistance de la puissante famille de saint Guillaume, à qui appartenaient ces deux dernières provinces; mais son fils, Hugues Capet, reprenant patiemment l'œuvre après lui, se faisait investir et du Poitou et de l'Aquitaine, qu'il revendiquait les armes à la main, avant même d'aller disputer le trône à Charles de Lorraine, tant il attachait de prix à voir sa candidature s'appuyer, au midi comme au nord, sur une base territoriale, avant de la

convertir en royauté! Mais la fortune trompa ses calculs, et ne lui laissa que le Nord et la royauté. Aussi, l'un des premiers soins du roi Robert, son héritier, fut-il d'aller demander une épouse au Midi¹; et cent cinquante ans plus tard un autre de ces héritiers opiniâtres, Louis VII, allait encore demander à l'Aquitaine son Éléonore. En agissant ainsi, les Capétiens prouvaient qu'enfans de la féodalité, ils avaient appris le secret de ses forces; qu'ennemis de la royauté karolingienne, ils avaient compris le secret de sa faiblesse; qu'ils savaient enfin qu'à leur époque le pouvoir était fils de la terre, invincible en s'y appuyant, vaincu s'il perdait pied. Et voilà pourquoi ils s'efforçaient de l'asseoir sur une large base territoriale. Voilà pourquoi cette famille, qui joignait une vive et précoce intelligence de ses intérêts à un surprenant esprit de suite et de ténacité, procéda pendant cent ans pour se préparer un trône, comme elle procéda depuis pendant six cents ans pour le consolider; s'efforçant de coudre à son domaine la France par lambeaux, de l'y souder province par province, de réunir.

La féodalité, dont la mission était de diviser, n'y fut point trompée. Elle qui, plus tard, s'agita avec tant de violence pour entraver l'accroissement d'une race si funeste, elle ne s'était pas moins agitée dès le principe pour en empêcher l'avènement. Loin de voir dans les Capétiens ses candidats, elle y avait dès lors entrevu ses ennemis. Aussi, à peine Eudes, candidat de sa propre gloire, de son adresse, de son bonheur, se fut-il assis sur le trône tant convoité, la féodalité se hâta d'élever un trône rival, et sur ce trône un Karolingien². Elle voulut ensuite, il est vrai, en précipiter celui-ci, qui, à force d'incapacité, était devenu dangereux. Un instant même, et forcément sans doute, elle prêta à Robert la royauté,

¹ Constance, de la famille des comtes de Toulouse, rivaux des comtes de Poitiers.

² Charles-le-Simple.

mais ce fut en se nantissant elle-même du roi comme d'un gage menaçant. Robert mort, son fils Hugues-le-Grand vit trois fois la couronne paternelle lui glisser des mains sans pouvoir la ressaisir. Une première fois, la féodalité lui dit, par la bouche d'Emma, qu'elle aimait mieux embrasser les pieds d'un époux que ceux d'un frère. Une seconde fois, la féodalité, sous la cuirasse du comte de Vermandois, avait protesté si haut, réclamé si fort, que Hugues s'était vu réduit à se donner un rival karolingien (Louis IV), pour ne point se donner un maître féodal (Herbert). A la troisième fois cependant, ce ne fut plus la féodalité qui fit obstacle. D'autres prétentions bien plus effrayantes venaient de se révéler tout à coup : la Germanie était descendue dans la lice.

La Germanie s'était présentée modestement d'abord, et comme auxiliaire de la féodalité, sur les bords du Rhin : c'était le moment où l'une venait d'élever sur son pavois le plus puissant des héritiers de Witikind (Othon I^{er}, 936), où l'autre venait d'y replacer le plus habile des héritiers de Charlemagne (Louis IV, 936). Or, l'héritier de Charlemagne avait pris son inauguration au sérieux, et voulant revendiquer sur tous les points ce qu'il regardait comme son patrimoine, il avait, au grand étonnement de la féodalité et de la Germanie, tenté de ressaisir coup sur coup le Vermandois et la Lorraine d'abord (937, 939), puis le Vermandois et la Normandie (943). Alors la Germanie et la féodalité s'étaient unies dans un intérêt commun d'autant plus étroitement que, dans leur intérêt particulier, les grands vassaux, qui désiraient parvenir au trône en-deçà du Rhin, avaient trouvé bien appareillée et de bon augure une alliance avec les grands vassaux qui y étaient parvenus au-delà. Les premiers espéraient s'appuyer plus tard sur d'heureux complices, tandis que ceux-ci comptaient plus tard s'assujettir de maladroits imitateurs. Tout le temps que l'on combattit pour l'intérêt com-

mun, les espérances se masquèrent et purent se tromper réciproquement. Les grands vassaux neustriens allèrent même jusqu'à offrir et les grands vassaux saxons jusqu'à recevoir une couronne fictive¹, pour mieux ébranler la couronne réelle sur le front de Louis IV; mais quand celle-ci fut suffisamment ébranlée pour que l'on pût s'en saisir en paraissant la soutenir, quand Hugues prétendit la défendre contre les entreprises des Normands, et Othon contre les entreprises de Hugues lui-même, alors les deux rivaux y portèrent en même temps la main, et les mains se rencontrèrent; et ce ne fut plus cette fois pour une amicale étreinte, mais bien pour un long et formidable duel. Le duel continuait encore lorsque mourut Louis IV. Le moment eût été mal choisi pour usurper. La Germanie, reliée en un seul faisceau dans les bras gigantesques d'Othon, apparaissait plus compacte que jamais sur les bords du Rhin; et les bras qui la soutenaient enserraient en outre les deux Bourgognes, l'Italie, la Lorraine, et voulaient y réunir la France. Hugues, pour la troisième fois généreux malgré lui, magnanime à contre-cœur, ploya le genou devant Lothaire, dans la crainte de le ployer devant un empereur. Il survécut peu à son ambition trompée; mais son œuvre lui survécut; elle survécut même à Othon, qui, pendant dix-sept ans, gouverna la France en souverain, sans pouvoir s'en arroger le titre; car ce titre appartenait à l'un de ces rois héréditaires que la féodalité était toujours prête à défendre lorsqu'elle ne les attaquait pas elle-même.

Othon vivant, la Germanie avait tout dominé, car le grand homme l'exhaussait à sa taille; mais peu à peu elle se rapetissa à ses anciennes proportions; un instant encore, sous Othon II, elle vint comme par réminiscence heurter aux portes de Paris, puis elle se retira pour toujours; et, sous Othon III, elle ne convoitait plus que la Lorraine. Les Capé-

¹ A Attigny, 940.

tiens par contre-coup en étaient revenus à convoiter la France. L'ancienne politique des Capétiens abandonna la Lorraine ; l'ancienne impuissance de la Germanie délaissa la France. Par un bonheur inouï pour Hugues Capet, l'ancienne féodalité neustrienne avait déchu en force, tandis que la Germanie décroissait en splendeur. La Bourgogne appartenait à son frère, la Normandie au mari de sa sœur, la Flandre à un prince mou et faible, selon l'expression d'un ancien auteur¹. Puis, l'héritage de Vermandois avait été fractionné entre quatre héritiers ; et de plus la Flandre et le Vermandois lui-même changeaient de maîtres en même temps que Hugues Capet changeait de titre et se nommait roi. — Donc, ce titre tant convoité, s'il se l'était enfin impunément arrogé, c'est que les deux formidables ennemis de son ambition avaient disparu ; c'est qu'il n'y avait plus ni puissant fief, ni vaste empire ; ni hauts-barons, ni grand empereur.

Ainsi, et pour résumer méthodiquement ce que je viens de dire, et pour montrer quelle connexion le rattache à ce que j'avais dit, il ne me reste plus qu'à rappeler les cinq questions depuis long-temps débattues, et à faire ressortir de mes derniers aperçus les cinq réponses que voici :

1° Non, la Germanie n'est point odieuse par elle-même aux populations mixtes : celles-ci la recherchent pour alliée toutes les fois que leur intérêt le demande, et il le demande souvent.

2° Non, les populations mixtes n'ont point pris en haine les Karolingiens : loin de là, cette dynastie plus que tout autre leur est sympathique, car moins que tout autre elle fait obstacle.

3° Non, les populations mixtes n'ont pas pris en affection des candidats nationaux : loin de là, ceux qu'on désigne comme tels leur sont antipathiques, car ils veulent réunir ; elles veulent diviser.

¹ *Art de vérifier les dates*, t. XIII, p. 286.

4° Non, les Karolingiens ne sont point les pupilles de la Germanie. Celle-ci leur est presque toujours marâtre; ils lui sont presque toujours hostiles. Abandonnés à leur propre force, ils cherchent à lui interdire la Lorraine; soutenus par la féodalité, ils lui interdisent la France, car ce sont eux que le seul mouvement national de l'époque prend pour guides. De sorte que la Germanie est pour quelque chose en effet dans le prolongement de l'existence des Karolingiens, non parce qu'elle les soutient, mais parce qu'ils la combattent; non parce qu'elle veut consolider leur trône, mais parce qu'ils le défendent contre elle; tandis que les prétendus candidats nationaux, lorsqu'ils y montent à leur tour, n'y montent qu'avec l'assentiment de la Germanie et après s'être fortifiés de son appui.

5° Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations mixtes ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances teutoniques. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'au moment où se manifestent les projets d'Othon-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Cette Thèse sera soutenue par Pierre-Joseph VARIN, licencié ès-lettres, aspirant au grade de Docteur.

VU et LU,

A Paris, Sorbonne, le 23 octobre 1838, par le doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

J.-Vict. LE CLERC.

Permis d'imprimer,

L'Inspecteur général des études, chargé de l'administration de l'Académie de Paris,

ROUSSELLE.

Non, les Karolingiens ne sont point les papiers de la Germanie. Celle-ci leur est presque toujours restée; ils lui sont presque toujours hostiles. Abandonnés à leur propre force, ils cherchent à lui imposer la loi; mais ils l'ont souvent perdue. Ils lui ont imposé la loi, car ce sont eux qui se sont levés pour le mouvement national de l'époque; mais ils ne l'ont pas maintenue. Ils ont voulu que la Germanie soit pour eux une chose en elle-même, et non pas un moyen de l'existence des Karolingiens; non parce qu'ils les soutiennent, mais parce qu'ils les combattent; non parce qu'ils veulent consolider leur trône, mais parce qu'ils le débâtent contre elle; tandis que les prétendus candidats nationaux, qu'ils y montent à leur tour, n'y montent qu'avec l'assentiment de la Germanie et après s'être fatigués de son apaisement.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.

Enfin, non, par tout ce que je viens de dire, non, les efforts des populations nées ne tendent pas constamment à une rupture définitive avec les puissances européennes. Cette tendance ne se manifeste bien formelle qu'un moment où se manifestent les projets d'Otton-le-Grand; elle disparaît dès qu'ils disparaissent.